

LES HORS-SÉRIE DE POLITIQUE

revue de débats

| numéro HS25 | octobre 2016 | 4€ |

AU BORD DU GOUFFRE, L'EUROPE ?



La 94^e Semaine sociale
du Mouvement ouvrier chrétien

AU BORD DU GOUFFRE, L'EUROPE ?

La 94^e Semaine sociale
du Mouvement ouvrier chrétien

SOMMAIRE

INTRODUCTION

- 3 Désillusion citoyenne – *Pierre Georis*
- 12 Le projet européen est-il en danger? – *Vincent Dujardin*

L'EUROPE EN PROJETS

- 25 Agir pour les personnes dépendantes : le projet ACT – *Fathi Et-Taoufik*
- 26 Soins de santé transfrontaliers : l'exemple franco-belge – *Agnès Chapelle*
- 28 Quelques autres projets du MOC menés avec l'aide de l'Europe

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES, ÉCOLOGIQUES ET SOCIALES

- 31 Qu'en disent les militants? – *Étienne Lebeau*
- 33 L'Europe sociale, un oxymore? – *Pascale Vielle*
- 40 La transition socio-écologique – *Philippe Pochet*

GÉOPOLITIQUE EUROPÉENNE

- 45 Qu'en disent les militants? – *Cécile Cornet*
- 46 De quoi l'Europe forteresse est-elle le nom? – *Nicolas Van Nuffel*
- 50 L'Europe et le Moyen-Orient – *Jean-Christophe Defraigne*

OUTILS DE LUTTE

- 69 Tout savoir sur les lobbies européens – *Lora Verheecke*
- 71 Comment trouver des informations pour le combat? – *Nicolas Vandenhemel*
- 72 Vers un mouvement social qui, à nouveau, peut gagner – *Annick Coupé, Aurore De Keyzer, Myriam Djegham, Tom Vrijens*
- 79 Semeurs de possibles – *Christian Kunsch*

POLITIQUE paraît 5 fois par an

Abonnement annuel : 40€

Abonnement électronique : 25€

Tarif réduit (étudiants, chômeurs, Bim/Omnio) : 20€. Si une facture est souhaitée : 45€

Compte bancaire 210-0327119-87 au nom de POLITIQUE asbl

Administration et rédaction POLITIQUE, rue du Faucon 9, B-1000 Bruxelles

téléphone : +32 (0)2 538 69 96

courriel : secretariat@politique.eu.org - <http://politique.eu.org>

Mise en page ZINC

POLITIQUE est éditée par l'asbl POLITIQUE avec l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ce numéro hors série de la revue POLITIQUE a été réalisé sous la responsabilité du Mouvement ouvrier chrétien. Les textes provenant des différents intervenants n'expriment pas forcément l'opinion du MOC.





Désillusion citoyenne

À l'égard de l'Union européenne, nos sentiments sont pour le moins partagés : elle nous remplit tout à la fois de colère, de tristesse, de désarroi.

Deux actualités littéralement monstrueuses nous font « décrocher » de l'Europe : le sort fait au peuple grec d'une part, le traitement de la « crise migratoire » d'autre part. Coup sur coup, deux événements majeurs qui ouvrent les yeux : « C'est donc cela l'Europe ? » Réponse : « Oui, c'est bien cela l'Europe ».

C'est pour le moins déprimant, en tout cas pour ceux qui, à gauche, ont cru en « l'idéal européen » : ils doivent représenter un nombre significatif de citoyens de la génération du baby-boom, et peut-être de quelques autres.

La gauche n'est pas seule à être déçue : cela s'observe également dans une fraction de la droite, en particulier celle qui voyait dans l'Europe un substitut au déclin des puissances française, britannique, allemande.

Or, on ne peut pas vraiment dire que l'Union parvienne à exercer une influence significative sur certains des dossiers internationaux les plus chauds : si un tel regret peut être largement partagé, les raisons en seront néanmoins opposées selon les positions politiques.

Le point de vue que nous développerons ci-après veut se positionner à gauche. Comment en sommes-nous arrivés là ? Quel est le bilan de la trajectoire ? Quelles questions devons-nous débrouiller pour permettre à la gauche d'avancer ?

PIERRE GEORIS

secrétaire général du Mouvement ouvrier chrétien

Le récit aujourd'hui à disposition de la gauche peut se synthétiser comme suit. À la sortie de la Deuxième Guerre mondiale, les États-Unis se cherchaient des débouchés pour leurs marchandises, en même temps qu'ils souhaitaient créer un glacis contre l'expansion soviétique. Par ailleurs, si l'Ouest voulait concurrencer l'Est avec efficacité, il lui fallait « conquérir les cœurs et les esprits en démontrant sa bonne volonté sociale »¹. La communau-

té économique que pouvaient souhaiter les Américains rencontra aussi des objectifs européens : elle fut « un accord entre l'agriculture française et l'industrie allemande ; l'Allemagne acceptait de participer au financement de la modernisation de l'agriculture française, en échange de quoi la France acceptait d'ouvrir ses frontières aux produits industriels allemands »².

La reconstruction s'est faite sur des bases sociales-démocrates en ►

¹ Serge Halimi, « L'Europe dont nous ne voulons plus », *Le Monde diplomatique*, août 2015.

² Jean-François Petitbon, « Historique des communautés européennes », exposé à la 65^e Semaine sociale du MOC, « L'Europe : quels enjeux ? », 12-13 avril 1984, actes publiés aux éditions Démocratie, Bruxelles, 1985.



► France, en Italie et au Royaume-Uni, tandis que les bases étaient celles du néolibéralisme en Allemagne. Contrairement à ce qu'on pense souvent, le néolibéralisme économique se décline en nuances : il n'y a pas que des partisans du pur et simple laisser-faire ; il en existe aussi qui acceptent l'intervention étatique en vue de fluidifier au mieux les conditions de la concurrence économique dite « loyale » : en quelque sorte, c'est : d'accord pour l'État, à la condition que ce soit en faveur de l'économie de marché. Ce second courant, dit de « l'ordolibéralisme »³ est celui qui s'est imposé en Allemagne. Le compromis allemand de l'après-guerre a articulé ordolibéralisme et doctrine chrétienne-démocrate pour déboucher sur une « économie sociale de marché », incorporant une bonne dose d'interventionnisme étatique classique, avec maintien du système de protection sociale hérité de Bismarck. Un tel cadre peut facilement trouver des espaces de compromis avec les voisins de la ligne social-démocrate.

UN RÉCIT POUR LA GAUCHE

La spectaculaire montée du chômage à partir de la moitié des années 70 a témoigné de l'essoufflement du modèle de l'après-

guerre. En réponse aux crises, deux grands courants de politique économique sont en compétition : celui dit « de la demande » *versus* celui dit « de

Quelques années plus tard, la chute du Mur de Berlin marquait la fin de la menace communiste, et donc aussi de cette obligation d'être « aimable » à l'égard des politiques sociales.

l'offre ». La politique de la demande part du principe qu'on relance la machine économique en relançant la demande pour des produits – on augmente les revenus, en particulier des moins riches parce qu'on sait que tout ira en consommation plutôt qu'en épargne. L'État lui-même investit dans de grands travaux. La politique de l'offre au contraire part de l'idée que la crise est d'abord un problème de compétitivité des entreprises = il faut en limiter les coûts, charges et contraintes. On connaît bien cette politique, qui est largement pratiquée presque sans discontinuer depuis le début des années 80, moment des victoires emblématiques de Reagan et Thatcher. Notre petite Belgique en était à Martens-Gol, qui ont inauguré un violent tournant des politiques économiques et sociales en osant jusque 3 sauts d'index successifs.

Quelques années plus tard, la chute du Mur de Berlin marquait la fin de la menace communiste,

et donc aussi de cette obligation d'être « aimable » à l'égard des politiques sociales. Le rapport de force entre capital et travail en était renversé. L'ordolibéralisme ne rencontra pratiquement plus d'obstacles. Depuis lors, « l'Europe se dirige comme le conseil d'administration d'une banque »⁴.

Noëlle Burgi résume la trajectoire. Il s'est agi « d'un effort long de destruction d'un projet centenaire, de désinstitutionnalisation des régimes de protection sociale, lié à un projet doctrinaire dit néolibéral de refondation complète des principes, des modalités et des finalités de l'intervention de l'État d'après 1945. Le projet préconise la sujétion de toute la vie sociale et de toute la sphère publique, y compris l'État, aux mécanismes de marché »⁵.

Le récit ne manque ni de sens, ni de justesse, au moins pour permettre de décrire la situation dans laquelle nous sommes, tant il est évident que tout ou presque est mis en place pour brider l'autonomie d'action économique et sociale de nos gouvernements, et plus généralement des acteurs sociaux, de l'indépendance de la Banque centrale européenne au

3 François Denord, Rachel Knaebel, Pierre Rimbart, « L'ordolibéralisme allemand, cage de fer pour le Vieux Continent », *Le Monde diplomatique*, août 2015. Voir aussi Cécile Barbier, Étienne Lebeau, « Le projet européen, du marché institutionnel à la révolte des citoyens », revue *Démocratie*, avril 2016.

4 Serge Halimi, déjà cité.

5 Noëlle Burgi, introduction à l'ouvrage dirigé par elle, *La grande régression. La Grèce et l'avenir de l'Europe*, Le bord de l'eau, Paris, 2014.



L'adhésion populaire a solidement conforté le marché transatlantique, à l'époque pas vraiment perçue comme « danger ».

pacte budgétaire⁶, en passant par les arrêts de la Cour de Justice européenne. Nicolas Sarkozy lui-même valide pleinement le récit : « *La France a besoin de l'Europe. Et l'Europe nous a apporté beaucoup (...). Imaginons un peu ce qu'il serait advenu de la France et de son débat politique lorsque nous avions des ministres communistes et des dirigeants socialistes au gouvernement. Heureusement qu'il y avait l'Europe pour les empêcher d'aller jusqu'au bout de leur idéologie et de leur logique. C'est aussi ça l'Europe* »⁷.

Le récit comporte cependant une faiblesse : il est trop linéaire, sans accroc, presque sans acteurs. Il est un peu comme l'exposé d'une théorie du complot ! En particulier, le récit ramène les acteurs à deux : d'une part,

6 Le terme « pacte budgétaire » est le raccourci qui désigne le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG), mécanisme sur lequel se sont accordés 25 des 28 États membres de l'Union européenne sur la convergence de leur union économique et monétaire, notamment la zone euro. Traité signé le 2 mars 2012, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013.

7 Nicolas Sarkozy, au conseil national de l'UMP, le 5 juillet 2008. Cité par François Denord et Antoine Scwartz dans *L'Europe sociale n'aura pas lieu*, Raisons d'agir, Paris, 2009.

une minuscule minorité, les « illuminati »⁸ contemporains, complotte depuis des décennies⁹ pour nous imposer le marché et la régression sociale pour le plus grand bonheur du capital ; d'autre part une immense masse indifférente, ou manipulée, ou naïve. À notre sens, la trame du récit peut rester mais mérite d'être complexifiée, si tout au moins l'ambition est d'essayer d'approcher plus finement le réel. Deux entrées pour cela : la première essayera de se mettre dans l'esprit du « citoyen lambda » ; la seconde répertoriera l'un ou l'autre moment à l'occasion desquels des acteurs ont réellement pu impacter la trajectoire, troubler sa linéarité.

DÉMARCHE COMPRÉHENSIVE

Se mettre dans l'esprit du « citoyen lambda » : l'exercice est d'autant plus périlleux que le dit « citoyen lambda » n'existe tout simplement pas ! Il ne doit pas pour autant être impossible

8 « Illuminati » : référence à une « société de pensée » allemande, historiquement dissoute en 1785, mais qui aurait perduré dans la clandestinité en poursuivant un plan secret de domination du monde. De nombreuses variantes ont existé – existent toujours – sur le même modèle. D'où l'usage de « illuminati » comme terme générique des théories du complot.

9 En particulier depuis les années 30 durant lesquelles ont été posés les fondements théoriques de l'ordolibéralisme.

d'avoir une forme de démarche « compréhensive ». Essayons de nous représenter, nous-mêmes, ayant 18 ans en 1914 : à l'âge de tous les espoirs, nous voilà pris dans quatre années de haines, d'enfer, de peur, d'inhumanité absolue. En moyenne : 6000 tués par jour¹⁰. Un bilan final terrifiant : 9 millions de morts, 8 millions d'invalides. À supposer qu'on en sorte vivant, nous avons 22 ans lorsque le cauchemar se termine. Paix et reconstruction. Puis voilà qu'à 43 ans tout recommence, la guerre s'impose à nouveau pour s'arrêter quand nous en avons 49. Son bilan est encore plus inimaginable : 55 millions de morts, dont 39 rien que sur le sol européen, un cortège d'estropiés, de blessés, d'immenses destructions que personne jamais n'a pu chiffrer. La haine le partage au soulagement, nombreux sont ceux qui ont désir de vengeance, d'autres sont humiliés, les populations sont épuisées, dont la misère est le destin le plus commun. Dans le contexte, il ne me semble guère faire de doute que nous ayons accueilli avec la plus grande des joies les marchandises nouvelles qui se présentaient à nous, dussent-elles être d'origine américaine. L'adhésion populaire a solidement conforté le marché transatlantique, à l'époque pas vraiment perçue comme « danger » (on

10 Cela représente chaque jour pendant quatre ans 200 fois l'équivalent de ce que nous avons pu connaître le 22 mars 2016 (jour des attentats à l'aéroport de Bruxelles-National et dans la station de métro Maelbeek).



► n'en était pas aux contestations du projet de TTIP¹¹ actuellement en négociation).

Cinq ans seulement après la fin de la tuerie, nous avons donc 54 ans, des fous se lancent dans la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, en réunissant des ennemis d'hier¹². Cela inaugura une rapide période instituante : dès 1957 en effet, les mêmes se donnaient la Communauté économique européenne comme premier outil pour l'intégration économique. Bref, une évolution inouïe, alors qu'en d'autres lieux proches, en particulier à l'est de l'Europe, des règlements de comptes d'une ampleur et d'une sauvagerie inimaginables se poursuivaient précisément jusqu'au début des années 50¹³ ! Il est difficile d'imaginer autre chose que le scepticisme comme sentiment dominant dans la génération qui était dans la

11 TTIP est l'acronyme anglais pour désigner le « partenariat transatlantique de commerce et d'investissement ». Il s'agit d'un accord commercial en cours de négociation entre l'Union européenne et les États-Unis en vue de créer une zone de libre-échange transatlantique. Les critiques et contestations sont nombreuses.

12 Robert Schuman en fit la proposition publique le 9 mai 1950. Un Traité fut signé dès 1951, pour entrer en vigueur le 23 juillet 1952.

13 La guerre ne s'est pas arrêtée à la victoire. Un sanglant chapitre s'est immédiatement ouvert, qui a été de vengeances sans fin, tortures, massacres, déportations massives, nettoyages ethniques, vols, viols et guerres civiles. Keith Lowe, *Europe barbare 1945-1950*, traduction française, Perrin, Paris, 2013..

Cinq ans seulement après la fin de la tuerie, nous avons donc 54 ans, des fous se lancent dans la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, en réunissant des ennemis d'hier.

cinquantaine au moment du lancement des premières initiatives européennes, avec deux guerres au compteur, vécues si cruellement dans les chairs et les cœurs.

GÉNÉRATION BABY BOOM

Mais les générations passent vite. La suivante est celle à laquelle j'appartiens. C'est pourquoi je vais me permettre de mobiliser des souvenirs personnels même si cela peut être un risque pour l'approche : en effet, rien ne peut garantir que l'expérience singulière soit représentative de la trajectoire générationnelle. A fortiori qu'il ne peut être fourni, ici, de quelconques éléments de vérification. Pourtant, la sociologie, par ses méthodes qualitatives, fait souvent la démonstration que ce qui est perçu par un intéressé comme tout à fait singulier peut en réalité s'inscrire dans « du plus large ». On va donc faire « comme si » c'était de cela qu'il était question ici, en assumant l'hybridation de l'approche et la faiblesse intrinsèque dont elle est porteuse. Ma génération donc est celle qui fut dite du « baby boom », aujourd'hui rebaptisée comme celle du « papy boom » ! Nous avons été élevés dans le souvenir de la guerre : instituteurs, parents et grands-parents nous racontaient toutes sortes de choses, des histoires de misère,

parfois d'héroïsme, les patrouilles de Uhlans¹⁴ qui faisaient peur, la faim qui nouait les ventres, tel enfant

de notre âge assassiné pour avoir volé des escarilles le long du chemin de fer pour un peu alimenter le poêle de la maison, l'exode dans le sud de la France, des vols, des pillages, les vengeances et meurtres privés à la libération. On savait assez tôt qui avait été résistant, qui collaborateur, marqué de gloire ou d'indignité pour le restant de ses jours. Surtout : il y avait un ennemi héréditaire, la visite des tranchées de l'Yser à Dixmude constituait un but apprécié d'excursion scolaire, nos jeux guerriers de garçons en cours de récréation, jardins et terrains vagues, après une première phase « bons cow-boys contre méchants Indiens », et dès que les cours d'Histoire commençaient à percoler, prenaient la tournure « troisième guerre mondiale contre les Allemands »¹⁵.

Puis vint ce jour où l'instituteur de 6^e primaire poussa l'Histoire un chouia plus loin pour ex-

14 Uhlans : dans l'armée allemande de la Première Guerre mondiale, un cavalier armé d'une lance. En 14-18, un groupe de uhlands patrouillait de Renaix à Brakel, en passant par Ellezelles, à la frontière entre deux armées allemandes.

15 Les histoires de châteaux forts et de Moyen-Age étaient quant à elle plus inspirantes pour les jeux d'intérieur, parfois en solitaire, à l'aide de figurines. Faute d'un ennemi clairement identifié, c'était peu actionné dans les jeux d'extérieur.



pliquer : « Maintenant c'est l'Europe; nous sommes réconciliés avec les Allemands et c'est cela qu'il faut faire pour ne plus avoir la guerre ». Nous étions stupéfaits, abasourdis, suspendus à ses lèvres, on s'en parlait entre camarades à la cour de récréation, et c'est la grande nouvelle qu'on annonçait fièrement le soir à nos parents en rentrant de l'école : « Maman, Papa, la guerre est finie, les Allemands sont nos amis ». J'ai été un enthousiaste de l'Europe. Au fil du temps, j'ai tant bien que mal substitué des arguments de raison à ce qui n'était d'abord que pure candeur. Il n'empêche, par-delà toute rationalité, il y a ce « quelque chose » qui me tend, comme d'ailleurs nous autres tous militants de diverses causes, et qui est de l'ordre de la foi : croire qu'un monde meilleur peut advenir, et, en l'occurrence, croire que la voie européenne est un des moyens pour cela. J'ai été dans cette posture enthousiaste jusque et y compris la présidence de la Commission par Jacques Delors de 1985 à 1995.

RUSE RÉSISTANTE

Évoquer Jacques Delors¹⁶ c'est complexifier le récit initial. On peut en effet « lire » son mandat

16 Jacques Delors a exercé de très nombreuses fonctions au cours de sa carrière, en particulier dans le cabinet du Premier ministre Jacques Chaban-Delmas sous la présidence de Georges Pompidou. Il fut ministre des Finances du gouvernement Mauroy sous la présidence de François Mitterrand. Aussi... maire de Clichy-la-Garenne, intervenant à la Semaine Sociale du MOC en 1979, et au Congrès du MOC en 1988.

comme étant celui de la « ruse résistante ». Jacques Delors lui-même, avant d'être appelé à exercer la fonction européenne, a vécu de l'intérieur les premières années du gouvernement Mauroy, le premier de la présidence Mitterrand. Époque où, la crise étant là, seule contre la planète occidentale tout entière, la France expérimentait la lutte contre la crise par la relance de la consommation. Ce fut infructueux : faute d'avoir pris acte de l'internationalisation de l'économie, certes la demande a crû sur le marché français, mais essentiellement en faveur de productions non françaises qui, dès lors, devaient être importées. Un épisode ubuesque de stocks de magnétoscopes importés du Japon et bloqués à Bordeaux a témoigné de l'ampleur du désarroi des gouvernants français : « En 1971, la France commercialisait le premier magnétoscope grand public. Douze ans plus tard, sur 10 magnétoscopes vendus en Europe, 9 étaient japonais »¹⁷ ! C'est à ce moment que Jacques Delors accède au mandat européen. Bouleversé par l'échec mais cherchant à en tirer les conclusions opérationnelles, sa conviction est que le salut passera par une plus grande internationalisation. Ses équipes s'attèlent aussi à identifier une sortie de crise par une « troisième voie » – le marché unique peut être lu comme une volonté de construire une politique de l'offre qui ne pénalise pas

17 Jacques Delors, *Le défi*, préface de 1992, Flammarion, Paris, 1988.

la demande. En effet, abattre les frontières douanières faisait économiser des coûts gigantesques aux entreprises exportatrices dans l'intra-européen, améliorerait incontestablement leur compétitivité, sans pour autant réclamer un quelconque effort aux travailleurs¹⁸. La relance de l'Eu-

Abattre les frontières douanières faisait économiser des coûts gigantesques aux entreprises exportatrices dans l'intra-européen.

rope¹⁹ n'avait pas pour vocation de n'en faire qu'une simple zone de libre-échange : la réalisation de l'espace unique devait s'accompagner de politiques spécifiques visant à ce que la construction soit bénéfique pour toutes les régions et toutes les catégories sociales. La création de l'euro lui-même avait vocation à rééquilibrer les rapports de force économiques internationaux : « L'Europe a tout à gagner à conquérir une certaine autonomie financière et monétaire, à faire en sorte que le système monétaire internatio- ▶

18 Cette « lecture » a été celle faite par le Mouvement ouvrier chrétien lors de son congrès de 1996, « L'offensive solidaire », en sa résolution 161.

19 Par la voie de « l'Acte Unique européen », signé en 1986, qui prévoyait la réalisation complète du marché intérieur dès le 1^{er} janvier 1993. Entretemps, le Traité de Maastricht, en 1992, a (entre autres) prévu la réalisation de la monnaie unique.



► *nal s'organise autour de 3 pôles : l'écu²⁰, le dollar et le yen, au lieu d'être tributaire du comportement d'une seule devise phare – le dollar – sur laquelle notre influence est limitée»²¹.*

Dans la foulée, les mécanismes de la concertation sociale européenne ont été solidement relancés, jusqu'à consacrer officiellement la méthode, en prévoyant que ce dialogue puisse déboucher sur des relations conventionnelles.

Enfin, l'attention peut être attirée sur des ruses en matière de politique sociale. Il y a eu, sous Jacques Delors, quelques modestes programmes dits de « lutte contre la pauvreté ». Il a fallu beaucoup ruser, puisque, au nom du principe de subsidiarité²², l'Europe n'était tout simplement pas réputée compétente pour s'emparer du sujet. La controverse a fait rage sur ce type d'initiatives : à gauche, on leur reprochait de s'attaquer aux symptômes plutôt qu'aux causes (ce qui est plein de sens !), à droite, on leur reprochait de n'avoir aucun impact sur la pauvreté – un

20 L'écu est l'ancienne dénomination de la monnaie commune européenne.

21 Jacques Delors, déjà cité.

22 Le principe de subsidiarité veut que la responsabilité d'une action politique, lorsqu'elle est nécessaire, soit allouée à la plus petite entité capable de résoudre le problème d'elle-même. Dès lors qu'on est convaincu que la meilleure méthode de lutte contre la pauvreté est l'action sur les mécanismes structurels, considérer que ladite lutte n'est pas (aussi) de la compétence de l'Union est une absurdité que seuls les chefs d'États et de gouvernements semblent ne pas percevoir.

L'échange avec des collègues de toute l'Europe (à l'époque à 15) a été exceptionnellement stimulant, tant intellectuellement que pour les pratiques les plus concrètes.

jour au Parlement, il y eut cette question absurde : « 54 millions d'écus ont été investis en 5 ans dans ce programme, pouvez-vous nous dire combien il y a de pauvres en moins ? ». En réalité, le programme « Pauvreté 3 » visait, en amont, l'organisation du travail social, autour de 4 hypothèses fortes, qui n'ont absolument rien perdu de leur actualité :

– L'approche doit être multidimensionnelle.

– On ne réussit la multidimensionnalité qu'à la condition de se mettre en partenariat – notion qui porte en elle une dimension égalitaire entre les parties : l'associatif n'est pas le sous-traitant du service public, il y a donc un petit quelque chose de « charte associative » dans la démarche.

– Les projets qui réussissent sont ceux à la définition desquels participent les publics cibles – quelque chose qui a à voir avec l'injection de la démarche d'éducation permanente dans le travail social.

– Il faut muscler les capacités collectives à l'auto-évaluation – celle-ci est plus porteuse de réels changements dans les pratiques que les évaluations « en surplomb » commanditées auprès d'acteurs externes.

Malheureusement, la fin du programme coïncidant avec la fin du mandat Delors, l'affaire n'a pas bénéficié de continuité. Il n'empêche, pour ceux qui y ont été

associés – j'ai eu cette opportunité – l'échange avec des collègues de toute l'Europe (à

l'époque à 15) a été exceptionnellement stimulant, tant intellectuellement que pour les pratiques les plus concrètes.

Depuis cette époque de « ruse », durant laquelle on peut interpréter la posture de la Commission elle-même comme de résistance au thatchérisme, force est de constater que l'Union a bel et bien « basculé ». Dans une même logique compréhensive que celle utilisée pour d'autres générations, on peut comprendre que celle, plus jeune, qui, depuis 20 ans, n'est confrontée qu'à une Europe punitive dans ses politiques économiques et sociales, ou veule dans la gestion de la crise des réfugiés, soit à des années-lumière de l'enthousiasme !

PARI RAISONNABLE

Pour nous-mêmes, s'il doit subsister un zeste de foi, ce ne peut être que sous forme désillusionnée. Vraiment, il n'est plus possible aujourd'hui de n'avancer qu'avec la mystique, s'il reste des arguments, ils ne peuvent qu'être de raison. Un peu comme Pascal sur un autre dossier²³, la tentation est d'écrire : l'Europe est le pari raisonnable. Mais comme

23 Référence à Blaise Pascal, *Pensées de M. Pascal sur la religion et quelques autres sujets*. Mathématicien, physicien, inventeur, Pascal (1623-1662) est surtout resté dans l'Histoire au titre du philosophe, moraliste et théologien. L'ambition des *Pensées* est de défendre la foi chrétienne à partir d'arguments raisonnés logiques.



nous continuons à la vouloir « autre », il faut débusquer que, malgré tout, il subsiste des acteurs et des actions en mesure de réellement influencer sur le cours des choses.

À proprement parler, l'euro n'est pas responsable de l'austérité, qu'on a connue bien avant son arrivée. Mais c'est clair : une monnaie unique sans politique économique unique, c'est une énorme contrainte. Deux postures coexistent parmi les économistes de gauche. Celle des radicaux est sans doute trop rapidement résumée, pour faire peur, comme « la sortie de l'euro », qui permet d'agiter la menace du repli national. Si cependant on prend la peine de vérifier ce qu'en dit par exemple Frédéric Lordon, force est de constater que la proposition est plus subtile que simplement en revenir aux monnaies nationales : il plaide pour *sortir de la monnaie unique sans pour autant renoncer à une monnaie commune*²⁴. En quelque sorte, il s'agirait d'en revenir à l'époque d'un étalon commun à partir duquel les monnaies nationales affiliées pourraient varier en sorte de faciliter des ajustements de politiques économiques aux échelons nationaux. On recréerait une souveraineté nationale en matière de politique économique, avec l'implicite additionnel que l'échelon national reste sous contrôle démocratique, alors que l'Europe ne l'est plus. La position radicale ne fait pas consensus, ne serait-

ce que pour des raisons de mémoire : la volatilité et l'inconstance des monnaies dans les années 80 et 90, avant l'introduction de l'euro : l'une après l'autre, les monnaies dites « faibles » faisaient l'objet d'attaques en règle de spéculateurs financiers, déstabilisant les économies. L'alternative à la sortie de la monnaie unique est formulée par exemple par Joseph Stiglitz : l'accélération de l'intégration des politiques économiques afin d'entraîner une certaine intégration politique. Ce n'est que faute d'y parvenir (et il est vrai que l'optimisme n'est pas de mise) que Stiglitz prône la sortie de l'euro, en « plan B » en quelque sorte, affirmant même de façon provocatrice : « *Ce sont ceux qui sortiront les premiers qui s'en sortiront le mieux* »²⁵.

En contrepoint, dans un de ses derniers ouvrages, Alain Touraine, de longue date « compagnon de route » des mouvements sociaux, produit un commentaire étonnant d'optimisme : « *Les Européens se plaignaient de la faiblesse des institutions européennes. Or, voici que, sous l'impulsion du président de la Banque centrale européenne (BCE), Mario Draghi, ce sont les institutions européennes appuyées sur le FMI qui s'efforcent d'enrayer les manœuvres destructrices des marchés financiers. La BCE se donne des pouvoirs qui (...) sont capables de stopper les attaques des marchés contre les Etats menacés (...). L'opinion eu-*

ropéenne a-t-elle suffisamment pris conscience du renversement de situation qui vient de se produire ? C'est l'Europe, plus que les Etats européens, qui a pris l'initiative (...). Elle nous semblait trop faible et elle nous a montré sa force (...). Pour la première fois,

L'euro n'est pas responsable de l'austérité, qu'on a connue bien avant son arrivée. Mais c'est clair : une monnaie unique sans politique économique unique, c'est une énorme contrainte.

*c'est l'Europe qui s'attelle au redressement des pays européens. Il ne s'agit pas de redonner aux pays occidentaux l'hégémonie sur l'économie mondiale, mais d'empêcher le déclin ou l'écroulement d'une Europe qui manque depuis longtemps de volonté, de capacité d'effort et de décision*²⁶. Le bonheur que l'on peut trouver à lire une vision optimiste du présent peut néanmoins être pondéré par un propos de Mario Draghi – propos qui semble avoir échappé à Alain Touraine : « *Devenu obsolète, le modèle social européen est révolu* »²⁷.

Derrière cela, il y a un filigrane : celui des perspectives démocratiques. Trois voies semblent possibles.

Avancer vers plus d'intégra- ►

24 Frédéric Lordon, *La malfaçon. Monnaie européenne et souveraineté démocratique*, Babel, Les liens qui libèrent, Paris, 2014.

25 Joseph Stiglitz, « Les premiers qui quitteront l'euro s'en sortiront le mieux », *L'Observatoire de l'Europe*, <http://urlz.fr/3Mxr>.

26 Alain Touraine, *La fin des sociétés*, Seuil, Paris, 2013, pp. 458-459. L'Europe n'est pas le thème de l'ouvrage.

27 Mario Draghi, entretien au *Wall Street Journal*, 23 février 2012.



► tion, c'est-à-dire vers un « gouvernement européen unique » : vu de gauche, et eu égard aux réalités sociologiques, nous aurons affaire à une Europe durablement ancrée à droite !

Option inverse : pour protéger des îlots de gauche, prôner la Confédération. Limite évidente : l'inefficacité collective telle qu'on la teste cruellement aujourd'hui en matière de migrations.

Soit enfin, opter pour l'efficacité dans un plus grand nombre de matières qu'aujourd'hui, en les soustrayant des souverainetés étatiques – on révisé les Traités et on instaure des « règles intangibles ». On gagnera en efficacité, mais au prix de moins de démocratie (sauf à revoir le rôle du Parlement européen, qui aurait droit d'initiative législative – garder à l'œil cependant que ledit parlement penchera vraisemblablement et durablement à droite. En d'autres termes, un tel schéma donnerait grosso modo les mêmes résultats que l'option d'approfondissement du fédéralisme) !

À l'examen, on peut légitimement se demander si une des voies est réellement préférable aux deux autres ! L'équation européenne est définitivement très compliquée, qui doit nous pousser à plaider en faveur du renforcement des mécanismes du dialogue social et l'implantation durable d'espaces d'intervention pour les organisations intermédiaires de la société civile : avec cela au moins sommes-nous certains d'apporter un surcroît de démocratie dans la mécanique.

BOUGER LES LIGNES

Indépendamment d'une dispute à propos d'une éventuelle « naïveté » d'Alain Touraine, celui-ci offre une image qui bouscule : peut-être bien que l'Europe est moins paralysée qu'on imagine ! Si on veut bien suivre notre lecture de « l'époque Delors », il n'y a pas fatalité à ligne économique strictement punitive.

Ne sous-estimons pas non plus l'impact que peut parfois avoir le Parlement européen. Ainsi Michel Claise, juge spécialisé dans la criminalité financière, salue-t-il une résolution de 2013 dans laquelle il dit retrouver tout ce qui devrait

de directive. Un point en particulier du projet revenait à organiser le dumping social à l'échelle du continent : le « principe du pays d'origine » confiait le contrôle du droit du travail au pays d'origine du travailleur et non plus au pays où s'effectue le travail. Bref, une pure dérégulation vu qu'aucune harmonisation (vers le haut) des droits des travailleurs n'était organisée préalablement. Des oppositions très fortes se sont exprimées, depuis une partie de la gauche, des syndicats de plusieurs pays, des gouvernements, et aussi, il est vrai, des droites souverainistes. Les manifestations ont culminé en 2005. *In fine*, la directive publiée en 2006²⁹ était sensiblement modifiée par rapport à l'initial. Pour autant,

Quelque chose s'est organisé à ce moment-là, un mouvement social à l'échelon européen, qui a réellement impacté l'orientation politique.

constituer le socle d'une politique efficace en la matière²⁸ ! Objectivement, ce n'est pas insignifiant !

Et puis, *last but not least*, revenons un moment sur l'épisode « directive Bolkestein ». Le point de départ de la saga est un vote au Parlement européen, en 2003, d'une proposition de libéralisation des services, qu'un des commissaires de l'époque, Fritz Bolkestein a traduit en projet

nous n'irons pas soutenir que plus rien ne s'est passé en la matière depuis – le sujet demande vraiment vigilance, tant pour l'Europe que désormais aussi pour la dimension transatlantique. Mais quelque chose s'est organisé à ce moment-là, un mouvement social à l'échelon européen, qui a réellement impacté l'orientation politique. Le schéma a pu être réédité

28 Résolution du 23 octobre 2013 du Parlement européen. Évoquée par Michel Claise, *Essai sur la criminalité financière*, Racine, Bruxelles, 2015.

29 Directive du 12 décembre 2006 relative aux services dans le marché intérieur, dite aussi « directive service ».

à l'égard du projet de Traité Acta³⁰ qui prévoyait des limitations sévères aux droits de propriété intellectuelle. Clairement, cela visait les brevets, le droit d'auteur, le droit des marques, les médicaments génériques... Des négociations ont été menées dans une totale opacité entre huit États (dont les États-Unis) et l'Union européenne. Ce sont les fuites d'informations via wikileaks qui ont alerté la société civile, tellement mobilisée ensuite que le Parlement européen a fini par enterrer le projet le 4 juillet 2012.

Cela au moins doit être porteur d'espoir : même difficile (très!), c'est possible! Dès lors que l'on pense la situation, il y a de vraies raisons d'agir.

La suite des travaux s'articule comme suit. Nous savons que les images de l'Europe sont majoritairement pessimistes et négatives. Nous avons voulu, non pas prendre le contrepied, mais au moins commencer par une contribution de **Vincent Dujardin** parce qu'il exprime des raisons de « continuer à y croire » et d'investir dans le projet européen. Dans le même ordre d'idée, nous souhaitons attirer l'attention sur le fait qu'il est possible de mener des projets tout à fait intéressants avec l'aide des outils

30 Acta est l'acronyme anglais pour « accord commercial anti-contrefaçon ». Les huit pays concernés : États-Unis, Australie, Canada, Corée du Sud, Japon, Maroc, Nouvelle-Zélande et Singapour. Dans un premier temps, 22 États de l'Union européenne ont marqué leur intérêt à les rejoindre, mais parmi les absents, surprise : l'Allemagne.

européens. Parmi de très nombreux d'entre eux, « Act! » mené notamment par **Alteo** est décrit par **Et-Toufik Fathi** et les coopérations transfrontalières des mutualités chrétiennes le sont par **Agnès Chapelle**.

Ensuite, les différentes contributions sont organisées à partir de trois grands tracas des organisations sociales : les perspectives économiques, écologiques et sociales d'une part, la position géopolitique de l'Europe d'autre part, l'état du mouvement social pour une troisième part. Des groupes de militants se sont réunis autour de ces thématiques, pour expliciter leurs questionnements et dire leurs commentaires. Ces paroles de militants sont répercutées. Une « Semaine Sociale » n'est pas à confondre avec un Congrès : ce qui est exprimé à cette occasion – ainsi d'ailleurs que dans les différentes contributions – ne constitue pas la « parole officielle » du Mouvement ouvrier chrétien : l'ensemble constitue du matériel pour la poursuite des débats ; la parole militante répercutée est celle des militants qui se sont réunis par affinité d'intérêts – par exemple, nous n'avons pas constitué des groupes représentatifs de toutes les organisations et fédérations : cela n'enlève rien à l'intérêt d'entendre ces expressions, dont il ne fait aucun doute qu'elles soient sincères.

Sur les perspectives économique, écologique et sociale, c'est **Etienne Lebeau** qui répercuté l'avis des militants. **Pascale Vieille** enchaîne avec une présentation de la trajectoire des politiques sociales de l'Union – autant prévenir : les conclu-

sions ne sont pas réellement optimistes... Quant à **Philippe Pochet**, c'est principalement l'enjeu de la transition écologique et sociale qui mobilise son attention.

Lorsque les militants évoquent l'Europe dans une perspective géopolitique – c'est ce que répercute **Cécile Cornet** – c'est le pénible dossier des migrations qui est au cœur de tous les commentaires. **Nicolas Van Nuffel** fait l'état de cette question si sensible. Dans la foulée, **Jean-Christophe Defraigne** replace le sujet dans la profondeur historique des politiques occidentales au Moyen-Orient.

Pour alimenter les mouvements sociaux, **Lora Verheecke** puis **Nicolas Vandenhemel** présentent différents outils d'information disponible pour la lutte : connaître les lobbies, savoir qui a voté quoi, qui a rencontré qui. Quant à la discussion sur l'état des mouvements sociaux, un panel a été organisé, qui a réuni **Tom Vrijens** de la Confédération européenne des syndicats, **Annick Coupé** de l'Alter Summit, **Aurore De Keyzer** des Jeunes organisations combattives, et **Myriam Djegham** qui a structuré les échanges à partir de ce qu'elle avait entendu dans le groupe de militants réunis sur le thème.

Enfin, **Christian Kunsch**, le président du Mouvement ouvrier chrétien, conclut les travaux, en livrant aussi ses commentaires d'actualité politique. ■





Le projet européen est-il en danger?

“ **L**es droits civils universels ont été jusqu'à présent étroitement liés à l'Europe et à son Histoire en tant que principe fondateur de l'UE. Si l'Europe échoue sur la crise des réfugiés, ce lien avec les DCU sera cassé et sera détruit et ce ne sera pas l'Europe que nous nous représentons. Si nous échouons, ce ne sera plus l'Europe dont nous devons développer le mythe fondateur ». Ainsi parle Angela Merkel, le 31 août 2015. Et d'ajouter le 3 septembre : « Lorsque nous avons des valeurs chrétiennes à l'esprit, il est important que la dignité de chaque être humain soit protégée chaque fois qu'elle est en danger ». Par contre, Viktor Orban, Premier ministre hongrois, déclare le même jour : « Les Hongrois ont peur, les Européens ont peur, parce qu'on voit que les dirigeants européens, et parmi eux les Premiers ministres, ne sont pas capables de contrôler la situation (...). N'est-ce pas déjà en soi préoccupant que la culture chrétienne de l'Europe ne soit quasiment plus en capacité de maintenir l'Europe dans le système de valeurs chrétiennes? Si l'on perd cela de vue, la pensée européenne peut se retrouver en minorité sur son propre continent ». Ce à quoi Donald Tusk, président du Conseil européen, répondra, toujours le 3 septembre 2015 : « Être chrétien, c'est montrer que l'on est prêt à faire preuve de solidarité ». Il est tonique de constater que

Depuis l'époque des « pères fondateurs » de l'après-guerre, l'Europe a bien changé. La paix entre membres de l'Union, objectif majeur en 1945, est bien au rendez-vous. Mais les signes de crises sont aujourd'hui nombreux. Le socle de valeurs communes d'il y a 70 ans semble en voie d'évaporation, le projet européen ne suscite plus trop d'enthousiasme, au contraire. Il est temps d'agir si l'on ne veut pas que ce dernier ne s'effondre complètement.

VINCENT DUJARDIN

professeur d'histoire contemporaine à l'Université catholique de Louvain, président de l'Institut d'études européennes

* Les astérisques dans le texte renvoient au glossaire qui le suit.

face à la crise des réfugiés, certains dirigeants européens font référence aux héritages ou aux valeurs de l'Union européenne, mais pour arriver à des conclusions inverses. L'Union a certes des héritages communs, mais cela n'empêche pas que l'on puisse observer des réactions différentes, pour divers motifs, entre l'Est et l'Ouest sur la crise des réfugiés¹, ou entre le Nord et le Sud sur celle de la zone euro.

Plus récemment encore, Frans Timmermans, le premier vice-président de la Commission européenne a lui aussi évoqué l'enjeu des valeurs : « Les valeurs européennes sont celles qui donnent la possibilité à l'homme de vivre dans une communauté, avec le plein respect de ses droits individuels. Après avoir survécu au XX^e siècle à deux essais de suicide collectif, nous avons évolué en Eu-

rope sur trois piliers : la démocratie, l'état de droit et les droits de l'homme. Les valeurs européennes sont ancrées dans l'équilibre entre ces trois éléments. Nous avons ainsi trouvé une manière de vivre en paix, basée sur le droit et pas seulement le seul pouvoir, en s'opposant à toute forme d'exclusion. C'est le grand défi d'aujourd'hui : empêcher que les réflexes humains par temps de crise, qui poussent aussi à l'exclusion, jouent aussi en Europe ». Il reste que ces déclarations appellent une mise en perspective.

L'EUROPE N'EST PAS UN CONCEPT GÉOGRAPHIQUE

À côté du mot « valeur », le numéro deux de la Commission accole donc le mot « crise ». Oui l'Europe est en crise, dans une crise grave, profonde, j'y reviendrai. Mais il s'agit dans un premier temps de se pencher sur le mot « valeur » et les fondements de l'Union, de revenir sur ces « pi-

¹ Voir son interview dans *Le Soir*, mai 2016.



liers» qui se trouvaient à la source du projet européen.

Disons-le d'emblée, l'Europe n'est pas un concept qui épouse des limites géographiques. La seule prise en considération de la frontière à l'est de l'Europe permet de s'en rendre compte². Le président français Nicolas Sarkozy a certes affirmé : «*Une Europe sans frontières, c'est une Europe sans volonté, sans identité, sans valeurs*»³. Il a aussi déclaré en mars 2005, dans un discours prononcé à l'université Mohammed V, à Rabat : «*À l'école, j'ai appris que la Turquie est un pays qui fait partie du continent asiatique. Il n'est donc pas européen. Si la Turquie adhère à l'Union, pourquoi le Maroc ne le ferait-il pas ?*» Qu'en penser ?

Il y a certes des spécificités européennes en matière de géographie, notamment dans le domaine de l'hydrographie, de proximité des mers, qui ont favorisé à la fois le commerce maritime et les puissances maritimes. Mais renvoyer l'identité européenne à la question des frontières ne résiste pas à l'analyse. Dire par exemple qu'à l'est du Bosphore ce n'est plus l'Europe, conduit à soulever immédiatement la question de Chypre qui se trouve à l'est du Bosphore et fait partie

de l'UE. L'Oural a aussi souvent été présenté, à l'instar du général de Gaulle, comme une frontière potentielle à l'Est, mais il ne s'agit que d'une petite chaîne de montagnes, dont le sommet le plus élevé se situe à 1894 mètres d'altitude, au nord de la chaîne. L'Oural n'a jamais été un obstacle au passage des populations. D'ailleurs, les éléphants d'Hannibal n'avaient-ils pas déjà traversé les Alpes 200 ans avant Jésus-Christ ? Il peut certes s'agir d'une limite conventionnelle mais pas d'une limite de l'espace européen qui n'est, précisément, pas clairement délimitée, surtout à l'Est. C'est ainsi que l'on compte 28 pays membres de l'UE, mais 54 pays membres de l'UEFA (Union des associations européennes de football), dont la Turquie. Quant au processus de Bologne, qui porte sur la réforme de l'enseignement universitaire en Europe, il compte 47 pays, dont la Turquie. Enfin, l'Union européenne des radiotélévisions (UER) rassemble des radiodiffuseurs nationaux issus de 56 pays. La frontière n'est pas le critère ad hoc pour départager ce qui est européen de ce qui ne l'est pas⁴.

Le mot «Europe», qui nous vient lui-même de l'Antiquité grecque, désigne chez Hérodote la «civilisation». Depuis, celle-ci

s'est construite sur plusieurs héritages. Le français Paul Valéry notait : «*Il y a Europe là où les influences de Rome sur l'administration, de la Grèce sur la pensée, du christianisme sur la vie intérieure, se font sentir toutes les trois*»⁵. Le IV^e siècle apparaît dès lors absolument déterminant. On

L'Europe n'est pas un concept qui épouse des limites géographiques. La seule prise en considération de la frontière à l'est de l'Europe permet de s'en rendre compte.

assiste à une forme de réconciliation entre l'Antiquité et le christianisme, qui devient une religion tolérée avec l'édit de Milan, et même privilégiée, puis plus tard une religion d'État. Il va se diffuser en bénéficiant du cadre de l'administration romaine déjà établi, mais aussi en empruntant à la culture antique des éléments dans les domaines de l'art, de la religion ou de la philosophie. Les trois héritages qui vont marquer durablement le continent européen se trouvent désormais en présence, à savoir la Grèce, Rome et le christianisme. Mais en transformant Byzance en seconde Rome, l'empereur Constantin a aussi placé, au sein de l'empire

² G. Chabert, *L'idée européenne. Entre guerres et culture : de la confrontation à l'union*, Bruxelles, 2007, pp. 17-18.

³ *Le Monde*, 12 mai 2009.

⁴ À ce sujet, voir Bernard Coullie in B. Coullie et V. Dujardin, *Fondements de l'intégration européenne. Histoire, géographie, culture, structures*, Louvain-la-Neuve, 2012, notes de cours.

⁵ Voir la conférence qu'il a donnée à l'université de Zurich en 1922.



► comme de l'Église, les ferments de la division entre l'Orient et l'Occident, division qui reste visible aujourd'hui. Au-delà, nous avons aussi pu observer au cours de l'histoire européenne, les dérives et les problèmes engendrés par le césaropapisme également présent à cette époque. Cela pose la question, qui traversera les siècles et qui reste éminemment d'actualité, des relations entre le pouvoir religieux et le pouvoir civil. On voit combien la question est présente dans ce qu'on a appelé à raison ou à tort « le printemps arabe », et alors que le cas tunisien constituera à cet égard sans doute un vrai test.

Bien évidemment, d'autres influences ultérieures seront aussi marquantes. Mais, l'Europe d'aujourd'hui doit beaucoup à ces héritages antiques, ce qui n'a pas échappé à l'un des artisans des traités de Rome dont nous allons célébrer le 60^e anniversaire l'an prochain, à savoir le ministre socialiste belge des Affaires étrangères Paul-Henri Spaak.

Le 4 avril 1957, à la tribune du Sénat, puis en mai à celle de la Chambre, Paul-Henri Spaak prononce, peu avant son départ pour l'Otan, un long discours consacré à politique étrangère de la Belgique. Il revient sur la question des racines de l'Europe et déclare : « *Mes amis socialistes croient que je les taquine quand je parle de la civilisation chrétienne, mais je veux une dernière fois m'en expliquer. (...) Je crois qu'il y a un fait historique que nous ne pouvons pas contester, et cette affirmation vient d'un homme, je le répète encore une fois, qui n'est pas catholique, qui n'est même pas croyant et qui*

n'en tire d'ailleurs absolument aucune vanité. Mais je ne peux pas ne pas constater que cette civilisation occidentale est née un peu avant Jésus-Christ, en Grèce, qu'elle a été confirmée par l'enseignement du Christ et qu'elle est basée sur quelque chose qui est essentiel, quelque chose, qui si nous l'adoptons, contient en lui-même un nombre incalculable de conséquences. C'est que cette civilisation chrétienne a été faite à la mesure de l'homme parce qu'elle a été faite sur cette idée essentielle du respect de la personne humaine. C'est le point qui me rallie aux chrétiens et il y en a beaucoup d'autres aussi. Je ne peux pas contester que cet ensei-

Le 4 avril 1957, à la tribune du Sénat, Paul-Henri Spaak prononce, peu avant son départ pour l'Otan, un long discours consacré à politique étrangère de la Belgique...

gnement du Christ soit, à travers les siècles, l'enseignement auquel nous nous rallions fatalement »⁶. Spaak évoque donc les héritages grecs et chrétiens. Bien entendu, d'autres héritages ont marqué durablement l'Europe, à commencer par les Lumières ou Rome. C'est bien par Rome que nous est parvenu l'héritage grec, et la période romaine a aussi durablement marqué de par son administration, le droit ou l'art romain qui était éminemment politique.

6 Annales parlementaires. Chambre, séance du 13 mai 1957, pp. 11-12.

AUX SOURCES DU « MOMENTUM » DE 1950

Il reste que les mots de Spaak conduisent aussi à s'intéresser à la genèse du projet européen et aux artisans de l'acte fondateur de l'actuelle Union, à savoir le projet Ceca. D'où vient l'idée d'Europe ou pour le dire autrement, le projet européen? Quel en était son moteur?

Victor Hugo disait déjà : « *Ce qui se passe en Serbie démontre la nécessité des États-Unis d'Europe. Qu'aux gouvernements désunis succèdent les peuples unis. Finissons-en avec les empires meurtriers. Muselons les fanatismes et*

les despotismes... Plus de guerres, plus de massacres, plus de carnages; libre pensée, libre-échange; fraternité... Ce que les atrocités de Serbie mettent hors de doute, c'est qu'il faut à l'Europe une

*nationalité européenne, un gouvernement un, un immense arbitrage fraternel, la démocratie en paix avec elle-même... En un mot, les États-Unis d'Europe. C'est là le but, c'est là le port »⁷. Ce n'est donc pas Jacques Delors qui parle face à la guerre en ex-Yougoslavie, mais bien Victor Hugo en 1876, année de la guerre sanglante entre Turcs et Serbes. Oui, l'un des moteurs de l'intégration européenne est donc bien la paix. « *En temps de paix, ce sont**

7 Victor Hugo, *Pour la Serbie*, 1876, dans Œuvres complètes, Paris, t. IV, p. 6.



les fils qui enterrent leurs pères. En temps de guerre, ce sont les pères qui enterrent leurs fils». Ces mots d'Hérodote ont résonné, depuis 2500 ans, tout au long de l'histoire de notre continent. Mais ils se sont faits particulièrement sonores, il y a cent ans, en 1914. Ils expriment la tragédie d'un conflit qui allait devenir une grande guerre européenne, puis une guerre mondiale. Ce premier conflit mondial a placé face à face plus de pays, plus de soldats, il a causé plus de victimes, plus de morts, plus de blessés que n'importe quelle autre guerre antérieure. Ce fut une guerre qualifiée de «totale», marquée par le massacre et les déportations de civils, et même par un génocide – le génocide arménien –, qui ne sont pas sans annoncer les violences extrêmes dont ont été victimes des civils lors des cent années qui ont suivi, et ce, malheureusement, jusqu'à aujourd'hui. Faut-il rappeler les mots de Georges Sorel, philosophe et sociologue français, européen convaincu, qui se lamente en 1908. «Malheureuse Europe, pourquoi lui cacher ce qui l'attend? Avant dix ans, elle sombrera dans la guerre et l'anarchie, comme elle a toujours fait, deux ou trois fois par siècle». En 1912, il ajoute : «L'Europe, ce cimetière, est peuplée par des peuples qui chantent avant d'aller s'entre-tuer. Les Français et les Allemands chanteront bientôt»⁸. Nous sommes deux ans avant la «Grande Guerre européenne», qui renforce le déclin de l'Europe en multipliant les barrières dou-

nières, les espaces monétaires...

Le mot «paix» ou «pacifique» revient six fois dans la courte déclaration Schuman du 9 mai 1950, qui conduira à la future Ceca. «Nous n'avons pas fait l'Europe et nous avons eu la guerre», dira en outre Robert Schuman dans la même allocution. Le plan Schuman poursuivait évidemment aussi d'autres objectifs, en particulier sur le plan économique. Ne tombons pas dans l'angélisme. Mais le désir de paix constituait un élément central. Le préambule du traité de Rome de 1957, rédigé par un français, Jean-François Deniau, contient ces mêmes objectifs : «Affermir les sauvegardes de la paix et de la liberté» et «affermir les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens». En clair, l'Europe a été fondée sur des valeurs en réponse à la négation des valeurs, qu'avaient promue le nazisme, le communisme, les totalitarismes.

LES PÈRES DE L'EUROPE ET LES VALEURS

L'évocation des Spaak ou Schuman nous mène à nous pencher sur ces pères de l'Europe de 1950, qui ont porté le projet européen sur le plan politique. Qui étaient-ils, et quels étaient leurs objectifs en prenant part à la mise sur pied de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (Ceca)? Comment se situaient-ils par rapport aux héritages que nous venons d'évoquer?

Il importe d'observer tout d'abord que pour aboutir, il fallait que gouvernent ensemble, au même moment, dans plusieurs grands pays, plusieurs hommes d'État, capables de vues à long

terme : Adenauer en Allemagne, Schuman en France, de Gasperi en Italie... Dans la foulée de cette remarque, et sans vouloir dresser une «difficile typologie»⁹ des «pères de l'Europe», nous pouvons tout de même observer que tous jouissaient d'une forte expérience internationale,

L'Europe a été fondée sur des valeurs en réponse à la négation des valeurs, qu'avaient promue le nazisme, le communisme, les totalitarismes.

y compris Jean Monnet qui avait beaucoup voyagé notamment pour vendre du cognac, et qui se trouvait aussi bien introduit en Chine et aux USA.

Tous ont connu la guerre, et la plupart en ont souffert dans leur chair : les Belges Paul van Zeeland et Paul-Henri Spaak avaient été déportés en Allemagne durant la Première Guerre mondiale, Robert Schuman a été emprisonné par la Gestapo avant de s'évader et de voir sa tête mise à prix (à 100 000 marks). Adenauer a été arrêté à l'âge de 68 ans par les nazis et raconte que jusqu'à la fin de sa vie, il a souffert d'insomnies dans le souvenir des tortures qu'il a entendues dans sa cellule. Alcide de Gasperi a été emprisonné par les fascistes italiens.

Tous les pères de l'Europe étaient aussi des patriotes. «Ils aiment leur pays et ont montré qu'ils étaient prêts à le défendre, ►

⁸ G. Chabert, *L'idée européenne. Entre guerres et culture : de la confrontation à l'union*, Bruxelles, 2007, p. 198.

⁹ Pour reprendre l'expression de Robert Franck, voir la note suivante.

► *mais pour eux, patriotisme et internationalisme ne sont pas incompatibles*». L'amour de leur patrie «ne signifie pas qu'ils la placent au-dessus des autres mais qu'ils respectent le patriotisme des autres nations»¹⁰. Leur patriotisme s'oppose donc au nationalisme de conquête.

Tous, sauf Jean Monnet, sont ce que l'on appellera des «hommes de frontières». Et des frontières souvent menacées dans l'histoire de leur pays. Schuman est né au Luxembourg, d'une mère luxembourgeoise et d'un père né Français avant de devenir Allemand après la guerre de 1870. Schuman est donc né Allemand et devient Français lorsque le traité de Versailles rend la Lorraine à la France en 1919. De Gasperi était député autrichien avant la Première Guerre et est devenu Italien après celle-ci. Paul van Zeeland, Paul-Henri Spaak, Joseph Bech appartiennent à des petits pays, et sont donc à ce titre aussi des hommes de frontières. Konrad Adenauer était maire de Cologne, près de la frontière belge. Ces hommes mesurent donc mieux que les autres ce que représente la guerre pour des conflits territoriaux. Précisons que pour Schuman, Adenauer et de Gasperi, le Français, l'Allemand et l'Italien, il y avait une langue qui leur était commune : l'allemand.

Tous les pères de l'Europe ont connu «le syndrome de la défaite, celle de 1940, celle de 1943 pour l'Italie ou de 1945 pour l'Allemagne»¹¹. Il s'agit donc d'une

10 R. Franck, «Les Pères de l'Europe : une difficile typologie», dans *Les Pères de l'Europe, 50 ans après*, Bruxelles, 2001, p. 16.

11 *Ibid.*, pp. 17-18.

conscience continentale étrangère à la conscience britannique de l'époque qui éprouve moins ce besoin de changement dans les relations internationales. Parmi les sept pays invités à former la Ceca (qui porte sur des matières premières se trouvant au cœur de la politique de l'armement), un seul a refusé, le Royaume-Uni. C'est le seul pays d'Europe de l'Ouest à avoir gagné la guerre. Les Britanniques ont plutôt connu le «syndrome de la victoire». Churchill veut donc rester le parrain de l'Europe, selon sa propre expression, mais il ne sera pas un père de l'Europe.

Nombre des pères fondateurs étaient effectivement chrétiens et même catholiques, ce qui a d'ailleurs conduit certains à parler «d'Europe vaticane», ce qui relève toutefois du mythe.

Tous sont humanistes, socialistes (Spaak) ou chrétiens (Schuman, Adenauer, de Gasperi, van Zeeland, Beyen...). Nombre des pères fondateurs étaient effectivement chrétiens et même catholiques, ce qui a d'ailleurs conduit certains à parler «d'Europe vaticane», ce qui relève toutefois du mythe.

Bien évidemment, à côté de la dimension «valeurs», les pères de l'Europe avaient aussi en tête des intérêts. Du côté allemand, on pouvait voir dans ce plan un moyen de contourner les mesures imposées à la sidérurgie par les vainqueurs du second conflit mondial, alors que les Français y voyaient une possibilité de résoudre au sein d'une organisa-

tion européenne les tensions survenues avec les Allemands autour de l'Autorité internationale de la Ruhr (AIR) et de la Sarre, détachée de l'Allemagne depuis la guerre, et qui formait avec la France une union douanière, économique et monétaire. Au-delà, la rationalisation de la production de l'acier et du charbon ne constituaient pas des vains mots. Avec ou sans le plan Schuman, c'était nécessaire, mais c'était certainement plus facile avec celui-ci. L'intérêt de l'entreprise sur le plan économique n'échappait pas non plus aux Néerlandais, tout comme la chance offerte à

l'Italie et à l'Allemagne de recouvrer le concert des nations de l'Europe occidentale. De même comptait la peur de la santé économique allemande en pleine croissance, ou l'idée

de créer une troisième puissance face aux deux superpuissances qui émergeaient tout comme celles de l'Eurafrique.

Mais au regard de ce que déclarent plusieurs acteurs majeurs des débuts de la construction européenne à propos des héritages ou des valeurs qui devaient animer le projet politique de construction européenne, qu'en est-il près de 60 ans après la signature des traités de Rome ?

Il est vrai que l'histoire de l'intégration européenne a présenté un chantier permanent. Dans son discours au Capitole déjà cité, Spaak dit que le but de la CEE est de «sauver une civilisation, des règles morales, une conception de la vie et à la mesure de l'homme





fraternel et juste » et d'« agir pour la défense d'un même idéal humain ». Lorsque Spaak évoque « l'homme fraternel », il montre bien que le mot solidarité renvoie en fait au mot « fraternité » qui est plus engageant, car il conduit à voir l'autre comme un frère ou une sœur. L'engagement semble plus personnel que ne le suggère le mot « solidarité », comme le rappelle le premier article de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droit. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité ».

LES VALEURS ET L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI ET LA CRISE DE LA PENSÉE EUROPÉENNE

La question des valeurs de l'Union est éminemment d'actualité quand on observe que face à la crise de la dette souveraine des États et celle de la zone euro, ou face à la crise des réfugiés ou des migrants, c'est l'ensemble du projet européen qui est en question.

Le prix Nobel d'économie, Joseph E. Stiglitz, qui est Américain, a évoqué à Bruxelles en 2007 à l'occasion des 50 ans des traités de Rome, ce qui distinguait l'Europe du reste du monde, et ce qui en certains points la distinguait aussi des Américains. Il citait la présence en Europe de cinq acquis : la démocratie, la justice sociale et la solidarité, le respect pour la dignité de la personne humaine, la recherche du bien commun dans l'exercice des fonctions publiques, et l'héritage des lumières qui encourage l'approche

critique¹². Dans le préambule du *Traité sur l'Union européenne*, on retrouve ces cinq valeurs évoquées par Stiglitz¹³. La justice sociale et la solidarité, voilà qui est pourtant précisément remis en cause au sein de l'UE d'aujourd'hui. L'ancien président de la Commission européenne, Jacques Delors, affirmait le 18 août 2011 dans le quotidien *Le Soir*, de façon plutôt alarmiste : « L'euro comme l'Europe est au bord du gouffre ».

Depuis la chute du Mur de Berlin, les objectifs de paix et d'unification du continent divisé après le second conflit mondial sont rencontrés. L'Europe se trouve à la recherche d'un nouvel élan et confrontée à de nouveaux et urgents défis. Comment redonner, précisément, un élan hugolien au rêve européen ? Les inquiétudes sont parfois grandes. Aujourd'hui, ce qui est en balance, c'est ni plus ni moins que l'idéal européen.

¹² Joseph E. Stiglitz, *Remarks on the Occasion of the 50th Anniversary of the Treaty of Rome*, Bruxelles, mars 2007.

¹³ Le préambule évoque les « héritages culturels, religieux et humanistes de l'Europe, à partir desquels se sont développées les valeurs universelles que constituent les droits inviolables et inaliénables de la personne humaine, ainsi que la liberté, la démocratie, l'égalité et l'État de droit ». Il confirme aussi « le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et de l'État de droit », ainsi que « la solidarité entre leurs peuples dans le respect de leur histoire, de leur culture et de leurs traditions ». L'objectif de l'Union étant toujours aussi de « promouvoir la paix » et de poursuivre « le processus créant une union sans cesse plus étroite entre les peuples de l'Europe, dans laquelle les décisions sont prises le plus près possible des citoyens, conformément au principe de subsidiarité ».

Quel est-il ? Retournons aux sources. Robert Schuman déclare le 9 mai 1950 que l'objectif est de construire des « solidarités de fait ». De même, dans son discours au Capitole, le 25 mars 1957, Paul-Henri Spaak dit que le but de la CEE est de « construire une solida-

Depuis la chute du Mur de Berlin, les objectifs de paix et d'unification du continent divisé après le second conflit mondial sont rencontrés.

rité profonde entre les peuples qui se sont si souvent trouvés dressés les uns contre les autres, mais aussi d'unir ces mêmes peuples à travers la richesse de leur diversité ». Deux ans plus tôt, le 3 juin 1955, Paul-Henri Spaak écrivait que la conférence de Messine – qui devait être celle de la relance après l'échec de la CED* en 1954 – s'était terminée à l'aube dans la mauvaise humeur, que « l'enfant Europe » est loin d'être guéri, mais qu'un « intelligent et vigoureux docteur pourra peut-être le sauver »¹⁴. Soixante ans plus tard, « le vigoureux docteur » a encore bien du travail. Même si la métrique est difficile à établir, la crise de l'Union que nous connaissons aujourd'hui est sans doute la plus grave de son histoire, d'abord parce que l'accumulation de grands défis est là, et qu'ils ne peuvent être surmontés sur la base de simples adaptations juridiques. ►

¹⁴ Michel Dumoulin, *Spaak*, Bruxelles, 1999, p. 509.



► De la crise des réfugiés et des migrants à celle de la dette souveraine des États, sans oublier la perspective du « Brexit », la crise ukrainienne ou la lutte contre le terrorisme international, l'Union européenne se trouve face à des défis majeurs et immédiats. D'aucuns ne cachent pas leur inquiétude et soutiennent que l'Union européenne n'évolue pas dans le sens voulu par les pères de l'Europe. Pourtant, il est permis de penser que ceux-ci se réjouiraient tout de même, et ce à plus d'un titre. La paix est maintenue depuis septante ans entre les pays membres de l'Union. Dix-neuf États partagent une monnaie unique, des politiques européennes peuvent être développées dans les domaines aussi variés que ceux du commerce, de la recherche, de l'environnement, de la politique régionale, de l'agriculture, de la santé, d'échanges Erasmus... Sans oublier qu'il y a vingt-sept ans, le Mur de Berlin est tombé, ouvrant la porte à la réunification allemande et à l'adhésion de nouveaux États issus de l'Europe centrale et orientale. Il importe de se souvenir de ces acquis. De même, lorsque l'on parle de crise de la pensée européenne ou de crise de l'idée européenne aujourd'hui, il convient de ne pas idéaliser le passé. L'Europe a grandi malgré ou même par les crises. Plusieurs pères de l'Europe ont encore connu l'échec de la CED de 1954. Les crises des années soixante lors des vetos français à l'adhésion britannique, celle dite de la chaise vide*, sans oublier celle de l'UEO* en 1968-1970, ou celle de l'Otan* en 1966-1967 – qui suscite aussi des tensions

entre pays membres de la CEE –, n'étaient pas des vains mots. Il en va de même de la période d'euroscélérose qui a suivi le premier choc pétrolier, alors qu'à peine entré en 1973, le Royaume-Uni soumet la question du « in/out » aux Anglais, qui optent pour le « in » en 1975. Mais la problématique relative à la contribution britannique au budget européen reste une pierre d'achoppement jusqu'au sommet de Fontai-

« Les Européens sont-ils porteurs d'un certain nombre de valeurs communes, qui fonderaient une identité européenne et donneraient les lignes directrices d'un projet européen ? »

nebleau de 1984. En 1992, alors que le traité de Maastricht suscite l'enthousiasme, Jacques Delors lui-même nourrit des sentiments mélangés, estimant notamment que la monnaie unique que l'on va mettre en place n'est pas accompagnée de suffisamment de convergences dans le domaine des politiques économiques. Enfin, en 2005, deux pays fondateurs rejettent le traité constitutionnel par la voie référendaire. « L'Europe ne fait plus rêver ». « L'Europe est dans une crise profonde », lance... Jean-Claude Juncker, alors Premier ministre luxembourgeois, en juin 2005, suite au « non » français et néerlandais... La construction européenne n'a donc pas toujours été un long fleuve tranquille. On notera d'ailleurs que le récent referendum d'avril 2016 aux Pays-Bas à propos du traité d'Asso-

ciation avec l'Ukraine a livré un score très semblable à celui de 2005, soit environ 61% de rejet, mais avec un taux de participation bien moindre.

Or, comme le dira en octobre 2005 au Sénat français, un ancien ministre socialiste, la question des valeurs n'est pas sans importance : *« Les valeurs européennes existent-elles ? Les Européens sont-ils porteurs d'un certain nombre de valeurs communes, qui fonderaient une identité européenne et donneraient les lignes directrices d'un projet européen ? C'est de la réponse à cette question que découlent les choix qui attendent l'Europe au-*

jourd'hui. Car si l'on pense que les Européens sont, au bout du compte, trop différents entre eux ; qu'ils ne portent en commun que des valeurs imprécises et très universelles ; que l'Europe n'est qu'une multitude d'entités totalement disparates, qui ont réussi à ordonner leurs relations par des rapports de droit – alors le projet d'une Europe politique perd évidemment toute légitimité. » (Paris, Sénat, 14/10/2005)

Onze ans plus tard, de nombreux défis suscitent des sentiments d'inquiétude. La crise que nous vivons diffère de celles connues précédemment. Oui, l'ampleur du vote eurosceptique en mai 2014 lors des élections européennes sonnait tel un avertissement. Depuis le traité de Maastricht, le « non » danois et le « oui » français très limite, la Commission a bien me-



suré l'ampleur du défi « opinion publique » et cherché des solutions, mais il n'est pas simple de trouver la bonne ligne de communication. Il est régulièrement question de « déficit démocratique de l'Union ». Il est vrai que le fossé entre les citoyens et leurs dirigeants, pas seulement européens d'ailleurs, semble s'accroître. Il convient de voir ce que l'on entend par « déficit démocratique ». S'agit-il du décrochage des peuples à l'égard de l'Union perçue comme un facteur aggravant de la mondialisation ? Ou entend-on par là qu'il réside un manque de légitimité des institutions à commencer par la Commission ? Dans ce cas, ne doit-on pas parler d'abord de déficit pédagogique ? Prenons un exemple. La Commission qui est souvent mise en cause, est pourtant désormais deux fois démocratique, deux fois légitime, avec le choix des Commissaires par des gouvernements élus, suivi du « grand oral » de chacun des Commissaires devant le Parlement européen. On peut débattre de certaines mesures ou trajectoires adoptées, mais on sait aussi que les règles et les traités appliqués par la Commission ont été votés par tous les États membres et ratifiés dans tous les pays. Par contre, que la Commission ait longtemps perdu son pouvoir d'impulsion, son droit d'initiative, devenant une sorte de super secrétariat du Conseil, voire une énorme machine bureaucratique, est préoccupant et de nature à peser sur son efficacité. Mais surtout, la défiance à son encontre est grande au sein de la population européenne.

Jacques Delors disait déjà qu'un grand marché ne fait pas rêver.

La paix et la démocratie ne paraissent plus comme étant en danger. L'Europe politique est le fruit d'une utopie, de l'immédiat après-guerre, celle la paix éternelle, à tout le moins pour l'Europe. Mais cette utopie est, aux yeux des citoyens, devenue une réalité. Il importe donc de trouver de nouvelles sources de mobilisation des peuples autour de l'idée européenne. La valeur de solidarité doit assurément être au cœur de cette mobilisation. Mais ce qui est sans doute plus inquiétant que l'euroscépticisme, et ce qui le nourrit d'ailleurs, c'est l'attitude de certains leaders politiques. Si des responsables des États membres européenisent les mauvaises nouvelles et nationalisent les bonnes, voire critiquent les décisions qu'ils ont eux-mêmes prises au niveau européen, les défis resteront intacts pour l'Union. Le fait même qu'un pays membre de l'Union envisage de soumettre à référendum la question de la possibilité de sa sortie montre que l'identité européenne n'est pas encore bien robuste. La nationalité est plus profondément enracinée que la citoyenneté européenne.

De plus, comme le relève Herman Van Rompuy, la proximité contribue souvent à la force d'une identité par rapport à une autre. L'idée européenne souffre de la tension entre l'espace, le *space* et le lieu, le chez-soi, le *place*. En situation de crise, le citoyen européen a plus aisément l'impression que l'Union constitue un *espace*, réservé aux privilégiés mobiles, au développement d'un grand marché intérieur sans Europe sociale approfondie, ou au passage de réfugiés non enregistrés de

l'Est à l'Ouest ou du Sud au nord de la zone Schengen. Mais pour le citoyen, cet espace, ce *space*, ne protège pas assez ; les personnes se sentent moins à l'abri. Il im-

Si des responsables des États membres européenisent les mauvaises nouvelles et nationalisent les bonnes, voire critiquent les décisions qu'ils ont eux-mêmes prises au niveau européen, les défis resteront intacts pour l'Union.

porte de rééquilibrer cette tension entre le *space* et le *place*, en sachant que protection ne veut pas dire protectionnisme.

UN NOUVEL ÉLAN HUGOLIEN ?

Ainsi la construction européenne a-t-elle été établie sur la base d'un mélange entre valeurs et intérêts. On l'a vu pour les pays fondateurs. En 1973, le Royaume-Uni avait assurément bien perçu la dimension « intérêts ». De même, lorsque les pays d'Europe centrale et orientale ont demandé leur adhésion après 1989, il est évident qu'une motivation majeure résidait dans l'arrimage à l'Occident qui pouvait les protéger d'un grand voisin « de l'Est ». Pour eux l'adhésion à l'Otan était au moins aussi importante que l'ont montré leurs prises de position au moment de la seconde guerre du Golfe. Les efforts inouïs fournis par les pays baltes pour rentrer dans la zone euro doivent aussi être mesurés à l'aune de cette réalité.

Face à la crise de la zone euro et de la dette souveraine des États, on a observé deux types de réactions, certains appelants ►



► à « plus » d'Europe, à commencer par une union bancaire et budgétaire, d'autres à « moins » d'Europe, présentant l'Europe ou la zone euro par exemple comme la source de leurs problèmes plus qu'une partie de la solution. Ils précisait que leur « intérêt » était désormais de retrouver leur souveraineté dans tel ou tel domaine. En réalité, la crise de la zone euro a constitué un « stress test » pour l'Union, qui a, pour le moment, pu sauver sa monnaie. La crise des migrants et des réfugiés constitue un autre « stress test », celui de la zone Schengen. Là aussi la solidarité a fait défaut. L'accord du Conseil européen de septembre 2015, qui prévoyait la relocalisation de 160 000 demandeurs d'asile situés en Italie et en Grèce, a conduit, huit mois plus tard, à celle d'à peine 100 migrants ou réfugiés. Mais, ce qui interpelle aussi, c'est que face aux nombreux défis de l'Europe, ou lorsque celle-ci s'est trouvée dans la tempête, l'Union donnait l'impression de devoir se résoudre à faire de la gestion de crise. Il a fallu attendre le mois d'août 2015 pour « découvrir » la réalité du monde et qu'il y avait des millions de réfugiés à nos frontières, dont beaucoup de Syriens. Il a fallu attendre la crise de la zone euro et de la dette souveraine des États – avec son paroxysme grec à partir de 2010 – pour que l'on puisse faire plus de progrès, en deux ans, dans le domaine des convergences des politiques économiques que durant près des vingt années qui ont suivi le traité de Maastricht, pourtant basé sur le pari de l'approfondissement inéluctable si on voulait pérenniser cette monnaie unique. De même, il a fallu

vingt ans, la crise des réfugiés, puis les attentats terroristes pour « découvrir » que nous avons une frontière commune aux pays membres de l'espace de Schengen¹⁵. Tout cela est de nature à alimenter de l'angoisse, ce que les Allemands appellent *Angst*. L'Europe doit rassurer, mais aus-

Qu'il s'agisse de l'union bancaire, l'union monétaire, ou la crise des réfugiés, la solidarité est remise en question, alors que les périodes de crises favorisent les replis sur soi.

si conforter son identité, une identité positive. Pas une identité exclusive de « L'Autre » qui mène à une identité de confrontation rejetant celui qui n'a pas la même langue ou la même religion. L'identité peut être ouverte à l'altérité, à l'accueil de l'autre. Ceci renvoie évidemment aux réactions des populations européennes face à la crise des réfugiés. On connaît les résultats récents des élections de mars 2016 en Slovaquie et sur quels thèmes la campagne électorale a été menée. Or, sur les 160 000 migrants qui devaient être relocalisés, la Slovaquie en a accueilli à ce jour moins de 10!

Nous savons, certes, que la politique est l'art du possible et qu'il n'est pas simple au sein de l'Union européenne de concilier à la fois démocratie, intérêt européen et intérêt national (dans 28 pays!), alors que les trois sont absolument nécessaires. Ainsi,

¹⁵ Voir à ce sujet les travaux de Luuk van Middelaar, notamment les textes présentés dans la cadre de la chaire Mercier à l'UCL, second semestre 2016.

certaines solutions, certains progrès ne sont précisément rendus possibles que grâce aux crises, après un moment de dramatisation ou de tragédie. Cela nous met dans une configuration bien différente de celle des États-Unis dont le budget de l'État fédéral est d'ailleurs 24 fois plus élevé que celui de l'Union.

Aujourd'hui, une valeur fondamentale de l'Union se trouve de plus en plus secouée. Qu'il s'agisse de l'union bancaire, l'union monétaire, ou la crise des ré-

fugiés, la solidarité est remise en question, alors que les périodes de crises favorisent les replis sur soi. Or, nous l'avons vu, il s'agit d'une valeur fondatrice et cruciale du projet européen. Parmi les crises auxquelles doit faire face l'Union, celle des réfugiés n'est pas une crise classique que l'on peut régler par des subtilités juridiques. La crise de la chaise vide* provoquée par la France du Général a été profonde en 1965-1966, elle a été longue, mais elle a pu se résoudre par un compromis juridique, qui a permis à la CEE de continuer à travailler jusqu'à l'Acte unique de 1986. La crise des réfugiés touche à l'identité de nos sociétés. Parmi les défis de l'Europe, il y a la nécessité de construire un « nous » européen qui est encore faible et qui permette d'englober les Européens issus de différentes cultures.

Au-delà, face aux nombreux et urgents défis qui se présentent à elle, l'Europe a besoin de renforcement et de cohérence, afin d'être capable de réunir ses voix plurielles autour d'une seule po-



litique. C'est vital tout simplement pour le bon fonctionnement de l'UE. C'est aussi vital pour peser sur la scène internationale. Or, on le sait, qu'il s'agisse de la crise de l'euro, des réfugiés ou celle de l'Ukraine, elles dépassent largement le cadre européen. De même, et dans un tout autre domaine, celui du défi climatique, l'unité de référence est bien... la planète. Peut-être se dirigera-t-on vers une réorganisation assez substantielle de l'Union autour d'un noyau dur et de cercles concentriques? Ce ne sera certainement pas simple car il n'est pas du tout acquis que le recentrage autour des six pays fondateurs par exemple (ou ceux de la zone euro) puisse, à ce stade, soulever beaucoup d'enthousiasme au-delà de la pure rhétorique, même au sein des pays concernés.

En ce qui concerne les incertitudes liées au « Brexit », on notera que Monsieur Cameron a pris des risques inconsidérés en organisant un référendum sur le sujet. Ses récentes et inhabituelles manifestations publiques d'attachement à l'Union peuvent être accueillies par un clin d'œil. Le 21 février 2016, soit le lendemain de l'accord obtenu pour son pays lors du Conseil européen, Cameron déclare à l'issue d'un Conseil des ministres que le Royaume-Uni sera « plus fort, plus en sécurité et plus prospère au sein d'une Union européenne réformée ». De même, devant la Chambre des Lords, le 22 février 2016, Cameron prévient qu'une sortie de l'UE menacerait la sécurité « économique et nationale » du Royaume-Uni¹⁶. Le récent vote favorable au « Brexit »

pourrait conduire à des développements imprévisibles pour le projet européen. Une initiative devra être prise afin de tenter de rapprocher le citoyen du projet européen.

Quant à la question du leadership de l'Union, elle restera centrale elle aussi. De fait, l'Union européenne est certainement une remarquable réalisation technique par la création d'un grand marché, d'une monnaie unique, de politiques communes. Mais elle est aussi autre chose. Elle est œuvre de paix, elle a consolidé la liberté retrouvée et la démocratie en Grèce, puis en Espagne, et au Portugal, enfin dans les pays de l'Est, sortant de plus de quarante ans de dictature communiste. La construction européenne ne cherche pas seulement à rapprocher les États, elle cherche aussi à rapprocher les peuples. Les remèdes techniques à apporter aux problèmes actuels existent. Il reste à porter les choix politiques, et ce n'est pas simple, car la question que l'on se pose tout simplement est de quelle Europe parle-t-on, avec par exemple quel degré d'intégration en matière de gouvernance économique, ou quel équilibre entre solidarité et responsabilité ou subsidiarité, et avec quel processus en matière de prise de décision? Après les premiers élargissements, on a créé puis renforcé les fonds structurels pour aider... la Grèce, mais aussi l'Espagne et le Portugal. Le

mot « solidarité » fait davantage grincer dans certains pays, mais le mot « responsabilité » inquiète dans d'autres. « Cette Europe que nous avons tant aimée, nous ne sommes plus loin aujourd'hui de la détester ! Or, nous voulons rester des militants de la cause eu-

La construction européenne ne cherche pas seulement à rapprocher les États, elle cherche aussi à rapprocher les peuples. Les remèdes techniques à apporter aux problèmes actuels existent.

ropéenne, mais d'une autre Europe". Si l'Europe peut aussi permettre le progrès de la solidarité, force est de constater que, malheureusement, la moitié des États membres (ou plus) n'en veut pas ! », lit-on dans le programme présentant cette Semaine sociale. La crise de l'eurozone a été révélatrice de la diversité culturelle de l'Union. Elle a en effet aussi montré une nouvelle fois, à l'instar de l'ensemble de la construction européenne, que – nous l'avons dit – concilier démocratie, Europe, et sensibilités nationales, c'est très compliqué, surtout à 28. On a pu voir de façon plus globale que certaines solutions ne sont rendues possibles, notamment sur le plan de la solidarité, qu'en passant par la BCE, comme l'a encore montré le récent « *quantita-*

16 Bulletin Quotidien Europe, 24 février 2016.



► *tive easing*»¹⁷. Mais l'Europe ne peut avancer sur des fondements solides que lorsque, par la voie démocratique, on peut aboutir au point de rencontre entre intérêt européen et intérêts nationaux. On notera à cet égard qu'à la suite de la crise de la zone euro, le rôle du Conseil européen s'est sensiblement accru. Que les États membres se disent disposés à engager 500 milliards d'euros afin de lutter contre la crise de la zone euro n'y est pas étranger. Cet argent provient des contribuables nationaux. Dès lors, l'argument des chefs d'État ou de gouvernement a été d'affirmer qu'en tant que responsables devant leurs parlements et vu que l'argent est livré par les contribuables nationaux, il est légitime qu'il leur revienne de gérer cette crise. Cet argument financier a été capital

17 Autrement dit « assouplissement quantitatif ». Normalement, lorsqu'il s'agit de relancer l'économie, la Banque centrale prête un peu plus à court terme, afin de faire baisser les taux d'intérêt. La baisse est répercutée en cascade vers tous les agents économiques, ce qui favorise les demandes d'emprunts pour les investissements, et donc l'activité. Mais, lorsque les taux d'intérêt à court terme approchent de zéro, l'outil ne fonctionne plus. D'où le recours à des politiques dites « non conventionnelles ». Le quantitative easing est l'une d'entre elles, qui consiste, pour une banque centrale, à racheter massivement des titres de dettes aux acteurs financiers, avec de la monnaie qu'elle crée à cet effet (elle « fait tourner la planche à billets »). L'hypothèse est : pour provoquer une reprise économique, il est nécessaire et suffisant de stimuler la « création de crédits ». Par ailleurs, le QE sert aussi d'outil de lutte contre la spéculation sur les taux des obligations finançant les dettes européennes. En zone euro, c'est pratiqué depuis mars 2015. Au vrai, le caractère non conventionnel tient moins à la pratique elle-même qu'aux volumes concernés et à la durée. (Note de Pierre Georis)

dans le rôle qu'ont joué les chefs d'État dans la gestion de la crise de la zone euro qui justifiait aussi cette concentration de pouvoir. Il s'agissait d'un véritable « stress-test » de l'Union, qui pouvait mettre en danger l'Union européenne elle-même. L'euro, qui avait contribué à construire l'Europe, pouvait conduire à son dé-

« L'Union européenne est bien sûr notre seul moyen de survivre sur le plan économique et écologique. Sans l'Europe, nous serions à présent dans la crise des années trente. »

litement. On rappellera que certains pays n'avaient tout simplement plus accès aux marchés financiers¹⁸.

Quant au « couple franco-allemand », il renvoyait, depuis 1950, à un équilibre au sein de l'Europe, entre l'Allemagne, qui jouissait d'un grand poids économique, mais manquait de poids politique, et d'autre part, la France qui se trouvait dans une situation inverse. Il y avait donc un partage des rôles entre les deux grands. C'était vrai avec les Adenauer/de Gaulle, Giscard d'Estaing/Schmidt, Mitterrand/Kohl ou Chirac/Schröder. Dès la fin de l'année 2011, soit lorsque la France a perdu son « triple A »,

18 Voir à ce sujet ce que rapporte Herman Van Rompuy – qui était alors président du Conseil européen – lors de son cours d'actualité dispensé à l'Institut d'études européennes de l'UCL. (Note de Pierre Georis)

soit son statut de créateur privilégié, son poids politique a faibli, même si Nicolas Sarkozy s'était parfois montré capable de modifier une décision de Conseil européen à lui tout seul. Depuis l'élection de François Hollande, la voix, devenue très peu sonore, de la France au Conseil européen – à l'exception peut-être du cas grec

lors du sommet de juillet 2015 – nous renvoie même à la vision d'une Europe allemande. C'est que le poids économique de l'Allemagne – conjugué à la faiblesse de la France à la fois sur

le plan économique et politique – lui confère un rôle de premier plan, que ce soit au Parlement européen, à la Commission et bien entendu au Conseil européen. Nous sommes aujourd'hui face à une absence de couple franco-allemand. On l'a encore vu tout récemment lors des négociations avec la Turquie sur la question des réfugiés. Il va de soi que cette situation n'est pas saine.

Bref, cette Semaine sociale se tient à un moment sans doute plus délicat que jamais pour l'Union.

Laissons dès lors le mot de la fin au premier président stable du Conseil européen, qui déclarait le 2 février 2010 qu'il importait d'enthousiasmer les nouvelles générations pour l'idée européenne, alors que le populisme, inverse du courage et de la responsabilité, et l'État-spectacle consti-



tuent le plus grand danger pour la démocratie. Il ajoutait : « *L'Union européenne est bien sûr notre seul moyen de survivre sur le plan économique et écologique. Sans l'Europe, nous serions à présent dans la crise des années trente. L'Union est le seul instrument pour défendre nos idéaux et nos intérêts dans ce monde globalisé. Mais l'Europe est aussi l'ouverture sur l'autre, sur 28 pays, sur 24 langues, avec sa diversité de religions et de philosophies. L'Europe est à l'opposé des forces négatives qui ne reconnaissent pas l'autre dans sa spécificité. L'Europe est du côté des forces positives caractérisées par le respect, l'enthousiasme, l'espoir, la compassion, l'entraide* ». À cet égard, l'année 2016 risque d'être marquante pour l'avenir de l'Union. Reste à savoir de quel côté penchera la balance... Occasion de se souvenir de ces mots de Denis de Rougemont : « *Il y a décadence, que lorsqu'on ne dit plus "qu'allons-nous faire?", mais "que va-t-il arriver?"* ». Alors qu'allons-nous faire ? « Unie dans la diversité », telle est la devise de l'Union. Pour cela, les Européens devront d'abord s'entendre sur un socle commun de valeurs. Un projet européen basé sur les seuls « intérêts », et marqué par un déficit d'Europe sociale ou de solidarité, est voué à l'échec. Il ne sera pas aisé de relever ce défi car la plupart des valeurs qui ont contribué à ériger le projet politique de construction européenne se trouvent aujourd'hui discutées. Ce ne sera certes pas un chemin facile, mais c'est l'unique chemin. ■

GLOSSAIRE

CED : Le projet de Communauté européenne de Défense est à comprendre dans un contexte de guerre froide, devenant chaude en Corée dès 1950. L'Otan, créée en 1949, n'était pas encore opérationnelle. L'idée était dans l'air de permettre le réarmement de l'Allemagne occidentale, mais dans un cadre contrôlé internationalement. Ainsi le Traité CED a-t-il été passé en 1952 entre les mêmes six États que ceux de la Ceca. Concrètement, il s'agissait de créer une armée européenne, avec les institutions supranationales requises, placée sous la supervision du commandant en chef de l'Otan (lui-même nommé par le Président des États-Unis). L'Assemblée nationale française a cependant refusé de ratifier le Traité, ce qui a entraîné, de fait, son enterrement dès 1954.

...

UEO : Malgré l'échec de la CED, subsistait l'enjeu de s'assurer durablement la coopération des USA dans la défense de l'Europe, en montrant la volonté européenne de participer activement à sa propre défense. Ainsi est née l'Union de l'Europe occidentale, suite à une initiative britannique, en 1954. Avec moins de supranationalité, dans un cadre qui organise le lien entre les membres de la Ceca (puis de la CEE) avec le Royaume-Uni, ainsi que le pouvoir de contrôle sur les armements des pays membres, l'Allemagne occidentale est autorisée à se réarmer, c'est-à-dire à disposer d'une armée nationale et à adhérer à l'Otan. Dans les faits, l'UEO a permis à la RFA d'accéder au statut d'État souverain, non sans une relance des tensions avec le Bloc de l'Est. Au-delà, l'UEO n'a pas eu de développements très significatifs au profit d'une défense européenne réellement indépendante des USA. Elle a été dissoute en 2011, en suite du Traité de Lisbonne instaurant la Politique de sécurité et de défense commune.

...

Crise de la chaise vide : Désigne le procédé de blocage des institutions européennes, tel que pratiqué par la France du 30 juin 1965 au 30 janvier 1966 : ne participant plus au Conseil des ministres de la CEE, elle rendait toute décision impossible. La source du conflit est à comprendre dans l'opposition entre deux visions différentes de l'avenir de l'Europe : la vision gaulliste d'Europe des patries (qui a pour corollaire qu'une décision se prend à l'unanimité des États) et celle de l'Europe fédérale, qui accepte une instance supranationale dans laquelle la décision peut se prendre à la majorité. Factuellement, le conflit s'appuyait sur des divergences en matière de politique agricole commune et sur le rôle du Parlement européen. Le compromis qui a permis la sortie de crise : lorsqu'une question concerne un "intérêt vital", l'unanimité reste requise.

...

Crise de l'Otan 1966—1967 : En mars 1966, la France décide, sans pour autant quitter l'Otan, de ne plus participer à son commandement intégré, ni de mettre de forces à sa disposition. Dans le chef du général de Gaulle, "il s'agissait de modifier la forme de l'alliance sans en altérer le fond". En l'occurrence, la France recouvrait l'entier exercice de sa défense sur l'entièreté de son territoire. Il ne s'est pas agi d'un coup de tête : dans la perspective de retrouver cette souveraineté, la France s'était engagée dans un programme nucléaire propre dès 1960. En conséquence du retrait de la France, le grand quartier général des forces alliées en Europe (Shape) s'est installé en Belgique, à proximité de Mons (Casteau). ■

Glossaire établi par Pierre Georis

L'Europe en projets

U n o



Agir pour les personnes dépendantes : le projet ACT!



FATHI ET-TAOUFIK

directeur financier, Mouvement ouvrier chrétien

Le projet Grundtvig Multilatéral *Acting for Dependent People*, co-financé par le Programme de formation tout au long de la vie de l'Union européenne répond aux exigences d'accompagnement de la population vieillissante et dépendante.

On compte aujourd'hui en Europe 504 millions de citoyens qui peuvent être confrontés à la nécessité ou au désir d'intervenir auprès de personnes dépendantes. Plus de 80 millions de personnes en situation de handicap. En 2060, la population de plus de 65 ans devrait représenter 30% de la population européenne.

L'accompagnement de la dépendance et du handicap est, partout en Europe, à des degrés divers, partagé entre l'intervention des pouvoirs publics et celle des bénévoles et les associations qui les encadrent.

L'un des défis du XXI^e siècle est de répondre à une demande accrue en matière d'accompagnement d'une population vieillissante tout en préservant les systèmes de santé et de protection sociale des pays de l'Union européenne.

CONSTAT PARTAGÉ

Les partenaires du projet *Acting for Dependent People* partagent le constat suivant : il existe un déficit de complémentarité entre les interventions des professionnels et ceux des citoyens intervenant bénévolement. Les besoins souvent tacites des bénévoles/volontaires

en matière de formation ou d'accompagnement ne sont que rarement pris en charge. Si des initiatives de soutien et de formation en direction des bénévoles (aidants) existent et se développent en Europe, la question des difficultés de relation et de coordination entre les professionnels de l'aide à domicile et les citoyens bénévoles reste encore peu étudiée ou insuffisamment appréhendée.

Répondre à cette problématique constitue donc une priorité sur laquelle il convient d'innover, et autour de laquelle le Consortium de partenaires associés a souhaité s'engager.

Ainsi, le projet *Acting for Dependent People* cherche-t-il à :

- améliorer simultanément la qualité de la prise en charge globale des personnes dépendantes et prendre en compte les difficultés rencontrées par les citoyens bénévoles ;

- identifier et mettre en place les conditions d'une articulation et d'une coordination entre les pratiques de ces derniers et les compétences des professionnels intervenant simultanément à leurs côtés ;

- produire un outil unique (kit de formation et de sensibilisation) pouvant être utilisé partout en Europe pour une efficacité accrue des services à domicile et une reconnaissance professionnelle de l'expertise des citoyens bénévoles.

En termes d'objectifs opérationnels, le projet visait à :

- réaliser une comparaison des dispositifs existants en matière de formation et/ou de soutien aux ci-

toyens souhaitant s'engager de manière bénévole sur les territoires d'intervention et dans les pays des sept partenaires ;

- développer et expérimenter des modules de formation et de soutien, créateurs de compétences et/ou favorisant la reconnaissance de compétences ;

- capitaliser et diffuser les résultats obtenus, dans une perspective d'intégration dans les politiques d'animation des territoires et organisation d'actions de démultiplication auprès d'utilisateurs potentiels.

Les résultats de l'analyse comparative mise en œuvre dans les territoires des sept partenaires du programme ont mis en évidence trois points principaux :

- l'épuisement/la fatigue des aidants ;

- un basculement des rôles sous-tendus par la méconnaissance des rôles de chacun ;

- un déficit en communication.

Les suggestions visant à améliorer ces trois points passent par le développement de valeurs communes telles que le respect mutuel, la confiance, l'empathie et la compréhension.

Améliorer la qualité de la prise en charge d'une personne dépendante c'est considérer ses besoins, sa vulnérabilité, mais c'est également prendre en considération que les différents intervenants sont vulnérables eux aussi. Si cette vulnérabilité est reconnue, il faut trouver les moyens pour qu'elle devienne un atout.

Il est donc nécessaire de développer les capacités :

- à se connaître soi-même (savoir-être) ;

- à agir par soi-même (pouvoir faire) ;

- à pouvoir rendre compte de ses choix (savoir communiquer) ;

- à être responsable de ses actes. ►



DIMENSION EUROPÉENNE

La force du projet européen «ACT!» repose sur les outils développés mais également sur la structure même de son partenariat : représentants européens des différents secteurs et niveaux impliqués dans la problématique (aidants, élus, administration, entreprises, centres de formation...), couverture géographique et culturelle (représentativité du territoire européen) ainsi que sur le caractère transférable des outils développés à d'autres pays européens.

Le guide ACT! (disponible à partir du site <http://act-people.eu/fr/>) ne se veut pas un manuel mais un ensemble d'orientations destinées essentiellement aux formateurs et organismes qui souhaitent intégrer de nouvelles méthodologies dans leur plan de formation ainsi que de nouveaux outils testés par le Consortium et basés sur un apprentissage significatif. Le guide peut également s'avérer être un support utile pour l'ensemble des acteurs du secteur de l'aide, des autorités locales et régionales, des organisations gouvernementales et non gouvernementales qui souhaitent consolider la formation et l'intervention des personnes qui ont consacré, consacrent et/ou consacreront une partie de leur vie à l'aide aux personnes dépendantes.

Les outils ont été adaptés au contexte socio-économique, culturel et linguistique des pays partenaires. L'expérimentation a été réalisée dans les régions du partenariat : Asturies, Corse, Darmstadt, Friouli-Venizia-Giulia, Nord-Pas-de-Calais, Stredne Slovensko et Wallonie. Avec pour objectif de parvenir à une plus large diffusion et à l'intégration au niveau national (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie et Slovaquie), puis au niveau européen. ■

Soins de santé transfrontaliers : l'exemple franco-belge

AGNÈS CHAPPELLE

Alliance nationale des mutualités chrétiennes

À l'origine, la réalité de l'accès aux soins pour les patients le long de la frontière franco-belge était la coexistence de deux systèmes de santé distincts avec leurs propres règles et organisation. La présence de la frontière rendait très difficile au niveau administratif de pouvoir bénéficier de soins dans un hôpital parfois proche de seulement quelques centaines de mètres mais situé de l'autre côté de cette frontière. Le patient pouvait dès lors seulement bénéficier de l'offre de soins de son propre pays et était privé de l'opportunité de l'accès à l'offre de proximité et parfois complémentaire car elle était de l'autre côté de la frontière.

La conséquence était l'obligation pour toute une série de personnes de parcourir parfois de longues distances pour avoir accès aux services.

Dans le domaine de la prise en charge des urgences, cette réalité allait au-delà de «l'inconfort» car le délai de prise en charge était, dans certaines régions, bien au-dessus des temps recommandés. Le plus petit intervalle médical libre (IML) est pourtant capital pour éviter les séquelles en cas d'accident vasculaire cérébral (AVC), par exemple.

Quand des assurés sociaux s'étaient rendus de l'autre côté de la frontière pour se faire soigner, ils devaient souvent faire face à

une procédure longue et difficile pour obtenir le remboursement des soins.

Face à cette réalité, les acteurs de terrain, mutualités, caisses primaires d'assurance-maladie, hôpitaux ont saisi l'opportunité des fonds européens «Interreg» et ont monté des projets pour améliorer l'accès aux soins dans la zone franco-belge. Les initiatives déclinaées plus bas ont été rendues possibles grâce à ces fonds européens de développement régional (Feder) et sont le résultat de plus de dix années de travail de coopération de l'ensemble des partenaires réunis pour la plupart au sein de l'Observatoire franco-belge de la santé (OFBS).

UNE RÉGULATION

La santé et la protection sociale sont des compétences de l'État et répondent au principe de la territorialité des prestations : un assuré social a droit aux soins dans son pays d'assurance.

Des exceptions existent pour des situations particulières comme les travailleurs frontaliers.

Au niveau européen ce sont les Règlements de coordination des systèmes de sécurité sociale¹ qui posent les règles d'accès aux soins à l'étranger. Ils ont été complétés au fil des années par la jurisprudence de la Cour de Justice de l'Union eu-

¹ Règlements 883/2004 sur la coordination des systèmes de sécurité sociale et 987/2009 fixant les modalités d'application du règlement (CE) n° 883/2004.



ropéenne (CJUE) qui a maintenant été intégrée dans la Directive européenne sur les soins transfrontaliers².

Les projets développés s'inscrivent dans les règles mises en place par cette réglementation et plus particulièrement les Règlements de coordination de sécurité sociale.

DES CONVENTIONS

Après la mise en place des conventions interhospitalières sous forme de projets-pilotes, devant le besoin d'un cadre juridique à la coopération, les projets ont plaidé pour la signature d'un accord franco-belge.

En 2005, la Belgique et la France ont signé l'accord-cadre de coopération sanitaire qui est entré en vigueur en 2011. Cet instrument définit le territoire, les bénéficiaires des conventions, les modalités de prise en charge et les entités compétentes. Pour la Belgique, il désigne les organismes assureurs (mutualités), l'Inami et les dispensateurs de soins (hôpitaux) comme les acteurs signataires des conventions. Cette étape a permis le développement de projets plus complets que sont les zones organisées d'accès aux soins transfrontaliers (Zoast).

Les Zoast permettent à la population couverte par l'assurance-maladie résidente sur un territoire donné de se rendre dans les établissements de soins partenaires à la convention sans obstacle administratif ou financier. Le patient bénéficie des soins selon les règles du pays où il est soigné.

À l'heure actuelle, un maillage presque complet couvre toute la frontière franco-belge. Il existe huit zones organisées d'accès aux soins transfrontaliers (Zoast)³.

Dans le champ de la prise en charge des urgences, une autre convention a été signée en 2007 entre la France et la Belgique. Cette convention franco-belge en matière d'aide médicale urgente a été déclinée de manière régionale (Nord, Ardennes, Lorraine).

Ces conventions visent les services mobiles d'urgence et de réanimation (Smur) attachés aux hôpitaux inscrits dans les conventions pour des interventions dans des communes définies précisément. L'accord prévoit également les modalités de facturation des interventions.

L'objectif est l'intervention d'un Smur du pays voisin en cas d'indisponibilité du Smur « national ». Ceci permet une prise en charge plus rapide du patient qui fait appel au 100/112. Dans certaines régions, la convention a même été adaptée pour permettre au Smur étranger d'intervenir en première intention. En effet, sur certains territoires, le Smur français, par exemple est plus proche que le Smur belge.

Ces conventions ont permis d'améliorer la prise en charge des patients en réduisant le temps entre l'appel aux urgences et la prise en charge par une équipe médicalisée.

DES AVANCÉES

Ces projets ont permis d'améliorer l'accès aux soins pour le patient par l'accès facilité à une plus grande offre de soins, plus proche de chez lui et de sa famille, sans difficulté administrative ou financière et une meilleure prise en charge pour les urgences.

Pour les prestataires de soins, ces conventions sont une opportunité d'avoir accès à des plateaux techniques d'hôpitaux voisins, de partager leurs pratiques, de faciliter leur mobilité.

Pour les professionnels de l'assurance-maladie comme les mutuali-

La santé et la protection sociale sont des compétences de l'État et répondent au principe de la territorialité des prestations : un assuré social a droit aux soins dans son pays d'assurance.

tés, ces années de coopération ont permis de créer un réseau franco-belge de collègues et de personnes ressources pour mieux servir et conseiller les membres.

De manière plus globale, ces projets tendent à une mutualisation de l'offre et dès lors génèrent des économies d'échelle. Ils réduisent les déplacements des patients et de leur famille. En facilitant le franchissement de la frontière et une meilleure connaissance et coopération des systèmes, ces conventions apportent une pierre à la construction européenne au service des citoyens et de l'intérêt général. ■

² Directive 2011/24/UE relative à l'application des droits des patients en matière de soins de santé transfrontaliers.

³ Zoast Littoral, Zoast MRTW-URSA, Zoast TourVal, Zoast Mons-Maubeuge, Zoast Thiérache, Zoast Ardennes et Zoast LorLux.

Quelques autres projets du MOC menés avec l'aide de l'Europe

SEED : l'entrepreneuriat social

Le partenariat SEED repose sur un consortium de 5 organismes provenant de 5 pays différents (Zemgales – LV, FTU – BE, SEC – BE, ISQ – PT, ISIS – DE).

Le projet vise à développer des activités pour la promotion de la formation à l'entrepreneuriat social; il se donne comme objectifs d'identifier et promouvoir les bonnes pratiques des entreprises sociales dans les 5 pays partenaires, de développer des outils pédagogiques à destination des éducateurs d'adultes, d'échanger les expériences à travers l'organisation de mobilités d'apprentissage pour de potentielles *start up*. Une expérimentation des outils produits a eu lieu dans les 5 pays partenaires mettant l'accent principalement sur la promotion de la formation de nouveaux entrepreneurs sociaux. ■

Pour plus d'informations : <http://seedproject.eu>

.....

SKILLTOUR : Tourisme rural et développement local

Le partenariat Skilltour repose sur un consortium de 6 organismes provenant de 6 pays différents (Europa Point – UK, CIEP – BE, SEC – RO, Stp Consulting – ES, Inthecity – NL, Mewcat – GR).

L'objectif du projet est de développer les compétences entrepreneuriales de personnes souhaitant mettre en place un projet dans le secteur du tourisme rural. Il vise ainsi à permettre à ce public cible de proposer des produits de haute qualité, des services innovants et de mieux gérer leurs entreprises de manière durable et responsable. ■

Pour plus d'informations : <http://skilltour.eu>

CerTIC : Certification des acquis TIC dans le secteur socioculturel

Projet mené par le CIEP en collaboration avec 7 partenaires de 4 pays différents (LabSet/ULg – BE, ISQ – PT, ESEFF – PT, SEC – RO, Sapientia University – RO, Euroform – IT, Valuetech – IT).

Gsm, ordinateur, tablette, fracture numérique, internet, wikipédia, email, facebook, twitter.... Le numérique nous a envahi et joue un rôle important dans les rapports de force. Celui qui ne sait pas s'en servir ou qui s'en sert mal est défavorisé à différents niveaux. Écrire un CV, remplir un formulaire d'inscription, envoyer un mail, payer une facture, se renseigner sur les horaires de transports en commun, rechercher des infos, twitter... Activités quotidiennes pour les uns et pourtant encore inaccessibles à d'autres. Le projet CerTIC propose un soutien des formateurs et animateurs dans leurs interventions pédagogiques. Il s'agit de renforcer leurs pratiques et savoir-faire par une formation à l'usage des TIC dans la pratique pédagogique. Le processus d'apprentissage sera sanctionné par un certificat universitaire délivré par le Centre LabSet de l'ULg. ■

Pour plus d'informations : www.certicproject.eu

XXI TRAINER : le formateur du XXI^e siècle

Le partenariat XXI Trainer repose sur un consortium de 5 organismes provenant de 5 pays différents (CFL Söderhamn – SE, CIEP – BE, CIEP – BE, ISQ – PT, SEC – RO, ITC – ES, HAU – GR).

L'idée du projet est basée sur le fait que la qualité des pratiques et méthodologies innovantes des formateurs et des enseignants pourrait avoir un impact bénéfique sur la qualité et l'attractivité des systèmes d'enseignement et de formation professionnelle. Le projet XXI Trainer répond à la nécessité de mettre en œuvre des réformes relatives au processus de formation continuée des formateurs et des enseignants pour les outiller avec des compétences liées aux nouvelles possibilités d'emploi, aux nouveaux besoins du marché ainsi qu'aux besoins et attentes des nouveaux groupes cibles. ■

Pour plus d'informations : www.xxitrainer.eu

.....

VASIE : Vieillesse Actif et Solidarité en Europe

Le partenariat VASIE repose sur un consortium de 6 partenaires de 6 pays différents (CIEP – BE, IRIPS – FR, BFI OOE – AT, STIMULUS – SK, CSF – IT, Filia – CZ, IASIS – GR).

Maintenir la vitalité des personnes âgées, renforcer leur participation et celle des jeunes à la société et éliminer les obstacles entre les générations : tels sont les objectifs du projet VASIE qui vise à favoriser le vieillissement actif et à développer la solidarité intergénérationnelle sur la base des compétences sociales. Pour ce faire, le projet développe des modules de formation par et pour les publics ciblés par le projet : faire travailler ensemble deux univers distincts, les seniors et les jeunes, peu (ou pas) habitués à échanger et à coopérer en mettant l'accent sur des compétences sociales. ■

Pour plus d'informations : <http://vasie.eu>

QU'EST-CE QUE LE MOC ?

Le Mouvement ouvrier chrétien est un mouvement social, ouvert et pluraliste, qui développe un projet politique de solidarité et d'égalité

→ par l'éducation permanente (la démocratie culturelle, la démocratie économique et la démocratie sociale)

→ par l'action collective et la citoyenneté participative

→ par la lutte contre les exclusions de toute nature.

Le MOC s'investit par ailleurs dans de nombreux partenariats de réseaux qui agissent sur diverses thématiques. Entre autres : le droit au logement, l'accès à l'énergie, le développement durable, l'accueil des réfugiés, la solidarité internationale, l'égalité entre hommes et femmes, l'enseignement, la formation et l'emploi, la culture, la santé.

Le MOC est présent et agit en Wallonie et à Bruxelles. Il rassemble et est le porte-parole politique de cinq organisations sociales qui trouvent leur origine dans l'histoire ouvrière et le monde sociologique chrétien. Beweging.net est son homologue en Flandre. Ses organisations constitutives :

→ L'alliance des Mutualités chrétiennes

→ La Confédération des syndicats chrétiens (CSC)

→ Vie féminine, mouvement féministe d'éducation permanente

→ Les Équipes populaires, mouvement d'éducation permanente en milieu populaire

→ Les Jeunes organisés combattifs (JOC), organisation de jeunesse.

Les options fondamentales défendues par le MOC et ses organisations peuvent être résumées à partir d'une position de principe : l'égalité entre les êtres humains. Au-delà de tout ce qui peut les différencier, tous les êtres humains sont égaux et rien ne peut prévaloir sur cette égalité fondamentale. En ce sens, le MOC dénonce et entend lutter particulièrement contre trois formes de domination qui, se combinant et se renforçant mutuellement, sont à l'origine de nombreuses inégalités et injustices ici et là-bas :

→ la domination capitaliste et le rapport inégalitaire entre le capital et le travail qu'elle produit et approfondit ;

→ la domination patriarcale, illustrée par le sexisme, qui instaure et renforce l'inégalité dont sont victimes les femmes ;

→ la domination raciste, qui affirme la suprématie d'une ethnie, d'une communauté, d'une religion à l'encontre des autres et renforce les discriminations à leur égard.

Le MOC présente trois caractéristiques majeures :

→ un mouvement progressiste, adhérent aux valeurs de gauche basées sur l'égalité et la solidarité et porteuses de changement social ;

→ un mouvement pluraliste, soutenant un projet politique qui présente des dimensions s'inspirant aussi bien de la social-démocratie que de l'écologie politique et du courant personnaliste et humaniste ;

→ un mouvement indépendant, qui n'est lié à aucun parti politique et qui n'est redevable de son action que vis-à-vis des organisations qui le composent et de leurs membres.

Pour remplir ses missions, le MOC s'est doté de différents services, dont les principaux sont :

→ le CIEP, Centre d'information et d'éducation populaire, pour l'éducation permanente et la formation

→ l'association pour une Fondation Travail – Université (FTU), interface entre les organisations sociales et les universités

→ les AID, Actions intégrées de développement, réseau d'associations pour la formation et l'insertion des demandeurs d'emploi faiblement scolarisés

→ Syneco, agence-conseil en économie sociale

→ Solidarité mondiale, ONG de coopération au développement.

www.moc.be



TICS : L'usage des TIC pour combattre le décrochage scolaire

Le partenariat TICS repose sur un consortium de 7 organismes provenant de 6 pays différents (IFRTS corse – FR, ITG – FR, CIEP – BE, Quarter mediation – NL, RRI – Slovaquie, Civiform – IT, ISQ – PT).

L'idée est d'outiller les professionnels de la formation dans la perspective de pouvoir utiliser les nouvelles technologies de communication et d'information dans leur travail quotidien de formation, d'accompagnement et d'écoute de jeunes qui sont de plus en plus sur la toile, toujours connectés, toujours visibles. Les TIC peuvent jouer un rôle clé dans la mise en œuvre des mesures de prévention, d'intervention et de remédiation du décrochage scolaire. Ces technologies sont de plus en plus amenées à jouer un rôle dans l'accompagnement socio-éducatif des jeunes ; « l'éducateur numérique » est celui qui serait capable d'analyser les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies pour lutter contre le décrochage scolaire mais aussi les risques et les conséquences d'une addiction à ce type de technologies. ■

Pour plus d'informations :
www.ticsproject.com

Pour toute information pratique sur l'ensemble de ces projets, veuillez prendre contact avec Et-Taoufik Fathi
(ettaoufik.fathi@moc.be)

Perspectives économiques, écologiques et sociales





Qu'en disent les militants?

Lorsque des militants sont réunis autour de « l'Europe sociale », les débats débordent vite vers d'autres dimensions que la seule dimension sociale : les dimensions économique, écologique et démocratique du projet européen.

ÉTIENNE LEBEAU

CNE (CSC)

Les militants expriment leur inquiétude par rapport à l'état actuel du projet européen et réclament une redéfinition de son contenu. L'Europe sociale apparaît de plus en plus hors de portée, compte tenu d'un certain nombre d'évolutions.

Ainsi, les militants parlent de génération perdue pour désigner cette jeunesse européenne dont le taux de chômage dépasse 50% dans certains États membres. Ils estiment que le monde politique délaisse ces jeunes en menant une politique d'emploi qui échoue depuis 30 ans et qui devrait être réorientée vers d'autres approches, en particulier la réduction collective du temps de travail.

Les dirigeants européens sont perçus comme de plus en plus soumis à des déterminismes nuisibles pour le projet européen. Les participants pointent ainsi les risques pour l'emploi créé par la digitalisation/uberisation de l'économie. Ces évolutions – économiques et technologiques – sont vues comme un « rouleau compresseur ».

Le monde politique ne se contente pas de subir ces déterminismes, il les renforce, en négociant par exemple une nouvelle génération d'accords commerciaux qui favorisent la marchandisation des services publics et non marchands (Ceta,

TTIP, Tisa¹...).

Une dimension importante du déterminisme est la perpétuation du dogme de la croissance. Le projet européen, s'il veut prendre en compte les contraintes écologiques et la limitation des ressources de la planète, doit questionner ce dogme.

LES TRAITÉS CRÉENT DES CONTRAINTES

La dérive du projet européen ne découle pas seulement du néolibéralisme qui imprègne les décisions prises *hic et nunc*, mais aussi de celui qui imprègne les traités européens. Le néolibéralisme n'est pas que de circonstance, il est inscrit dans le cadre législatif des traités européens, ce qui en assure la perpétuation. C'est derrière ces règles européennes que nos politiciens s'abritent parfois lorsqu'ils refusent de mettre en œuvre des politiques progressistes. Ainsi, la revendication portée par certaines associations d'un fonds de garantie locative en Wallonie – qui faciliterait l'accès au logement des personnes à faible revenu – se heurte à un refus du gouvernement wallon sous prétexte qu'un tel fonds heurterait l'interdiction européenne des monopoles publics et les règles de concu-

rence. Les participants se demandent toutefois si l'argument des contraintes européennes est crédible ou s'il ne s'agit pas plutôt d'un prétexte pour masquer le refus de politiciens nationaux (ou régionaux) à agir.

Certaines notions qui inspirent le projet européen, y compris dans sa dimension sociale, ont fait l'objet d'une discussion avec les militants. Ainsi en est-il du concept d'« économie sociale de marché » officiellement inscrit dans le traité de Lisbonne. Certains estiment que ce concept peut contribuer à des progrès sociaux, d'autres y voient l'empreinte de l'ordolibéralisme allemand, c'est-à-dire de la prééminence du marché sur la dimension sociale, celle-ci ne jouant plus qu'un rôle résiduaire, au contraire de la vision qui inspirait l'« État-providence » de l'après-guerre.

La dérive du projet européen ne découle pas seulement du néolibéralisme qui imprègne les décisions prises *hic et nunc*, mais aussi de celui qui imprègne les traités européens.

Les participants soulèvent aussi un débat sur la répartition des compétences sociales entre l'UE et les États membres. En théorie, les compétences sociales sont principalement exercées par les États membres, les traités européens n'octroyant à l'Union européenne que très peu de compétences sociales. Cette situation est conforme au principe de subsidiarité, c'est-à-dire à l'idée que l'UE n'intervient que lorsque des compétences ne sont pas adéqua-

1 Ceta : « Accord économique et commercial global » entre le Canada et l'Union européenne. TTIP (ou Tafta) : Traité de libre-échange transatlantique. Tisa (ou ACS) : Accord sur le commerce des services.



► tement exerçables au niveau inférieur (États membres). Or, et particulièrement depuis la crise de 2010, l'UE modèle de plus en plus les politiques sociales des États membres. Les interventions de la Troïka (Commission européenne, BCE, FMI) dans les pays en crise et la nouvelle gouvernance dite « économique », mais qui est en réalité de plus en plus sociale, dictent de plus en plus les politiques sociales des États. Elles débouchent sur les réformes de ces dernières années : encadrement de la formation des salaires, affaiblissement voire destruction de la négociation collective, modification de l'âge du départ en retraite, etc. Ceci pose une question importante de stratégie : faut-il favoriser la délégation de compétences accrues vers l'UE ou plutôt défendre une application stricte du principe de subsidiarité, en refusant que l'UE se mêle des politiques sociales ?

D'autres processus sont pointés par les participants comme fragilisant l'État social, notamment la directive sur le détachement des travailleurs et l'évasion fiscale révélée (entre autres) par le récent scandale des « Panama papers ».

DÉFICIT DÉMOCRATIQUE

La discussion s'est ensuite focalisée sur la question du déficit démocratique. Des dossiers récents témoignent de ce que des décisions importantes sont prises sans véritable contrôle démocratique. Deux exemples sont signalés. Premièrement, la gestion de la crise grecque, dans laquelle des décisions sont prises dans des cénacles très réduits de technocrates des « institutions » (BCE, FMI, Commission...) avec des conséquences catastrophiques pour les populations vi-

sées. Deuxièmement, la négociation du TTIP, qui se mène dans un très grand secret.

L'exemple du TTIP pose aussi la question de la responsabilité de nos politiciens en Belgique. Pour que la Commission reçoive le mandat de négocier le TTIP, il a fallu que les gouvernements des États membres le lui donnent. Les militants s'interrogent sur la compétence des ministres et des responsables qui accordent ce type de mandat : comprennent-ils toujours bien la portée des textes ou projets législatifs sur lesquels ils se prononcent ?

Face à un projet européen largement insatisfaisant, la question qui se pose est celle de la remobilisation des forces progressistes.

Les participants estiment aussi que le langage européen – complexe – est une arme utilisée par le monde politique pour tenter de mettre le citoyen à distance et éviter d'avoir des comptes à rendre sur les décisions prises.

MOUVEMENT SOCIAL

Face à un projet européen largement insatisfaisant, la question qui se pose est celle de la remobilisation des forces progressistes. Celle-ci est difficile pour des raisons qui tiennent à la fois au contexte économique et aux dynamiques internes de ces forces.

Sur le plan du contexte, les participants pointent la mondialisation elle-même, qui repose sur des circuits financiers et économiques complexes. Ces circuits avantagent les multinationales,

les financiers, les détenteurs de patrimoines, en leur permettant de contourner les réglementations sociales. L'exemple récent des « Panama papers » le rappelle une nouvelle fois.

Mais la gauche doit aussi s'interroger sur ses propres faiblesses, notamment son état actuel de fragmentation. La gauche ne s'impose que lorsqu'elle surmonte ses divisions internes, comme le montrent les exemples du passé. Ainsi, c'est l'union de la gauche dans un « programme commun » qui a permis l'élection de Mitterrand en France en 1981.

Au-delà des insatisfactions que suscite le projet européen, la question posée est donc celle de la stratégie à poursuivre par les forces progressistes et notamment du ni-

veau auquel la développer. L'idéal porté par la gauche est celui d'un fédéralisme européen qui évoluerait vers un État social européen. La question est de savoir si cet objectif est réalisable dans un avenir rapproché, alors que le néolibéralisme inspire les décideurs et est ancré dans les règles quasi immuables des traités européens. L'espoir d'une Europe sociale ne doit pas empêcher les États membres eux-mêmes de prendre leur responsabilité et de développer des politiques de progrès social, quitte à braver les règles européennes qui les en empêchent (en matière budgétaire, de concurrence...). C'est ce qui fut tenté en Grèce en 2015, il est vrai sans succès. On sent bien cependant que ce débat est loin d'être terminé et qu'il ressurgira tôt ou tard ici ou là en Europe. ■

Europe sociale, un oxymore?

Trajectoire des politiques économiques et sociales européennes

Dans le contexte morose où nous sommes, il est difficile de parler d'Europe sociale. Pourtant l'auteure y a cru ! Aujourd'hui, c'est le pessimisme qui la domine. D'où un titre qui utilise le terme « oxymore », cette figure de style qui consiste à accoler deux mots contradictoires.

Après avoir défini la notion d'« acquis social », la contribution s'attachera à exposer la trajectoire suivie, des origines à nos jours, rythmée par 6 étapes, où l'on identifiera des séquences de progrès, et d'autres qui le sont nettement moins, jusqu'à la situation actuelle, où l'Europe se met quasi hors-la-loi à l'égard d'elle-même ! Quelques pistes pour l'action seront ensuite esquissées, autour du chantier social fondamental : celui de la solidarité européenne.

PASCALE VIELLE

Université catholique de Louvain

Pierre Mendes-France...



" Le projet du marché commun tel qu'il nous est présenté est basé sur le libéralisme classique du XXème siècle selon lequel la concurrence pure et simple règle tous les problèmes. L'abdication d'une démocratie peut prendre deux formes, soit elle recourt à une dictature interne par la remise de tous les pouvoirs à un homme providentiel, soit à la délégation de ses pouvoirs à une autorité extérieure, laquelle au nom de la technique exercera en réalité la puissance politique, car au nom d'une saine économie on en vient aisément à dicter une politique monétaire, budgétaire, sociale, finalement une politique au sens le plus large du mot, nationale et internationale. "

Le 18 janvier 1957.

Conférence retranscrite par tiers, vérifiée par l'auteure.

L'acquis social européen recouvre deux aspects. D'une part, ce qui découle de l'intégration européenne du fait que, dès le départ, presque consubstantiellement à la création du grand marché économique, il y eut nécessité de faire circuler la main-d'œuvre, de détacher des travailleurs, de créer des co-

mités d'entreprise européens. D'autre part, une partie des acquis résulte d'une volonté politique autonome d'abord des États membres, puis des partenaires sociaux de réaliser un projet social commun, indépendamment de ce grand marché, en matière de santé, de sécurité des travailleurs, d'égalité des chances ou de droit du travail.

Le bilan de l'acquis social euro-

péen est en demi-teinte. Un pan important de notre droit social est désormais régi par l'Europe. Mais on observe aussi des lacunes et des incohérences. Ceci est le résultat d'une Histoire, scandée en étapes, et étroitement dépendante d'une série de facteurs dont il s'agit de chaque fois mesurer la pondération. Nous pouvons identifier quatre facteurs importants :

- juridiques : les bases légales des traités eux-mêmes ;
- circonstanciels : les crises économiques, les élargissements de l'Union, des découvertes scientifiques ;
- institutionnels : les équilibres de pouvoirs entre institutions et entre les acteurs ;
- politiques : liés à la composition des gouvernements et par voie de conséquence la composition du Conseil.

Leur conjugaison va déterminer ce que les Anglais appellent « le narratif », le récit des politiques publiques.

ÉTAPE 1 – LE TRAITÉ DE ROME

La première étape, « séminale », est celle du Traité de Rome, dont le leitmotiv est : « *Le progrès économique va entraîner le progrès social* ». On est entré de plain-pied dans les « 30 glorieuses » de l'après-guerre et on considère qu'il y aura automaticité au progrès social. Cette « empreinte des origines » va constituer une matrice puissante, dont aujourd'hui encore l'Union européenne peine à s'émanciper : il faut créer un espace économique, le social va suivre tout seul sans qu'on doive faire grand-chose. Dès lors, l'ambition est de mettre en place les piliers de la libéralisation économique, notamment la libre circulation de la main-d'œuvre qui n'est pas conçue comme une di-



► mension sociale, mais plutôt comme un facteur économique parmi les autres – au même titre que la libre circulation des capitaux, services ou marchandises. À la marge, diverses mesures d'accompagnement sectoriel sont considérées comme indispensables, par exemple dans le domaine des transports – en raison de leur dimension transnationale intrinsèque – et pour l'agriculture – les États membres s'étaient engagés dans un programme d'autonomie alimentaire de l'Union, et un gros budget était réservé pour accompagner les transitions agricoles, y compris dans le domaine social. Deux secteurs font exception, pour lesquels, dès l'origine, on observe de rapides progrès : l'égalité des femmes et des hommes, ainsi que la santé et la sécurité sur le travail. Dans ces domaines, l'Europe innove par rapport à la législation – parfois inexistante – des États membres

ÉTAPE 2 – LES CHOCS PÉTROLIERS

La deuxième étape démarre avec les chocs pétroliers et l'entrée dans la première grande crise économique de l'après-guerre, qui va s'accompagner d'une perte massive d'emplois. À partir de 1974, le récit change. Une conjonction de pays européens se retrouve les manches pour affronter le défi et va notamment adopter trois directives très importantes en droit du travail, qui concernent les licenciements collectifs, les transferts d'entreprise et l'insolvabilité de l'employeur.

Les États membres s'accordent aussi pour poursuivre *l'harmonisation sociale dans le progrès*, au-delà d'un simple socle de droits

minimaux communs à tous. Ils vont ainsi avancer dans le domaine des maladies professionnelles à la faveur de la découverte de maladies qu'on ne connaissait pas auparavant. Ces découvertes sont innovantes, la réglementation assez technique, et les en-

Les deux nouveaux traités n'apportent aucune nouvelle base sociale [...]. Or, face aux fusions et restructurations, la possibilité de réaction des institutions européennes s'avère rapidement limitée.

jeux politiques peu sensibles, ce qui favorise un accord pour adopter ensemble les premières directives santé-sécurité. Ce consensus est si clair qu'en l'absence de base réglementaire dans le Traité, c'est l'article 100 qui sera exploité, selon lequel «*Le Conseil, statuant à l'unanimité sur proposition de la Commission, arrête des directives pour le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres qui ont une incidence directe sur l'établissement ou le fonctionnement du marché commun*». L'usage de cet article exige l'unanimité, mais l'époque était différente, la volonté politique présente... et l'intégration sociale progresse.

ÉTAPE 3 – L'ACTE UNIQUE

Deux événements importants vont à nouveau faire évoluer le «récit européen» : l'Acte unique européen (1987) et l'élargissement à l'Espagne et au Portugal (1986). La mondialisation fait prendre conscience aux acteurs

économiques qu'il y a désormais un nouveau «*level playing field*» (une «cour de récréation») de grande échelle – toute l'Europe – où on peut se déployer sans limites de frontières, alors que jusque-là, ce n'était pas aussi clair. La Commission va encourager la création d'acteurs-entreprises de plus grande dimension, par la voie des fusions et restructurations. Les deux nouveaux traités n'apportent aucune nouvelle base sociale, sauf en

matière de santé et de sécurité. Or, face aux fusions et restructurations, la possibilité de réaction des institutions européennes s'avère rapidement limitée. Deux raisons s'additionnent : d'abord, la modestie de leurs propositions, ensuite la difficulté d'atteindre un consensus entre les États membres.

Pourquoi ces instruments sont-ils modestes ? Soit parce que leur caractère obligatoire est très faible – on peut avoir des dispositions intéressantes et ambitieuses dans leur contenu, mais sans aucune portée obligatoire. Ainsi la recommandation sur la convergence des objectifs et politiques de protection sociale et sécurité sociale (1992) : alors que le domaine est très sensible, l'instrument est d'une audace sans précédent, complet, synthétique dans son approche¹, allant beaucoup plus loin que la conception de la sécurité sociale que

1 Jean-Jacques Dupeyroux en a tenu la plume.



d'autres organismes internationaux, comme l'OIT² ou le Conseil de l'Europe. Sauf que l'instrument n'a pas de portée contraignante !

Les instruments peuvent être modestes, tout au contraire, parce qu'ils sont contraignants, mais faibles dans leur contenu. Les États membres tendent désormais à se replier sur la législation européenne sur *les plus petits communs dénominateurs* de leurs législations. Exemple : la directive sur le congé de maternité de 1992, pour laquelle il fallait arriver à un compromis entre le pays qui organise le moins de congés de maternité (en l'occurrence, le Royaume-Uni avec huit semaines obligatoires dont seulement six sont indemnisées) et celui qui proposait le congé de maternité le plus généreux (l'Italie avec 28 semaines obligatoires et indemnisées). Le compromis se scelle à 14 semaines indemnisées, mais la directive précise que les États membres ont la possibilité de mettre en place un congé plus généreux.

Quant à la difficulté d'atteindre un consensus, elle est notamment liée au fait que parmi les États membres il n'y a pas le même degré d'intervention publique acceptable. Ainsi certains États appliquent-ils la subsidiarité verticale : quand ce sont des matières fédérées qui sont en discussion, il est difficile pour un État d'aller négocier au nom de toutes ses entités fédérées. Il faut aussi tenir compte de la subsidiarité horizontale, dans les pays où les partenaires sociaux sont compétents dans les matières sociales : diffi-

cile pour les gouvernements d'aller négocier sans les partenaires sociaux et en leur nom.

Ces faiblesses institutionnelles sont marquées par la découverte d'une exploitation possible des différences entre les réglementations nationales. L'Europe vient de s'élargir à trois pays méditerranéens : la Grèce, l'Espagne et le Portugal. Les écarts dans le coût de la main-d'œuvre et les conditions de travail se sont accrus et les États membres entrent dans un processus de concurrence sociale, où ils tendent tous à se rabattre vers le système du moins-disant pour ne pas se retrouver moins compétitifs que le moins généreux. La différence du coût du travail apparaît comme un avantage compétitif substantiel pour les pays les moins développés.

Une série de décisions de la Cour de Justice européenne vont à cette époque concerner les conflits entre d'une part des droits sociaux reconnus soit par l'Union européenne soit par les États membres, d'autre part les libertés économiques reconnues au sein de l'Union depuis sa création en 1957 – lorsqu'on pensait que « le progrès économique entraînerait automatiquement le progrès social » –, comme la libre prestation de services. Parmi ces affaires, plusieurs (Webb, Rush Portuguesa) concernent des situations où, dans le cadre d'appel d'offres, des entreprises étrangères se révèlent particulièrement compétitives en soumettant des offres avantageuses en raison du détachement de la main-d'œuvre dans les conditions sociales du pays d'origine.

L'Europe prend alors conscience

de ce que l'abaissement des barrières économiques n'entraîne pas du tout une amélioration automatique des conditions sociales mais qu'au contraire l'acquis social tend à se rétrécir comme peau de chagrin et la Commis-

Les États membres entrent dans un processus de concurrence sociale, où ils tendent tous à se rabattre vers le système du moins-disant pour ne pas se retrouver moins compétitifs que le moins généreux.

sion décide de tenter de répondre aux différentes formes que peut prendre la concurrence sociale en Europe, notamment par la mise au point d'un instrument sur le détachement des travailleurs.

LA PARENTHÈSE DELORS

Entre 1989 et 1992, Jacques Delors, président de la Commission, conduira la phase sociale la plus intéressante de l'histoire de l'Union européenne. Il s'appuie sur un des instruments qui vient d'être adopté : la Charte communautaire des droits sociaux fondamentaux des travailleurs. Celle-ci est ambitieuse mais, en raison notamment de l'opposition du Royaume-Uni, non contraignante. Jacques Delors exige que les États membres la prennent au sérieux et l'utilisent comme base programmatique pour l'élaboration d'un agenda social qui concrétisera chacun des droits reconnus par la Charte. Une série de directives seront mises en chantier : information des travailleurs sur les conditions applicables au contrat de travail (1991), di-

² OIT = Organisation internationale du travail.



► rective sur le temps de travail (1993), directive comité d'entreprise européen (1994), directive détachement (1996).

En définitive, avec Jacques Delors, l'Europe redécouvre un principe très simple, qu'on connaissait déjà en 1919 lors de la fondation de l'OIT : *quand on mondialise l'économie, il faut mondialiser les réglementations sociales*, si on veut ne pas perdre les acquis sociaux. Cette période ne constituera hélas qu'une brève parenthèse dans la construction de l'Europe.

PÉRIODE 4 : 1994 – 1999

La période suivante démarre avec l'entrée en vigueur du Traité de Maastricht qui jette les bases de l'Union économique et monétaire (en précisant notamment les critères de convergence économique) et marque un vrai changement idéologique : le nouveau récit en est : « *Le social est une entrave à la compétitivité* ». Les critères de convergence imposent, dans tous les États membres, un carcan sévère aux dépenses, notamment dans le domaine social, et le nouveau traité impose au législateur européen un principe de subsidiarité qui limite strictement ses possibilités d'intervention en matière de régulation sociale (« *dans les domaines qui ne relèvent pas de sa compétence exclusive, l'Union intervient seulement si, et dans la mesure où, les objectifs de l'action envisagée ne peuvent pas être atteints de manière suffisante par les États membres, tant au niveau central qu'au niveau régional et local, mais peuvent l'être mieux, en raison des dimensions ou des effets de l'action envisagée, au niveau*

de l'Union »).

La phase est d'intensification de la mondialisation économique. On abandonne une fois pour toutes l'idée de convergence dans le progrès, on soutient que le droit du travail est une « rigidité » du marché et les dépenses sociales des « entraves » à la compétition économique.

Mentionnons aussi l'introduction par le Traité de Maastricht

Les critères de convergence imposent, dans tous les États membres, un carcan sévère aux dépenses, notamment dans le domaine social.

(consolidée ensuite par le Traité d'Amsterdam) de la voie « négociée » par les partenaires sociaux. Destinée à devenir la voie royale de la législation sociale en Europe, elle ne tiendra cependant pas ses promesses, pour des raisons qu'il est difficile de résumer dans le cadre de cet exposé mais qui sont en partie liées à ce changement de climat idéologique.

PÉRIODE 5 : 1999 – 2009

Le Traité d'Amsterdam (1997) avait vocation à répondre à une série de problèmes juridiques des traités précédents, dont celui de Maastricht (1992) et sa fameuse clause de subsidiarité. Amsterdam devait aussi répondre à Maastricht en ce qui concerne l'imposition des critères de convergence en matière économique. Pourtant, dans l'ensemble, ce nouveau traité conforte l'orientation précédente : il admet que les li-

bertés économiques prévalent définitivement sur les droits sociaux fondamentaux.

Ainsi le Traité d'Amsterdam introduit-il le chapitre emploi qui inaugure une nouvelle forme de « gouvernance » en matière sociale. On abandonne l'idée de légiférer au moyen de directives. On passe au management par objectifs (stratégie européenne pour l'emploi, méthode ouverte de coordination), c'est-à-dire qu'on va fixer des objectifs quantifiés que chaque État doit atteindre, mais selon les moyens qui lui sont propres. On travaille désormais par indica-

teurs – on examine, on compare dans le temps et dans l'espace les performances sociales des États membres à l'aune d'indicateurs quantifiés. Si l'ambition est de reprendre la main sur les politiques de l'emploi, malgré le principe de subsidiarité, une telle méthode contribue en réalité à dépolitiser le discours social et les enjeux sociaux.

En même temps, la gouvernance économique devient quant à elle de plus en plus dure : elle s'accompagne de sanctions à l'égard des États membres, elle est inscrite dans le Traité, elle prévoit des mécanismes de surveillance multilatérale beaucoup plus sévères (qui, cependant, seront, selon les périodes, et les États membres concernés, mis en œuvre de manière plus ou moins flexible).

En 2007, dans une série d'arrêts (Laval, Viking, Rupert, Luxem-



bourg), la Cour de Justice abandonne le référentiel des droits fondamentaux ! Elle consacre en effet la primauté des libertés économiques du Traité sur les droits sociaux fondamentaux.

Ainsi l'arrêt Viking, qui concerne un navire qui traversait la mer Baltique entre deux États, un européen et un non européen : l'employeur a simplement changé de pavillon pour modifier les conditions de travail des travailleurs. Cela a entraîné une grève et des grèves de solidarité. L'employeur a considéré que ces grèves portaient atteinte à son droit à la libre prestation de services et l'empêchaient d'exercer son activité correctement. La Cour de Justice a consacré la primauté de ce droit sur celui de faire la grève, en examinant la proportionnalité de ladite grève par rapport aux objectifs poursuivis par les travailleurs : une intrusion très importante dans le droit de grève des travailleurs concernés !

FENÊTRE D'OPPORTUNITÉ

De manière inattendue, entre 2008 – début d'une nouvelle crise économique – et 2010, tous les pays européens repensent le *droit du travail et la protection sociale comme de potentiels amortisseurs sociaux face à la vigueur de la crise*. On revalorise une série de mécanismes qui permettent d'attendre que l'orage passe. Pendant ces deux années, les observateurs pensent que, peut-être, le « narrative », le récit, est en train de basculer. L'adoption du Traité de Lisbonne en 2009 est assez en phase avec cette idée. Il comporte de véritables avancées politiques, légales et institution-

nelles, qu'on n'a peut-être pas assez soulignées, mais qui portaient en germe un projet européen différent, avec la possibilité d'importants progrès sociaux. Cependant chaque fenêtre d'opportunité sociale dans les traités a été aussitôt refermée par les institutions européennes.

ÉTAPE 6 : 2010, L'UNION HORS-LA-LOI

Tout d'abord, le Traité de Lisbonne intègre la charte des droits fondamentaux et l'obligation pour l'Union d'adhérer à la Convention européenne des droits de l'Homme, donc d'en devenir membre à part entière, comme l'est déjà chacun des États membres. Ces dispositions auraient permis de répondre aux arrêts de la Cour de Justice de 2007, en faisant à nouveau prévaloir les droits fondamentaux sur les libertés économiques. Malheureusement, la Cour de Justice va d'une part relativiser fortement la portée de la charte des droits fondamentaux, et d'autre part rendre un avis négatif sur cette adhésion. Alors que le texte du Traité formule sans ambiguïté une obligation d'adhérer (il ne dit pas : « Les États membres feront ce qu'il faut pour adhérer » ou « verront s'il est possible d'adhérer » ou « envisageront d'adhérer » ; il dit : « L'Union adhère »), la Cour de Justice craignant de se retrouver inféodée à une autre Cour internationale, affirme l'incompatibilité des modalités d'adhésion avec l'ordre juridique de l'Union. L'épisode a été peu médiatisé, même s'il a été salué par le Royaume-Uni – qui avait engagé des moyens considérables

pour ralentir les négociations en vue d'articuler les deux ordres juridiques. Aujourd'hui, on ne parle plus de cette adhésion : l'Union est donc en contradiction avec ce qu'exige son Traité.

De la même manière, Lisbonne prévoit de nouveaux objectifs sociaux et une clause sociale horizontale. Les objectifs sociaux

Le Traité de Lisbonne intègre la charte des droits fondamentaux et l'obligation pour l'Union d'adhérer à la Convention européenne des droits de l'Homme, donc d'en devenir membre à part entière.

– l'économie sociale de marché qui doit tendre au plein-emploi et au progrès social, la lutte contre l'exclusion sociale et les discriminations, la solidarité entre les générations – constituent bien désormais les objectifs premiers du Traité, même s'ils sont peu évoqués par les institutions européennes. Quant à la clause sociale horizontale, elle exige que, désormais « toutes les politiques et les actions de l'Union soient définies en tenant compte des exigences liées à la promotion d'un niveau d'emploi élevé, à la garantie d'une protection sociale adéquate, à la lutte contre l'exclusion sociale ainsi qu'à un niveau élevé d'éducation, de formation et de protection de la santé humaine ». Cette clause n'a tout simplement jamais été mise en œuvre ! La Commission a fait comme s'il s'agissait d'une concrétisation de la « smart legislation » – le terme recouvre ▶



► la stratégie de législation intelligente que mène la Commission depuis quelques années, « intelligente » parce que plus simple et lisible, dans l'idée de « faire moins mais mieux », mais toujours dans une approche de « gouvernance » managériale et dépolitisée.

Avec la crise et une Commission Barroso qui devait en être l'animatrice, le « dialogue social renforcé » annoncé par le Traité n'est jamais advenu. Pire, le dialogue social interprofessionnel institutionnel s'est virtuellement éteint, notamment à défaut de l'existence d'une motivation du côté des employeurs, soutenus par un contexte de politiques austéritaires.

Dans le cadre du Pacte de stabilité et de croissance, de nouvelles procédures institutionnelles vont subordonner de manière croissante les politiques sociales aux politiques économiques. Ainsi, le mécanisme du « semestre européen »³ soumet désormais toute politique sociale à l'aval du Conseil économique.

Enfin, Lisbonne prévoyait aussi la possibilité de déposer des initiatives citoyennes. Mais la manière dont cette possibilité a été réglementée par le Parlement et par la Commission met en échec quasi systématique les initiatives, vidant cette innovation

institutionnelle de sa substance. Le système est tellement procédurier que seules 3 initiatives ont pu être considérées comme satisfaisant les conditions formelles pour sa prise en considération (18 ont été refusées – dont l'ini-

Avec la crise et une Commission Barroso qui devait en être l'animatrice, le « dialogue social renforcé » annoncé par le Traité n'est jamais advenu.

tiative No TTIP –, 13 ont été retirées, et 16 ne bénéficiaient pas d'un soutien suffisant).

À partir de 2010, l'austérité devient le seul horizon politique de l'Union comme réponse à la crise économique. Très révélateur à cet égard, le propos de Jean-Claude Juncker commentant les votes anti-austérité des Grecs : « *Il ne peut y avoir de choix démocratique contre les traités européens* ».

Au moment où le président de la Commission européenne prononce ces mots, l'Union est en train de négocier le TTIP⁴ et le Ceta⁵, qui portent des choix non démocratiques contre les traités européens, la Troïka (Commission, BCE, FMI) impose ses « solutions » à la Grèce, et la plupart

des grandes orientations budgétaires, économiques et politiques de l'Europe se décident dans le cadre d'instruments internationaux qui lient les États membres en dehors des traités, et en dehors du contrôle des institutions européennes (en particulier le Parlement et la Cour de Justice).

Aujourd'hui, les choix idéologiques et politiques se négocient et s'imposent en dehors du cadre légal et réglementaire des traités : on est bel et bien dans une Europe désormais hors-la-loi.

PERSPECTIVES

Tout cela posé, quelles sont les pistes qui s'offrent à nous ? Nous en distinguerons trois – légale, institutionnelle et politique – que nous allons entreprendre d'évaluer.

1. Piste légaliste

Le cadre juridique des traités est-il essentiel ? Sans une réelle adhésion politique, l'approche légaliste, celle qui repose sur la conviction qu'« il suffit d'avoir de bons traités » est dépourvue d'effet. *A fortiori* dès lors que les États membres eux-mêmes concluent des traités parallèles, en dehors des institutions et utilisent ces mêmes institutions – ou non – selon leur bon vouloir pour veiller à l'observation de ces traités. S'y retrouver dans cet imbroglio institutionnel est devenu effroyablement difficile. Il y a aujourd'hui un immense chantier juridique pour comprendre comment re-

3 Le « semestre européen » désigne un cycle annuel de coordination des politiques économiques. Chaque année, la commission analyse les plans de réformes budgétaires, macro-économiques et structurelles des États membres, auxquels elle adresse des recommandations pour les 12 à 18 mois suivants. Ces recommandations sont réputées contribuer à réaliser les objectifs à long terme de la stratégie de l'UE en faveur de l'emploi et la croissance.

4 TTIP = Transatlantic Trade and Investment Partnership. Ou : accord de partenariat transatlantique sur le commerce et l'investissement, qui se négocie entre l'UE et les USA.

5 Ceta = Comprehensive Economic and Trade Agreement. Ou : accord économique et commercial global, qui se négocie entre l'UE et le Canada.

courir contre des États qui sortent du cadre des traités pour négocier ailleurs, comment les attaquer à d'autres niveaux (au nom de ce qu'on appelle l'interdépendance des traités internationaux). Il faut, en particulier, actionner tous les leviers internationaux du Conseil de l'Europe, de l'OIT, ou des Nations-Unies, pour faire condamner des pratiques non démocratiques et en contravention avec les droits fondamentaux reconnus au niveau international. Mais il est raisonnable d'abandonner l'espoir que le cadre des traités européens puisse, à lui seul, suffire à garantir un fonctionnement démocratique et social.

2. Piste institutionnelle

La dimension institutionnelle est tout à fait essentielle. Elle se résume en une question : comment recomposer le rapport de forces à l'échelon européen ? La nécessité est impérieuse de fédérer les mouvements citoyens, la société civile et les syndicats autour d'enjeux communs, sans pour autant qu'aucun d'entre eux ne renonce aux siens propres. Ensemble, il nous faut redéfinir les processus de délibération et de décision à l'aune de tout ce qu'on sait aujourd'hui du fonctionnement de l'Europe.

3. Piste politique

La réforme de la dimension institutionnelle va de pair avec la nécessité d'une révolution politique : l'exigence première est l'abandon radical de ce récit qui tente en vain d'articuler économique et social, et qui a définitivement fait perdre la bataille au social. Prenons-en acte.

Il ne faut plus présenter les solutions en termes de subordination de l'économique au social, ni de stratégie « win-win », ni de relation de conditions réciproques (le social est la condition de succès de l'économie et réciproquement) : ces discours sont stériles, épuisés. Toutes ces stratégies, traduites dans des « buzzwords » comme « flexicurité », « investissement social », n'ont servi qu'à cautionner un discours économique et politique ultralibéral, sans en questionner nullement les fondements, ne serait-ce qu'à la marge.

En réalité, en délibérant ensemble, il nous faut inventer un nouveau référent normatif, qui exige qu'on s'accorde sur une conception européenne claire, univoque et autonome de la justice sociale⁶.

NOUVEAUX CHANTIERS SOCIAUX

Sur le fond, l'objectif d'affirmation et de réalisation des droits fondamentaux reste nécessaire mais insuffisant : on ne peut s'en contenter. Il faut aussi lancer de grands chantiers sociaux fédérateurs, autour des enjeux de demain. Ces enjeux, c'est peut-être l'OIT qui vient de les définir le mieux à l'occasion de son centenaire. Elle propose en effet de mener quatre conversations autour des thèmes suivants : « travail et société », « des emplois décents pour tous », « l'organisation

du travail et de la production », « la gouvernance du travail ». Cela semble vague. Mais ces conversations sont menées de manière décentralisée, et la première d'entre elles a été pilotée par la Belgique⁷ sous l'égide du SPF Emploi, en mars 2016⁸, autour de

Toutes ces stratégies, traduites dans des « buzzwords » comme « flexicurité », « investissement social », n'ont servi qu'à cautionner un discours économique et politique ultralibéral.

quatre thèmes : l'impact de la financiarisation sur les modes de production et les chaînes d'approvisionnement, les transformations du travail à l'heure du monde algorithmique induit par les big data, l'émergence de la société de la performance, le rôle et l'avenir des normes dans les nouvelles formes de travail. Les débats passionnants et passionnés qui ont eu lieu à cette occasion ont montré à quel point ces questions étaient concrètes pour les acteurs sociaux présents, et pour chacun d'entre nous.

Le chantier social fondamental, celui qu'on ne pourra pas éluder, est celui de la solidarité européenne : si on ne se met pas d'accord sur ce qu'on veut à cet égard, il n'est pas utile de continuer à discuter ensemble. Or ►

6 À cet égard, on pourra utilement se référer à Mathieu de Nanteuil, *Rendre justice au travail. Éthique et politique dans les organisations*, Puf, 2016. L'ouvrage présente une conception claire et univoque des différentes conceptions de la justice sociale, leurs apories et leurs potentiels.

7 Sous l'égide du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale.

8 Séminaire sur « L'avenir du travail » en vue du centenaire de l'OIT, Bruxelles, SPF emploi, 7-8 mars 2016.



La transition socio-écologique

L'effondrement du rêve européen est pénible à vivre. Il faut reprendre l'initiative. La thèse défendue ici est que la transition socio-écologique peut être un instrument pour ce faire, parce qu'elle offre l'opportunité d'une réflexion sur le temps et le changement, dans un horizon de 10-15-20 ans. Si l'analyse tant du présent que du passé récent est déprimante elle ne doit pas empêcher l'émergence d'un récit positif pour demain.

PHILIPPE POCHET

directeur général de l'Institut syndical européen

► cela suppose de discuter de fiscalité et de protection sociale, deux domaines largement exclus jusqu'à présent des compétences de l'Union européenne. En effet, les transformations à l'œuvre, dans les modes de production, et les formes d'emploi et de travail, exigent une protection sociale re-fondée, susceptible de les accompagner et de les soutenir, tout en répondant à la nécessité d'assurer la dignité de chaque individu. Or qui dit « solidarité », dit financement, et donc large débat sur la fiscalité à mettre en œuvre pour assurer cette protection sociale...

Si l'on se réfère à la discussion sur le revenu de base (ou l'allocation universelle), qui connaît un regain d'intérêt avec la transformation des modes de production, le débat est dépourvu d'intérêt et surtout de pertinence dès le moment où l'on n'aborde pas la question cruciale de son financement. Or le financement d'un revenu de base ne peut se borner à mobiliser le financement actuel de la sécurité sociale, parce celui-ci est lié aux besoins qu'elle couvre, et qui ne vont pas disparaître avec un revenu de base. Cela doit donc être autre chose, mais quoi ?

Je voudrais à regret conclure sur une note pessimiste, en reprenant une formule de Paul Hermant dans un billet lu après les attentats du 22 mars à Bruxelles : « *Très honnêtement, tout y est, mais nous n'y sommes pas* »⁹ = nous ne sommes pas là, nous ne sommes pas au rendez-vous. Être au rendez-vous supposerait l'audace d'alliances inédites, avec des partenaires nouveaux, pour reformuler un pacte européen solidaire et novateur autour des immenses défis qui nous attendent... ■

Commençons donc par quelques durs constats sur le présent et le passé récent.

1. L'Europe est pleine de défauts, elle n'est pas sociale, elle est libérale, elle est obsédée par le marché et la compétitivité des entreprises. C'est comme cela et rien ne laisse croire que cela changera dans un horizon proche, dussions-nous changer de traité ou nous trouver de nouvelles majorités progressistes.

2. Nous, les progressistes, nous ne sommes vraiment pas en position de force. Quand les gouvernements sont sociaux-démocrates, on se retrouve face à Hollande (France) et Renzi (Italie) : dans l'UE, tous les autres gouvernements sont plus à droite. Croire que, par magie, de tels rapports de force pourraient changer rapidement relève de la candeur. Quant à Syriza (Grèce), il faut encore évaluer comment devenu un parti de gouvernement il constitue encore une alternative, tandis que Podemos (Espagne) peine à construire une coalition gouvernementale de gauche.

3. Nous avons, depuis une trentaine d'années, perdu à peu près

toutes les batailles ! Certes un peu moins en Belgique, qui reste une exception, qui a gardé un mouvement syndical fort. Mais si on regarde l'Europe dans son entièreté, partout les syndicats perdent des affiliés, même dans les pays nordiques. Chaque fois que nous lançons une nouvelle offensive, c'est à partir d'une tranchée creusée en retrait de la précédente ! Depuis Thatcher où a-t-on fait des progrès si ce n'est par-ci, par-là sur des aspects mineurs ? Depuis plus de trois décennies, nos stratégies politiques, sociales et intellectuelles ne fonctionnent pas.

LES RÉCITS POUR LE FUTUR

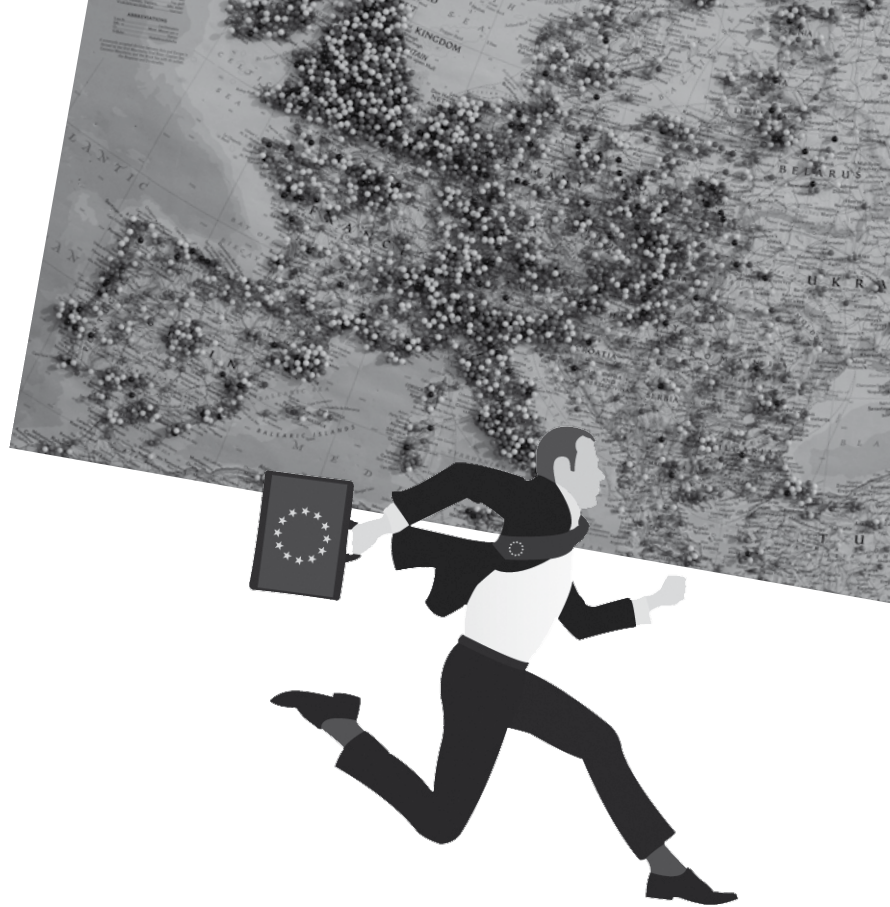
Comment transformer un tel constat d'échec en une action positive ?

En cadrant les enjeux, nous pouvons constater que pour l'avenir, deux grands défis seront à relever.

Le premier est celui de la révolution de la digitalisation, la révolution numérique, le Big data, l'ubérisation : « Nos enfants vont vivre dans un monde radicalement différent du nôtre ».

Le second grand récit est celui de la crise écologique, environnementale, climatique. C'est désormais clair : le climat va

⁹ Billet lu à l'occasion de la première « Nuit debout », à Bruxelles, place des Barricades, le 6 avril 2016.



changer, on aura peut-être des palmiers en Belgique, peut-être qu'en 2050 ou 2100 les gens iront en Suède comme aujourd'hui à la côte d'Azur parce que le désert sera en Espagne !

Si l'on est d'accord pour considérer que nous sommes face à deux récits crédibles pour le futur, notre tâche est d'essayer de les réconcilier. Car les deux grands narratifs ne se parlent pas beaucoup. Pourtant, ils ont plusieurs points communs :

- ils sont tous les deux basés sur l'idée qu'il y aura une « rupture », soit en matière technologique, soit en matière de climat ;
- s'il y a rupture, il y aura « transition » vers quelque chose de différent ;

- les deux récits portent une croyance fondamentale en la technologie. C'est bien évident pour ce qui concerne le monde digital, mais il y a tout autant l'idée que les technologies pourront contribuer à résoudre la crise climatique.

Inversement, il y a des points qui ne sont pas communs, ou pour lesquels il y a des pondérations différentes :

- le récit de digitalisation nous dit : « Le monde est global ». Cela s'observe à toutes sortes de ni-

veaux, même par exemple pour le conférencier francophone ayant à parler en Flandre, lorsqu'il veut faire traduire ses textes : c'est en Indonésie qu'il trouvera le meilleur prix (2 euros/page, contre 15 à 20 euros de prix normal en Belgique ou aux Pays-Bas).

- Le récit environnemental, même si l'enjeu est global, est quant à lui beaucoup plus « local », qui, par exemple, prône les circuits courts.

- Le récit digital dominant met les priorités sur la compétition et l'innovation. Ainsi l'agenda digital européen se résume-t-il à : comment battre les États-Unis et ne pas nous faire rattraper par la Chine ?

- Au contraire, l'agenda écologique met l'accent sur la coopération.

PENSER LE TEMPS LONG

La visibilité s'accroît à propos des risques liés au réchauffement climatique. Que cela plaise ou non, « l'avantage » de cette question est qu'elle restera à l'agenda pour plusieurs siècles ! On doit penser les choses sur le très long terme. Même si on arrête immédiatement avec l'émission de gaz à effets de serre, le climat mettra beaucoup de temps avant de

revenir à l'équilibre. Si, par miracle, dès ce jour, on parvenait à trouver une solution globale incluant un changement radical de l'alimentation (voir les débats sur

La visibilité s'accroît à propos des risques liés au réchauffement climatique. Que cela plaise ou non, « l'avantage » de cette question est qu'elle restera à l'agenda pour plusieurs siècles !

les pets au méthane de vaches et de kangourous), nous ne serions sauvés ni du réchauffement, ni de la montée des eaux, en tout cas dans le court terme de l'échelle humaine.

Nous avons à construire un récit positif à mobiliser, qui s'articule dans la durée. Comment y parvenir ? Au moins avons-nous pu repérer ce qui ne marche pas !

- Faire une présentation powerpoint commentée par un scientifique inspiré qui conclut : « Si on ne fait rien, demain sera terrible » : combien de catastrophes aurions-nous évitées s'il ne suffisait que de cela !

- Les discours catastrophistes ne servent à rien : en aucun cas, ►

► ils ne mobilisent positivement pour changer.

Or, nous sommes face à quelque chose de totalement nouveau et inconnu, qui nécessite de penser la dynamique d'alliance de manière radicalement différente. En matière de climat, mobiliser pour le changement, ce n'est pas simplement avoir 51% des gens d'accord pour fermer les centrales au charbon et installer des éoliennes. C'est entre 80 et 85% de la population qu'il faut convaincre de faire des changements, y compris dans leur propre façon de produire et consommer. Et ce pas pour un effort d'un an ou deux, mais pour un temps infini !

Seul un récit positif permettra d'agrèger progressivement tous ceux qui seront petit à petit convaincus de la nécessité de changer, et pas que pour un temps court. Le récit doit s'appuyer sur des valeurs communes fortes déjà partagées, mais aussi sous des formes un peu différentes.

DÉVELOPPER UN RÉCIT POSITIF

Trois hypothèses pour le contenu d'un tel récit.

1. Autour de la protection sociale, à propos de laquelle nous ne cessons de reculer, la question climatique pourrait au contraire permettre de recommencer à avancer. Car qu'est-ce que le réchauffement climatique si ce n'est un risque non seulement environnemental mais aussi social ? Qui plus est, un risque collectif, pas individuel. Qu'est-ce qui marche lorsqu'il s'agit de couvrir les risques collectifs ? Précisément la protection sociale ! Ain-

si pouvons-nous repenser la transition en considérant que la protection sociale doit pouvoir couvrir le nouveau risque collectif que représente le réchauffement climatique.

2. Deuxième hypothèse : les emplois verts. Ceux qui craignent que la transition se fasse avec moins d'emplois, c'est notamment le cas des syndicats, peuvent se laisser convaincre que

Seul un récit positif permettra d'agrèger progressivement tous ceux qui seront petit à petit convaincus de la nécessité de changer, et pas que pour un temps court.

des transferts sont possibles : si là des emplois sont perdus, ici de nouveaux sont créés. Par ailleurs, l'emploi vert n'est pas n'importe lequel dès lors qu'on veut bien s'appuyer sur la définition qu'en donne l'Organisation internationale du travail qui exprime très explicitement qu'il s'agit d'un emploi décent.

3. Dernier point mais essentiel : les questions de l'inégalité et de la justice sociale. Il est bien documenté que les personnes les plus pauvres habitent dans les endroits les plus dégradés en matière de conditions écologiques : bruit, pollution... Justice sociale et justice environnementale peuvent être réfléchies comme objets complémentaires.

UN CHANGEMENT DE NARRATIF À DEUX TEMPS

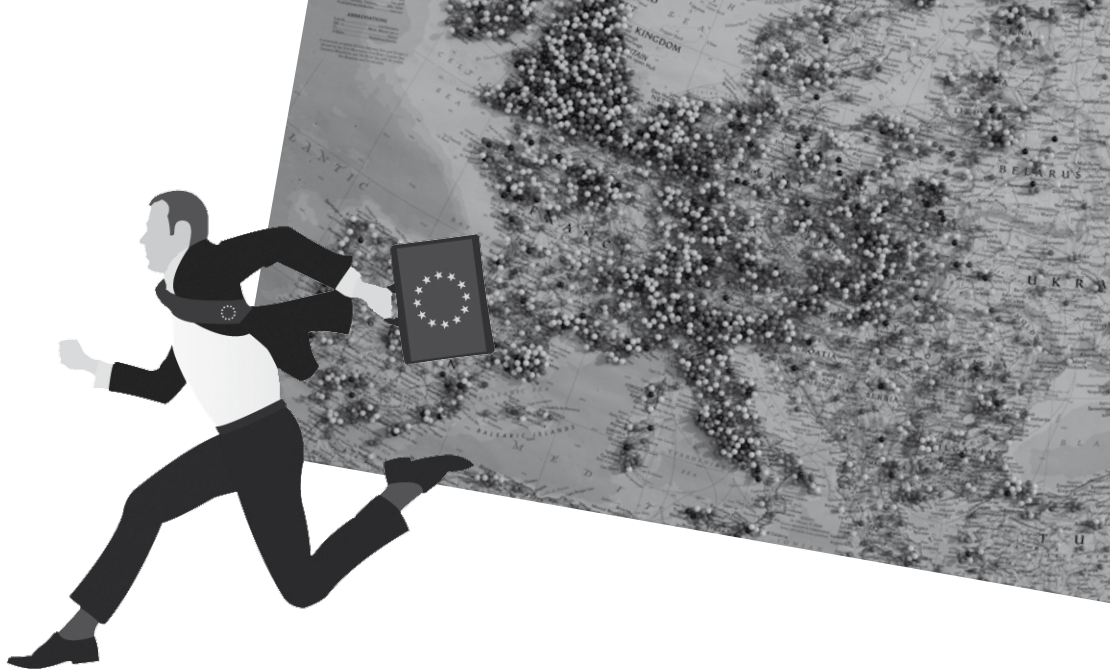
Quand il y a changement de narratif, il n'y a jamais « basculement » brutal, on n'est jamais dans « du jour au lendemain ». Un tel changement est, par essence, long, complexe, avec des avancées et des reculs,

avec des conflits, parce que d'importants intérêts sont en jeu, notamment ceux des gagnants du narratif précédent. Voilà pourquoi il faut prendre la variable temporelle en considération : tout ne va

pas changer d'un jour à l'autre, il y aura même des séquences de reculs, des développements qui se passeront et qui sembleront totalement incohérents.

C'est pourquoi, il nous faudrait sans doute distinguer entre les stratégies à court/moyen termes et celles à long terme et les articuler.

Pour le court/moyen termes, l'enjeu principal est de rassembler, de constituer une force de plus en plus puissante, avec des syndicats, des mouvements sociaux, des ONG, et sans doute aussi des organisations de consommateurs sensibilisées aux questions de développement et de consommation durables, des entrepreneurs, des PME, des indépendants qui ont une vision « soutenable » de l'économie (économie circulaire, recy-



clage, nouveaux modes de gestion plus responsable – et plus économes ! – des ressources, etc.) et souvent plus « juste » aussi (en particulier les sous-traitants de grandes entreprises, les agriculteurs qui travaillent pour l'agro-industrie ou la grande distribution, et qui se sentent écrasés par les logiques financières de leurs donneurs d'ordre).

Pour rassembler le plus largement possible, sans doute ne faut-il pas un très long programme revendicatif extrêmement détaillé. Plus on ira dans le détail, plus il sera difficile précisément de rassembler. Il faudrait au contraire quelques points stratégiques susceptibles d'emporter progressivement l'adhésion la plus large possible. L'enjeu principal est de sortir d'un capitalisme prédateur pour aller dans un premier temps vers un capitalisme vert.

Pourquoi pas vers des formes plus ambitieuses directement ? Pour deux raisons, notre faiblesse structurelle déjà décrite et la nécessité d'agir en deux temps. Le changement de paradigme passe d'abord, selon moi, par un changement rapide de direction. Plus on attend, plus les conséquences environnementales seront extrêmes. La force du capitalisme est bien son adaptabilité rapide. Mais cette phase nécessaire n'est évidemment pas suffisante. Elle doit permettre de renforcer les critiques internes mais surtout de bâtir un véritable récit novateur, non pas partagé par une petite élite verte mais par une large majorité des acteurs.

Avec cette force de plus en plus

puissante, il existe une possibilité de (re) trouver une capacité de peser réellement sur le narratif global. Y arriver passera par l'organisation de « tables de consensus » et de « tables de conflits ». Les tables de consensus consisteront à examiner avec les autres ce sur quoi on est d'accord. Ainsi, entre les ONG et les syndicats, y a-t-il d'ores et déjà une série d'accords et de coopérations. Par exemple entre les syndicats britanniques (TUC) et Greenpeace qui, par ailleurs, ont aussi formulé dans le même document tout ce sur quoi ils ne sont pas d'accord, tel le dossier de la capture du carbone : les syndicats britanniques affirment que c'est possible, notamment parce que les Écossais pensent qu'ils vont pouvoir mettre cela dans les puits de pétrole ; les ONG quant à elles pensent que la capture de carbone est une technologie sans issue. Il n'est pas interdit d'enregistrer que des avis sont différents sur bien des points tant que cela autorise déjà à bâtir progressivement sur ce qui est commun. On n'évite ni les conflits réels et à penser comme tels, ni les difficultés, mais le dialogue permet néanmoins une conversation sur le désaccord, et donc la possibilité de progresser.

Ensuite, il nous faut une réflexion sur le long terme. Ce doit être en quelque sorte notre horizon : une société inclusive, où l'économie est un instrument et non une fin, où le travail et l'emploi visent le développement et l'épanouissement humain, où les inégalités sont réduites et où les risques sociaux sont pris en

charge collectivement. Le rapport de force, pour parvenir à cette société inclusive, sera central car les élites qui tirent profit de la situation actuelle, qui s'octroient des rémunérations 100 ou 120 fois supérieures à celles de leurs salariés s'opposeront de toutes leurs forces à une société plus juste. Outre l'euthanasie des

L'enjeu principal est de sortir d'un capitalisme prédateur pour aller dans un premier temps vers un capitalisme vert.

Pourquoi pas vers des formes plus ambitieuses directement ?

rentiers, il faudra donc aussi s'attacher à reprendre le contrôle de nos élites et à remettre la question de la redistribution au cœur des politiques.

Rassembler nos forces et les articuler dans une perspective de long terme : tel pourrait être le nouveau mot d'ordre pour faire face aux défis qui se posent à nous pour les 20 ou 30 prochaines années. ■

Références bibliographiques :

L. Eloi, Ph. Pochet, *Pour une transition sociale-écologique. Quelle solidarité face aux défis environnementaux ?*, Les Petits Matins, Institut Veblen, Paris 2015.

Chr. Degryse, « Les impacts sociaux de la digitalisation de l'économie », *Working paper 2016.02*, ETUI, Bruxelles, 2016.

G. Valencuc et P. Vendramin, « Le travail dans l'économie digitale : continuités et ruptures », *Working Paper 2016.03*, ETUI, Bruxelles, 2016.

Géopolitique européenne





Qu'en disent les militants?

Réunis sur la question de la géopolitique européenne, les militants ont immédiatement embrayé sur le dossier emblématique du moment : celui des migrations. La tonalité est celle de la révolte quant aux manières d'agir de l'Union et de ses États membres. Le MOC a une parole à prendre sur le sujet.

CÉCILE CORNET

ASBL Formation éducation culture (FEC)

Énoncer le sujet comme « crise migratoire », avec des « quotas » à gérer, comme s'il s'agissait de vulgaires marchandises tels les « quotas laitiers » est indécent, alors qu'il est question de personnes en grandes souffrances qui fuient des guerres atroces.

De ce point de vue, l'accord entre l'Union européenne et la Turquie est vécu comme un marchandage écœurant. Recep Tayyip Erdogan est-il vraiment « l'homme le plus puissant d'Europe »? D'aucuns l'affirment. Si c'est vrai, c'est très inquiétant, et cela à trois niveaux : au niveau des droits humains, au niveau des conséquences, enfin, cela questionne notre capacité à formuler des alternatives.

La Turquie d'Erdogan n'est pas démocratique et encore moins protectrice des droits humains. Au lieu de traiter dignement les personnes en fuite, les échanges se font sous le signe du chantage. Dans cet accord entre la Turquie d'Erdogan et l'UE, les migrants sont des marchandises. Où donc sont passées les valeurs européennes? Quel cas fait-on des conventions de Genève? Dans ces guerres qui provoquent l'exode de milliers de personnes, les conventions de Genève ne sont pas appliquées. Ces conventions ont pourtant statut de traités internationaux : ils définissent des règles

de protection des personnes en cas de conflit armé, notamment les civils qui doivent être protégés de tout acte hostile. Cette volonté – pourtant au cœur des valeurs de l'Union européenne – est bafouée dans les conflits qui nous occupent, hélas. Quel est donc l'avenir de ce traité dans le contexte où les politiques européennes nient à ce point les droits humains? Il faut au moins commencer par traiter dignement les personnes, et sortir du chantage.

Au-delà de ces aspects humains, concevoir que Erdogan soit l'homme le plus puissant d'Europe est inquiétant quant aux conséquences que cela implique. Le vocabulaire utilisé, parler de crise, voire banaliser les pires discours, c'est donner une image de danger face à cette immigration, alors que le nombre n'est pas vraiment le problème, au contraire des droits humains. Par exemple, le conflit au Rwanda a provoqué une énorme migration vers le Congo voisin, qu'il a durablement déstabilisé. Même chose pour le Liban par rapport au conflit syrien : plus d'un million de réfugiés y sont enregistrés! Tandis que de notre côté de la Méditerranée, on en est à négocier des quotas à répartir entre pays – dont une bonne partie ne veut même pas en discuter, alors qu'on n'en est qu'à des chiffres objectivement dérisoires. L'UE doit parvenir à intégrer l'avenir dans les décisions d'aujourd'hui, sans dés-

tabiliser des pays. La solution sera dans la gestion multilatérale, entre tous les pays concernés, car le manque de cohérence et de vision à long terme ont des conséquences qui coûtent cher pour les personnes et leurs droits.

Que peut-on faire comme mouvement social? Notre défi est de nous organiser pour avoir des lieux de débats, entre travailleurs, avec les migrants, avec les sans-papiers. Là où on cherche à nous diviser, nous devons parvenir à créer des alliances, pour construire un point de vue commun sur l'alternative, et le faire connaître. Construire une *autre* vision où la migration n'est pas un problème, et où l'on peut rencontrer les défis de l'emploi, la protection sociale et la justice :

Notre défi est de nous organiser pour avoir des lieux de débats, entre travailleurs, avec les migrants, avec les sans-papiers.

les mouvements sociaux ont un rôle à jouer. Des militants trouvent que le Mouvement ouvrier chrétien doit mener le débat et dire haut et fort : « Ouvrez les frontières ».

L'UE n'a pas de politique étrangère unifiée, mais il existe des outils sur lesquels s'appuyer : les accords de Schengen, Frontex, l'Otan, les conventions de Genève... Mais au final, la question essentielle ne serait-elle pas de savoir : pour quel projet?

En prenant part à ce débat, les mouvements sociaux peuvent contribuer, pour reprendre les termes de la journée, à « réenchâtrer le débat européen », qui en a tant besoin. ■



De quoi l'Europe forteresse est-elle le nom ?

12 avril 2015 : 400 migrants meurent dans le naufrage de leur embarcation de fortune au large des côtes libyennes. 18 avril : 800 autres personnes disparaissent à leur tour dans un nouveau naufrage. 27 août : 71 personnes sont retrouvées asphyxiées à l'arrière d'un camion en Autriche. 2 septembre : la photo d'un petit garçon de trois ans, Aylan, échoué sur la côte turque, émeut le monde entier. À chaque nouvelle médiatisation du drame permanent qu'est devenue la Méditerranée, un cri éclate de toute part : « Plus jamais cela ». À chaque étape, les dirigeants européens se réunissent et assurent avoir tiré les leçons de leurs échecs passés et pris les mesures qui s'imposaient.

Pourtant, la tragédie continue. Et elle ne continue pas par hasard : à analyser les mesures prises depuis un an, on constate que celles-ci ne font que renforcer les orientations prises progressivement par l'Union européenne au cours des dernières décennies et qui sont l'une des causes de la multiplication de ces drames. Le tout, au nom d'un bon vieux proverbe, répété à l'envi depuis qu'il fut formulé au début des années 1990 par le Premier ministre français Michel Rocard : « L'Europe ne peut pas accueillir toute la misère du monde ».

Pour mieux comprendre cette posture, il est cependant important de relativiser ce que l'on appelle aujourd'hui la « crise des réfugiés ». Il est indéniable que le

L'année 2015 a été marquée par une importante « crise des réfugiés », qui a succédé à la « crise de la dette grecque » au sommet de l'actualité politique européenne, entraînant une succession de réunions des chefs d'État et de gouvernement. Ces derniers se sont révélés incapables de se hisser à la hauteur de l'enjeu.

Un peu de recul nous apprend pourtant que, d'une part, cette crise est toute relative et que, d'autre part, la réponse qui y a été apportée s'inscrit malheureusement dans la droite ligne de l'évolution à long terme des politiques migratoires européennes. Pour sortir de l'impasse, c'est un réel changement de paradigme qui est nécessaire.

NICOLAS VAN NUFFEL

Responsable du Plaidoyer au CNCD-11.11.11

nombre de candidats à l'asile arrivés sur le sol européen en 2015 a explosé par rapport à l'année précédente. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux réfugiés (HCR) évalue en effet celui-ci à environ un million de personnes, alors qu'elles n'étaient que 283 000 en 2014¹. À l'origine de cette augmentation, on trouve principalement la dégradation d'une série de conflits dans le voisinage de l'UE et, en particulier, en Syrie, dont était originaire la moitié des réfugiés arrivés en 2015. Derrière ce pays, on retrouve l'Irak et l'Afghanistan, soit trois pays dont la déstabilisation a des liens directs avec la politique étrangère de l'Europe et de ses États membres (voir l'article de Jean-Christophe Defraigne dans ce numéro).

Nous avons donc bien connu

¹ Sauf mention contraire, les statistiques liées au nombre de réfugiés et de déplacés sont celles publiées sur le site du HCR : www.hcr.org.

en 2015 un quadruplement du nombre de demandes d'asile en Europe. Mais peut-on pour autant parler d'une situation inédite et ingérable ? Pour mieux se rendre compte de ce que signifie ce chiffre d'un million, il est utile de le mettre en perspective, à plusieurs égards. Premièrement, en le mettant en relation avec le nombre de déplacés et de réfugiés dans le monde. La distinction entre ces deux termes est d'ailleurs importante : selon la terminologie acceptée au niveau international, un « déplacé » est une personne qui a dû quitter son lieu d'origine pour des raisons indépendantes de sa volonté (catastrophe naturelle, guerre, persécutions...). On devient « réfugié » lorsqu'on franchit une frontière, faute de quoi on appartient à la catégorie des « déplacés internes », souvent désignés par l'acronyme anglais « IDP's » (Internally Displaced Persons). Or, il est un fait établi clairement par le



HCR : la majorité de ceux et celles qui doivent quitter leur lieu de vie reste à l'intérieur des frontières de leur pays. On compte dans le monde environ 34 millions de déplacés et 26 millions de réfugiés, soit un total de 60 millions. De plus, l'énorme majorité des réfugiés restent le plus près possible de chez eux. Pas uniquement faute de pouvoir se déplacer, tout simplement pour avoir le plus de chances possible de rentrer quand la situation le permettra. Il suffit de se remémorer l'exode massif des Belges lors de l'invasion allemande de 1940 : la plupart partirent vers la France, et une énorme majorité rentra dans notre pays après la Guerre des 18 jours, malgré l'Occupation.

SYRIE

Pour illustrer ce fait, la situation de la Syrie fait figure de cas d'école. Avant que la répression du régime de Bachar el-Assad ne se déclenche avec une incroyable violence sur la population en 2011, faisant sombrer son pays dans la guerre, celui-ci comptait environ 23 millions d'habitants. Un an plus tard, alors qu'il était encore possible de trouver des zones de refuge à l'intérieur des frontières nationales, les observateurs tiraient déjà la sonnette d'alarme : un million de personnes étaient déplacées à l'intérieur des frontières syriennes, 270 000 s'étaient réfugiées à l'étranger, dont la quasi-totalité dans les pays limitrophes. Les années passant et la crise s'aggravant, on comptait au début de l'année 2016 un total de 7,6 millions de déplacés in-

ternes, auxquels venaient s'ajouter 4,6 millions de réfugiés dans les pays limitrophes et 1 million en Europe. Conclusion : s'il est vrai que le nombre de réfugiés syriens a fortement augmenté ces dernières années, seule une petite partie d'entre eux est venue demander l'asile en Europe. De plus, ces chiffres sont bien entendu à mettre en perspective par rapport à la population totale des différents pays concernés : si les réfugiés syriens correspondent ainsi à 0,02% de la population de l'Union, on estime aujourd'hui leur nombre à 1,8 million au Liban, soit l'équivalent 44% de la population du pays en 2012!

En étendant notre analyse des seuls réfugiés à l'ensemble des migrants, si leur nombre est en effet en augmentation depuis quelques décennies, il ne correspond qu'à environ 3,3% de la population mondiale², soit la moitié de la proportion constatée il y a un siècle. La grande différence, c'est que l'Europe s'est transformée de terre d'émigration en terre d'immigration. En effet, ne l'oublions pas, tout au long de la révolution industrielle, des millions d'Européens issus des couches populaires (Allemands, Italiens, Irlandais notamment) ont pris le chemin des Amériques, en quête d'une vie meilleure...

ENNEMI INVENTÉ

Si les efforts européens doivent être mis en perspective à l'aide des chiffres, ils méritent aus-

si de l'être à la lumière de l'Histoire. Nos pays n'ont en effet pas toujours fermé leurs portes aux migrants : il suffit de rappeler les contrats signés dans l'après-guerre entre la Belgique et l'Italie, puis le Maroc et la Turquie, afin que ces trois pays fournissent une main-d'œuvre massive et peu qualifiée en cette phase de reconstruction. Seulement voilà, entretemps, la machine de la croissance s'est grippée à la suite

Tout au long de la révolution industrielle, des millions d'Européens issus des couches populaires [...] ont pris le chemin des Amériques, en quête d'une vie meilleure...

du choc pétrolier de 1973 et, alors que les pays de l'Opep fermaient les vannes de l'or noir, les pays européens ont décidé de faire de même quant aux migrations.

Ces politiques, convergentes, étaient à l'époque exclusivement nationales, elles ne le sont plus depuis 1985 et la création de l'Espace Schengen. Celui-ci consacre en effet la création d'une vaste zone de libre circulation entre la quasi-totalité des pays européens, à l'exception notoire du Royaume-Uni et de l'Irlande³. Mais l'ouverture interne a une

3 Pour être précis, quatre États membres (Chypre, Roumanie, Bulgarie et Croatie) ne deviendront membres que lorsqu'ils auront rempli une série de critères politiques et techniques. Par ailleurs quatre États non membres (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) en sont aussi membres.



► contrepartie : la fermeture des frontières externes. Bien entendu, il est toujours possible de migrer vers l'Europe, mais l'accès est devenu l'exception, alors que la fermeture est la règle. Seuls les réfugiés politiques, les familles des migrants déjà présents (malgré des règles de plus en plus strictes), les étudiants et les travailleurs les plus qualifiés et, bien entendu, les plus fortunés parviennent encore à entrer légalement sur le sol européen.

Dans la foulée des Accords de Schengen, l'Europe va progressivement faire passer les politiques migratoires du niveau national au niveau communautaire, ce qui sera d'ailleurs l'un des piliers de sa transformation en « Union européenne ». Mais c'est surtout à partir de la fin des années 1990 que l'on constatera un infléchissement notable, passant de la fermeture « théorique » à la mise en place d'un impressionnant arsenal sécuritaire dont l'objectif devient d'empêcher à tout prix les migrants d'accéder au sol européen... de peur de devoir respecter leurs droits.

Au-delà de la mise en place d'une politique commune des visas ou encore de bases de données communes, on constate en effet que c'est toute la politique de l'UE vis-à-vis de son voisinage qui est progressivement marquée par l'obsession d'éviter les migrations. On voit ainsi se mettre en place à partir du sommet de Tampere, en 1999, un véritable système d'externalisation des frontières, qui en fait reposer en part importante de la responsabilité sur les pays tiers. Les contrôles ne sont désormais plus effectués à l'entrée sur le sol eu-

ropéen, mais dans les pays limitrophes. La responsabilité en est même parfois transférée à des acteurs privés, puisque les compagnies aériennes sont rendues responsables de s'assurer que toute personne qu'elles transportent dispose bien d'un visa. Cette politique est renforcée par une véritable instrumentalisation de l'aide au développement : toute une série de pays européens se mettent à conditionner leur fonds de coopération à la signature

L'Europe veut mettre en place une démarche active pour attirer les cerveaux des pays en développement, mais ferme encore un peu plus ses frontières aux moins qualifiés.

d'accords de réadmission par lesquels les pays bénéficiaires s'engagent non seulement à recueillir leurs propres ressortissants expulsés, mais aussi tout migrant passé par leur sol à une étape de son parcours. Les conséquences dans les pays d'émigration et de transit en seront dramatiques : on voit ainsi une série de pays, notamment en Afrique du Nord, légiférer sur le « délit d'émigration », en violation flagrante de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui donne à tout être humain le droit de « quitter tout pays, y compris le sien ».

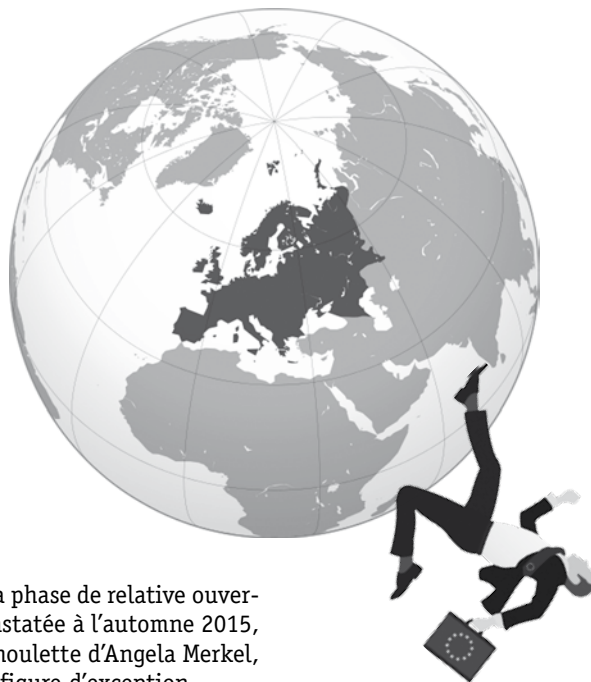
Cette politique connaîtra une accélération à partir de 2005, avec l'adoption d'une « Approche globale des migrations ». Celle-ci est basée officiellement sur trois piliers : lutte contre l'immigration illégale, politique de mobilité et de migrations légales, renforce-

ment des liens entre migrations et développement. C'est l'époque des « migrations choisies » vantée par le Président Nicolas Sarkozy : l'Europe veut mettre en place une démarche active pour attirer les cerveaux des pays en développement, mais ferme encore un peu plus ses frontières aux moins qualifiés, quand bien même ceux-ci contribuent aussi à la production économique.

Et c'est à ce moment que voit le jour l'Agence Frontex. Celle-ci a officiellement pour rôle d'assurer la coordination de la surveillance des frontières entre les États membres. Problème : dès l'article 1 du statut de l'Agence, on spécifie bien que : « La

responsabilité pour le contrôle et la surveillance des frontières extérieures revient aux États membres ». En pratique, cela signifie que Frontex dispose d'une énorme autonomie d'action, de moyens sans cesse croissants (un budget de 254 millions d'euros en 2016, soit quarante fois son budget initial⁴) mais ne doit à peu près rendre aucun compte aux institutions démocratiques, à commencer par le Parlement européen. Elle est donc en charge de l'organisation d'opérations conjointes de rapatriement, de refoulement en Méditerranée, et signe même des accords de colla-

4 Official Journal of the European Union. Statement of revenue and expenditure of the European Agency for the Management of Operational Cooperation at the External Borders of the Member States of the European Union (Frontex) for the financial year 2016. Mars 2016. <http://urlz.fr/44Mx>



boration avec des États tiers sans contresens parlementaire⁵ !

L'impact de ces orientations est une véritable catastrophe humanitaire : plus de 20 000 personnes sont mortes en Méditerranée depuis l'an 2000, et ce chiffre ne fait que s'accroître : l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) évalue le nombre de décès à 10 000 depuis le début de l'année 2014. La raison en est simple : face aux guerres, mais aussi aux sécheresses, au manque de perspectives économiques ou au pillage des ressources en poissons par des chalutiers européens, certains e. s sont prêts à tout pour trouver un lieu où vivre dignement. Bâtir des murs ne fait donc que déplacer le problème et pousser les migrants à prendre les routes les plus dangereuses dans l'espoir de survivre : rafiots de fortune, containers, voire trains d'atterrissage d'un avion, comme Yaguine et Fodé, ces deux jeunes Guinéens morts en 1999 en tentant de rejoindre la Belgique. Sans compter les réseaux de traite, dont les femmes et les enfants sont les principales victimes.

REPARTIR SUR D'AUTRES BASES ?

«L'Accord de la honte», signé entre l'Union européenne et la Turquie au début de l'année 2016, ne représente donc pas un revirement, mais plutôt un retour aux fondamentaux de l'Europe néolibérale et sécuritaire mise en place à partir de l'Acte unique européen et des Accords de Schengen, en 1985. C'est donc

plutôt la phase de relative ouverture constatée à l'automne 2015, sous la houlette d'Angela Merkel, qui fait figure d'exception.

Plus fondamentalement, cette orientation politique pose d'autant plus question qu'elle est non seulement en contradiction avec le respect des droits humains fondamentaux mais totalement inefficace : elle ne jugule absolument pas le flux de migrants, ne faisant qu'en détourner la route. À l'heure où les finances de nos États sont exsangues, saignées à blanc par des politiques d'austérité d'ailleurs inspirées par ceux qui ont contribué à mettre de nombreux habitants des pays en développement sur les routes, comment est-il possible de gaspiller autant d'argent public dans des politiques qui n'atteignent pas leur but ? N'est-il pas temps de changer de logiciel une bonne fois pour toutes ? Il faut bien se rendre à l'évidence : dans un monde en proie à des crises multiples et où les moyens au service de la mobilité n'ont jamais été aussi nombreux et puissants, sachant par ailleurs que les migrations sont un phénomène ancré au plus profond de l'histoire humaine, prétendre mener une politique humaine de restriction des migrations est un oxymore !

Il est donc urgent que l'Europe cesse de baser son approche de la migration sur la peur. Peur des migrants, peur de son avenir, peur d'elle-même. Notre continent, le plus riche du monde avec l'Amérique du Nord, a tout à fait la capacité d'accueillir les migrants qui frappent à sa porte. Bien plus, il en a besoin : les études convergent en effet pour montrer la contribution positive des migra-

tions à la société, notamment en termes d'économie et de financement de la protection sociale. Mais une telle ouverture a son corollaire. Tant que perdureront les

Il est donc urgent que l'Europe cesse de baser son approche de la migration sur la peur. Peur des migrants, peur de son avenir, peur d'elle-même.

inégalités de richesse au niveau international, certains continueront à être forcés à migrer contre leur gré. Tant que se creuseront les inégalités dans les pays d'accueil, le malaise social qui en découle se répercutera sur les plus faibles, allocataires sociaux et migrants, qui font office de boucs émissaires idéaux. Il est donc indispensable d'allier l'ouverture des frontières à un changement plus général de paradigme, basé sur une course vers le haut en matière de droits humains et de préservation de notre planète.

La solution, pour mettre fin au problème des migrations, ce n'est donc pas d'en finir avec les migrations elles-mêmes, mais de mettre en place un cadre qui permette à chacun et à chacune de vivre dignement, là où il le souhaite. ■

⁵ Pour une analyse détaillée des dérives de l'Agence Frontex, voir le site la campagne européenne FrontEXIT, relayée en Belgique par le CNCD-11.11.11 et le CIRE : www.frontexit.org.



L'Europe et le Moyen-Orient

C'est moins l'Union européenne que l'on vise ici que les politiques menées par certains de ses États membres qui la composent. La réalité est qu'il n'existe pas de politique étrangère européenne commune au Moyen-Orient. Cela provient de différences entre les États membres par rapport à la colonisation de ces régions au XIXe et XXe siècle, mais aussi de stratégies différentes en matière de diplomatie économique et d'intérêts respectifs. Ni lors de la deuxième guerre en Irak (2003), ni au cours de l'intervention militaire en Libye (2011), les États européens n'ont adopté de positions communes¹.

Les politiques cyniques, contradictoires et meurtrières des gouvernements occidentaux au cours de ces dernières décennies, motivées essentiellement par des objectifs économiques et géopolitiques, ont eu des conséquences catastrophiques pour les populations du Moyen-Orient. Elles ont finalement engendré des exodes massifs de populations fuyant les guerres civiles, une situation chaotique et un fossé de haine communautaire et religieuse. Ce fossé n'épargne pas les pays occidentaux comme l'a rappelé tra-

La « crise migratoire » de l'UE que subissent des millions de réfugiés est largement la conséquence de plusieurs décennies de politiques étrangères des grandes puissances occidentales au Moyen-Orient. Pour en comprendre la cause, il nous faut analyser les interventions impérialistes des puissances européennes et la manière dont elles ont façonné ou détruit durablement les États au Moyen-Orient.

JEAN-CHRISTOPHE DEFRAIGNE

Université Saint-Louis

quement la récente multiplication d'actes terroristes en Europe et aux États-Unis et la montée des extrêmes droites, islamistes et islamophobes, qui se renforcent mutuellement et qui ne veulent pas comprendre les vraies origines de cette tragédie, qui sont sociales et politiques et non religieuses.

Lorsqu'on analyse rationnellement l'histoire récente des relations internationales, on peut trouver incongrue, si pas choquante, l'image que certains donnent de la Belgique après les attentats qui nous ont touchés le 22 mars 2016. On ne peut évidemment qu'être désolé ou révolté par la mort de civils frappés aveuglément par des actes terroristes. Mais aller jusqu'à présenter pour autant la Belgique comme un pays poursuivant une politique profondément pacifiste est contraire à la vérité. L'humoriste Gui-Home dans son sketch très populaire sur les attentats de Bruxelles (visionné 4,8 millions de fois²) s'exclame « S'at-

taquer à la Belgique ! On est des gentils, on n'est pas violent »³. Ces propos illustrent bien cette conviction, partagée par une large frange de la population, de vivre dans un pays inoffensif : « S'attaquer à la Belgique ! Alors pourquoi certains islamistes radicaux sont prêts à s'en prendre à la population belge ? » Certains peuvent se rassurer en se disant que les bombes des attentats du 22 mars étaient initialement destinées à des objectifs situés en France. Pourtant l'ancien garde du corps de Sharia4Belgium qui a aujourd'hui rejoint l'État islamique explique simplement pourquoi la population belge pourrait être la cible d'autres attentats : « Aussi longtemps que vous bombarderez nos Musulmans avec vos F16, nous tuerons votre peuple »⁴. C'est la même argumentation de revanche aveugle qui avait été professée par un groupe islamiste lors de l'attentat de gare d'Atocha qui fit 191 morts à Madrid en 2004

1 L'invasion de l'Irak en 2003 a été le fait d'une coalition américano-britannique, accompagnée par l'Espagne, l'Italie, les Pays-Bas et le Danemark (Bush, Blair, Aznar, Berlusconi) que la France et l'Allemagne n'ont pas suivi. Quant à l'intervention de 2012 en Libye, ce sont les Français et les Britanniques qui l'ont menée, tandis que l'Allemagne s'est abstenue lors du vote aux Nations Unies.

2 <http://urlz.fr/44xt>

3 <http://urlz.fr/44xx>

4 <http://urlz.fr/44xA>



en représailles à l'invasion de l'Irak par plusieurs armées occidentales, dont celles de l'Espagne.

Car bien que cela reste assez peu médiatisé en Belgique, ce qui peut expliquer la méprise d'une grande partie de la population belge sur la politique étrangère de leur pays, cela fait plus d'un quart de siècle que les gouvernements successifs engagent les forces armées belges dans des guerres meurtrières : intervention dans le cadre de « Desert Storm » sous le commandement des États-Unis contre l'Irak en 1991 ; participation depuis 2003 aux missions Fias⁵, puis « Resolute Support » de l'Otan en Afghanistan qui comportent des bombardements et de la formation militaire de l'armée afghane ; opérations de bombardements des F-16 belges et support naval lors de l'intervention en Libye dans le cadre de l'opération « Unified protector » de l'Otan en 2011 ; soutien logistique à l'intervention française au Mali (deux avions de transport c-130 et deux hélicoptères médicaux Agusta) ; contribution à l'intervention en Irak contre Daech. Le gouvernement Michel vient de décider que les F-16 belges participeraient aux opérations de bombardement en Syrie contre Daech. Il faut cesser de croire que l'État belge poursuit une politique neutre ou pacifiste. Les gouvernements belges font participer l'armée belge, comme de nombreux États européens, dans la mesure des modestes ca-

pacités, aux coalitions militaires en guerre contre des gouvernements (celui de Saddam Hussein en Irak ou de Mouammar Kadhafi en Libye) ou des mouvements armés tentant de construire un état islamique théocratique (les talibans ou Daech).

Ces interventions occidentales qui se poursuivent depuis un quart de siècle se sont faites au nom du respect du droit international, de la paix, de la démocratie, de la protection des populations locales ou de la lutte contre le terrorisme obscurantiste. Mais leurs résultats ont été la destruction de quatre États (Irak, Afghanistan, Libye et Syrie) ; des centaines de milliers de victimes, principalement civiles ; un recul économique, social et intellectuel de plusieurs décennies pour les populations de ces pays... et finalement le renforcement des courants religieux politiques antioccidentaux de plus en plus obscurantistes, sectaires et violents.

Seule une analyse de long terme permet de comprendre le sens de la tragédie en cours. Le survol historique qui suit reste évidemment sommaire mais il tente de dégager quelques phénomènes nécessaires pour pouvoir comprendre la situation de dégénérescence politique actuelle.

Des frontières artificielles imposées par les impérialismes français et anglais

Les frontières actuelles du Moyen-Orient ont largement été dessinées en 1916, pendant la Première Guerre mondiale, lors

de l'accord secret Sykes-Picot⁶. Il s'agissait d'organiser le dépeçage de l'Empire ottoman. Les choses se sont déroulées dans le plus pur style colonial, c'est-à-dire sans demander l'avis des populations concernées. Une partie de l'Empire ottoman devait être donnée aux Grecs, une autre partie aux Italiens. Un État arménien devait être créé. La France obtenait mandat sur la Syrie et le Liban,

Ces interventions occidentales qui se poursuivent depuis un quart de siècle se sont faites au nom du respect du droit international, de la paix, de la démocratie...

le Royaume-Uni sur la Transjordanie et l'Irak. Le gouvernement britannique avait auparavant, en 1899, décidé de faire du Koweït un État indépendant, qui avait été jusqu'alors une partie de l'entité administrative irakienne de l'Empire ottoman. Contre la promesse de ne traiter exclusivement qu'avec les Britanniques en ce qui concerne toute relation avec des puissances extérieures et toute concession de terrains éventuels, un cheik s'est retrouvé à la tête de ce micro-État placé par le Foreign Office britannique, sans élection démocratique évidemment⁷. Dans l'entre-deux-guerres, l'Anglo-Per-

⁶ Du nom des diplomates, le britannique Sykes et le français Picot.

⁷ W. Engdahl, *A Century of War. Anglo-American Oil Politics and the New World Order*, p.26.

⁵ Fias : Force internationale d'assistance à la sécurité (Otan), active en Afghanistan de 2001 à 2015. (NDLR)

► sian (aujourd'hui British Petroleum) a mis le grappin sur les ressources pétrolières de ce nouveau petit État devenu très riche, enfin surtout la dynastie placée par Londres, qui peut se développer sans trop de difficulté, tandis que le reste de l'Irak est nettement plus pauvre, disposant de sensiblement moins de ressources relativement à sa population plus vaste. C'est d'ailleurs en se référant à ce passé historique de la création britannique du Koweït que le dictateur irakien Saddam Hussein a tenté de justifier l'invasion du Koweït en 1990-1991.

Cette façon de procéder était assez classique de la part des compagnies occidentales et de leurs États qui défendent leurs intérêts. À l'autre bout de la planète aussi, quand les intérêts économiques américains ont eu besoin d'un canal entre l'Atlantique et le Pacifique, une sécession panaméenne a été organisée en Colombie, qui a ensuite justifié une intervention militaire créant le nouvel État de Panama⁸.

Pour revenir à l'Irak, on y a placé comme souverain le roi Fayçal. Fayçal, qui croyait d'abord obtenir une grande Syrie (incluant le Liban et la Mésopotamie), se retrouve placé par le gouvernement anglais à la tête de l'Irak alors qu'il y était largement inconnu des populations locales et n'avait aucune légitimité⁹. Peu importe, il a suffi de négocier avec des dirigeants féodaux locaux et les an-

ciens cadres de l'Empire ottoman pour que l'affaire soit conclue. On ne peut pas être vraiment surpris de voir une telle dynastie fantoche être renversée quelques

Non content de tracer des frontières artificielles, le colonisateur a attisé les conflits et les haines à base religieuse.

décennies plus tard, permettant à des officiers militaires nationalistes et antioccidentaux de prendre le pouvoir en 1968, au sein desquels Saddam Hussein allait devenir l'homme fort pour s'imposer comme dictateur militaire de l'Irak jusqu'à sa chute en 2003.

Attiser les conflits sectaires et religieux

Non content de tracer des frontières artificielles, le colonisateur a attisé les conflits et les haines à base religieuse. L'État français – que certains considèrent le champion de la laïcité – a organisé, à coup d'interventions militaires et d'exécutions publiques, des États libanais et syrien sur la base de clivages ethniques et religieux. Ainsi la représentation politique de la population au Liban ne se fait pas sur une base politique (gauche, droite) mais sur une base ethnoreligieuse (Druzes, chrétiens maronites, sunnites, chiïtes), et ce depuis la constitution de 1926 écrite sous le contrôle des autorités françaises. C'est toujours comme cela dans le Liban actuel : le Président est un chrétien maronite, le Pre-

mier ministre un musulman sunnite, le Président du Parlement un musulman chiïte. Lorsque la politique est organisée sur ces bases communautaires, on obtient inévitablement des divisions sectaires ethniques et religieuses, qui empêchent les gens de voir les autres problèmes plus fondamentaux pour le

quotidien des populations que sont les inégalités sociales, le sous-développement, la faiblesse des services publics et la corruption de l'État par certaines grandes familles riches. C'est cela aussi, l'héritage colonial qu'ont subi ces pays.

La colonisation et le retard industriel

La période coloniale a été particulièrement désastreuse pour les pays colonisés. Les colonies avaient pour but d'offrir des débouchés aux produits manufacturés des pays colonisateurs, raison pour laquelle l'industrialisation des colonies a été bloquée. Comme le dit le chef du gouvernement français Jules Ferry en pleine expansion coloniale : « *La politique coloniale est la fille de la politique industrielle* »¹⁰. Dans l'ouvrage *Le Tonkin et la mère patrie*, Jules Ferry constate à la fin du XIXe siècle que « *l'Europe peut-être considérée comme une maison de commerce qui voit depuis un certain nombre d'années décroître son chiffre d'affaires. La consommation européenne est*

8 S. Lens, *The Forging of the American Empire*, Pluto Press, 2003 & Cl. Julien, *L'empire américain*, 1968.

9 R. Erlich, *Inside Syria*, Prometheus, 2014.

10 M. Beaud, *Histoire du capitalisme de 1500 à nos jours*, Seuil, 1985, p. 201.



saturée; il faut faire surgir des autres parties du globe de nouvelles couches de consommateurs sous peine de mettre la société européenne en faillite et de préparer pour l'aurore du XXI^e siècle une liquidation sociale par voie de cataclysme dont on ne saurait calculer les conséquences»¹¹.

Le Moyen-Orient, à l'instar de l'Afrique et de l'Asie, n'échappe pas à l'impérialisme économique des puissances industrielles européennes. Lors de l'accord Sykes-Picot, les industriels de la soie de Lyon et Marseille font pression sur les négociations pour que la France obtienne un mandat sur la Syrie (Liban inclus) pour y défendre ses intérêts commerciaux, c'est-à-dire pour dominer le secteur textile indigène¹². Les seuls pays non occidentaux qui échappèrent à cette domination commerciale et industrielle sont ceux qui surent garder leur souveraineté contre les puissances coloniales occidentales (comme le Japon Meiji qui devint à son tour colonisateur, ou l'URSS et la République de Chine populaire qui rompirent avec le capitalisme pour se lancer dans une industrie planifiée par l'État).

Le choc de deux guerres mondiales et l'impact de la révolution russe de 1917 ont fait éclater le joug colonial européen à travers le monde. Certains des gouvernements des États dont l'indépendance est formellement reconnue après 1918 ou 1945 sont cooptés par les puissances occidentales;

11 J. Ferry, *Le Tonkin et la Mère Patrie*, p. 406.

12 X. Baron, *Histoire de la Syrie de 1918 à nos jours*, Texto, 2014.

parfois les contours mêmes de l'État sont établis par l'ancienne puissance colonisatrice. Dans ce cas, l'indépendance n'est que formelle et la marge de manœuvre des gouvernements indigènes reste très faible. Le cas du Maroc est exemplaire, où la France maintient après l'indépendance un millier d'instructeurs qui collaborent avec les Forces armées royales marocaines à la répression des courants indépendantistes radicaux. Lorsque les forces armées royales défilent pour la fête du trône de l'indépendance à Rabat, c'est en uniforme de l'armée française et en entonnant «*Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine*»¹³. Le Maroc reste dominé par les investisseurs français qui s'associent avec la famille royale et les caïds pour tenir en main l'économie du pays pendant que des millions de Marocains continuent de vivre dans la misère¹⁴. La Grande-Bretagne fait de même en Égypte, en Irak ou en Jordanie.

Mais dans certains cas, en s'appuyant sur un fort sentiment nationaliste ou panarabiste antioccidental dans une partie de la population, des officiers militaires arrivent au pouvoir contre la volonté des puissances occidentales. C'est le cas en Égypte avec Neguib et Nasser, en Algérie avec le FLN, en Syrie avec les baasistes et en Irak avec le général Kassem, puis avec les officiers baasistes dont Saddam Hussein fait par-

13 P. Vermeren, *Histoire du Maroc depuis l'indépendance*, La Découverte, 2006.

14 M. Diouri, *A qui appartient le Maroc?*, L'Harmattan, 1992 & G. Perrault, *Notre Ami le roi*, Folio, Gallimard, 1990.

tie, et finalement en Libye avec Kadhafi en 1969¹⁵. Les nouveaux États, dirigés de manière dictatoriale par des officiers, prônent le plus souvent le non-alignement face aux deux blocs de la guerre froide. Ils jouent sur la concurrence entre blocs soviétique et occidental pour avoir un meilleur rapport de force en vue de négocier des accès à des capitaux, de

Le choc de deux guerres mondiales et l'impact de la révolution russe de 1917 ont fait éclater le joug colonial européen à travers le monde.

la technologie et du matériel militaire. Ce non-alignement, ou parfois le rapprochement vers l'Union soviétique (sans jamais rejoindre le camp soviétique) engendré par les réactions hostiles des puissances occidentales, malgré une rhétorique souverainiste, n'a pas permis à ces pays de rattraper leur retard technologique et industriel et d'acquérir une réelle autonomie.

Ces dictatures militaires parfois ont prétendu s'inspirer de l'économie socialiste et de ses aspects modernisateurs (sur les droits de femmes, l'accès à l'instruction publique, aux soins de santé) mais elles n'ont pas hésité à écraser toute tentative de construire des organisations de travailleurs indépendantes de l'armée, parti-

15 R. Br. St John, *Libya continuity and change*, Routledge, 2015 & J.-P. Filiu, *From Deep state to Islamic State*, Hurst, 2015.



► culièrement les militants communistes qui auraient pu menacer leur pouvoir. Pour tenter de sortir leur pays du sous-développement, le pouvoir militaire met en place une industrialisation soutenue par l'État. Ces velléités de modernisation de la société et la création d'un secteur public plus important ont cependant produit des effets positifs à moyen terme pour la population. Elles ont permis le développement d'un meilleur niveau d'éducation, certains progrès pour les femmes, surtout dans les zones urbaines, et le développement de certains soins de santé et d'infrastructures.

Mais le pouvoir militaire, malgré des alliances avec l'URSS, n'est pas communiste et ne désire pas transformer la société aussi radicalement que les bolcheviks en URSS ou les maoïstes en Chine, qui ont cassé toutes les structures féodales et ont accru le capital humain par l'éducation et le poids de la classe ouvrière dans la société. Dans ces dictatures militaires non alignées, le secteur industriel étatique s'est développé parallèlement à une bourgeoisie nationale peu développée et parfois peu qualifiée, du fait du passé colonial de ces pays. Un des exemples les plus extrêmes est celui de la Libye où le colonisateur italien n'a pas développé le moindre universitaire indigène en plus de trente ans d'occupation du pays. Cette bourgeoisie nationale continuait d'exister dans une série de secteurs traditionnels mais ni elle, ni les militaires ne disposaient des capacités scientifiques et entrepreneuriales pour se lancer dans une in-

dustrialisation et une véritable modernisation en profondeur du pays. De plus, elles craignaient l'apparition d'autres groupes sociaux qui pourraient déstabiliser leur pouvoir. De ce fait, ces États sont restés dépendants de la technologie et des produits

Les pays du Moyen-Orient sont donc restés peu industrialisés et avec un des niveaux scientifiques et technologiques parmi les plus bas au monde, bien au-dessous de l'Asie ou de l'Amérique latine.

manufacturés des économies occidentales ou de l'URSS et de ses États satellites. Ils se sont avérés incapables de développer un secteur industriel national qui puisse générer ses propres innovations et produire des biens industriels d'un niveau de qualité acceptable pour les exportations vers les marchés des pays industrialisés.

Cette faiblesse de l'industrialisation du Moyen-Orient, héritage du colonialisme, entretenu par un régime dictatorial militaire et un système capitaliste global où la technologie industrielle reste accaparée par les grandes firmes multinationales des pays industrialisés (protégées notamment par les règles de l'OMC que ces derniers ont eux-mêmes érigées) reste le problème structurel de fond qui explique le chômage et la misère dans cette région. Pourquoi ne voit-on pas débarquer en Europe des millions de migrants en provenance de l'Asie

orientale? Parce que là-bas l'industrialisation a créé des emplois, des gains de productivité et une classe ouvrière qui, par ses luttes, a permis des hausses de salaire et obtenu la reconnaissance de quelques droits syndicaux élémentaires. Malgré la crise, on ne

voit pas des millions de candidats sud-coréens à l'immigration risquer leur vie sur les mers. Pourtant, en 1960, la Corée du Sud avait un PIB par habitant inférieur à ceux du Sénégal ou du Maroc. Les pays du

Moyen-Orient sont donc restés peu industrialisés et avec un des niveaux scientifiques et technologiques parmi les plus bas au monde, bien au-dessous de l'Asie ou de l'Amérique latine.

De la crise de la dette au renforcement des courants islamistes

Jusqu'à la fin des années 1970, comme de nombreux pays en voie de développement, nombre de pays du Moyen-Orient ont connu un certain développement, surtout ceux qui bénéficiaient d'une manne énergétique dont le prix a fortement grimpé au cours des années 1970. Mais pour tenter de se développer, de nombreux pays ont eu recours aux emprunts internationaux auprès des banques occidentales. En effet, à partir de 1975, les taux d'intérêt réels étaient parfois négatifs du fait des excès de liquidités sur les marchés financiers engendrés par la crise de surproduction des an-



nées 1970 et par les pétrodollars des monarchies du Golfe.

À partir des années 1980, ces pays se retrouvent piégés par la baisse des prix des matières premières (dont les produits énergétiques) et la hausse des taux d'intérêt des marchés financiers internationaux. Ils deviennent incapables de continuer à importer de la technologie, certains biens manufacturés, voire des produits alimentaires ou des produits énergétiques. Les institutions financières, Fonds monétaire international et Banque mondiale, interviennent pour demander une plus grande ouverture des économies de cette région, une réduction des dépenses publiques à travers des coupures dans la fonction publique et des privatisations. Les pays plus indépendants (Syrie, Irak, Libye, Algérie) vont résister et garder leurs économies très étatisées. Mais ceux qui sont dans le camp occidental (Tunisie, Égypte¹⁶, Jordanie, Maroc) vont beaucoup plus s'ouvrir au commerce international et privatiser nombre de leurs entreprises publiques. Pour essayer de régler le problème de leur dette et de leur déficit commercial, ces États coupent dans la fonction publique. Faute d'industries pour absorber ces emplois, c'est le chômage qui s'accroît, très massivement. Car privatiser les entreprises publiques revient à li-

16 Après la défaite de la Guerre du Kippour en 1973, l'Égypte de Anouar El-Sadate prend ses distances de l'URSS, déçue par son manque de soutien militaire dans le conflit. Sadate signe un traité de paix avec Israël en 1979 et devient au cours des années 1980 et jusqu'à aujourd'hui le deuxième bénéficiaire de l'aide financière et militaire des États-Unis dans le monde après Israël.

ancier de nombreux travailleurs qui, certes n'étaient pas très efficaces du fait du système clientéliste d'attribution des emplois et du faible niveau technologique de ces pays, mais au moins bénéficiaient d'un revenu. Le niveau de vie des petits fonctionnaires et des ouvriers ne cesse de baisser alors que le chômage progresse.

Mais pour les dirigeants politiques, du Maroc à la Tunisie, de l'Égypte à la Syrie, les privatisations sont l'occasion d'enrichissements exceptionnels. À elle seule, la famille Moubarak met la main sur des dizaines de milliards de dollars sur un PIB inférieur à 200 milliards : c'est une partie énorme de la richesse égyptienne produite tandis que les populations plongent dans la pauvreté. Exactement comme on a pu le voir en URSS avec les oligarques, les actifs de l'État sont pillés par les proches du pouvoir, dont certains deviennent milliardaires du jour au lendemain. Parfois, on se partage le gâteau avec les firmes occidentales, comme pour la famille du couple présidentiel Ben Ali - Leïla Trabelsi qui capte jusqu'à 40% de l'économie tunisienne en s'octroyant des monopoles, parfois en joint-ventures avec des firmes françaises comme Carrefour¹⁷. Pour les groupes occidentaux, c'est un marché garanti sans réelle concurrence ; pour les dictateurs locaux une rente additionnelle ; et au final, pour les populations locales, des prix beaucoup plus élevés.

Les inégalités sociales explosent dans tout le Moyen-Orient des années 1990, rendant les ré-

gimes très impopulaires. C'est d'abord la progression de la misère sociale et la chute du statut de petites classes moyennes qui renforce les courants islamistes

À partir des années 1980, ces pays se retrouvent piégés par la baisse des prix des matières premières et la hausse des taux d'intérêt des marchés financiers internationaux.

radicaux, dénonciateurs de la corruption des élites locales et proposant une série d'activités caritatives aux segments les plus pauvres de la population. Ainsi la popularité croissante des Frères musulmans s'explique notamment par de nombreux organismes caritatifs qui pallient les désinvestissements des États dans l'éducation, la santé, les services sociaux. Lors de leur création en 1928, les Frères étaient soutenus par les autorités britanniques car considérés comme une source de stabilité sociale et politique face aux nationalistes et aux communistes. Pour les mêmes raisons, les gouvernements des États-Unis apportèrent quant à eux leur soutien aux courants wahhabistes salafistes saoudiens dès les années 1950 ou aux djihadistes dans leur lutte contre l'invasion soviétique de l'Afghanistan. Ainsi les courants les plus obscurantistes de l'Islam ont pu se renforcer pendant des décennies avec le soutien de nations occidentales.

Le retournement des puissances occidentales ne s'opère ►

17 <http://urlz.fr/44yd>

► que très progressivement, et au cas par cas, entre les années 1980 et les années 2000, face à la montée d'un islamisme plus directement hostile à l'Occident (l'Iran de Khomeiny après 1979, le Hezbollah libanais à partir des années 1980, la Somalie et le Soudan dans les années 1990 et finalement l'émergence d'Al Qaeda fin des années 1990). Par un jeu de vases communicants, les régimes dictatoriaux nationalistes anciennement considérés comme hostiles par Washington et d'autres capitales occidentales devenaient soudainement fréquentables comme la Libye de Kadhafi ou la Syrie des Assad. Ces derniers se sentent affaiblis depuis la chute de l'URSS et craignent de finir comme Saddam Hussein, isolé, affaibli et puis finalement détruit, ou de voir les groupes armés islamistes monter en puissance¹⁸. La mécanique est lancée : les gouvernements de Moubarak, d'Assad et Kadhafi perdent définitivement toute légitimité dès lors qu'ils renoncent à la rhétorique qui leur donnait encore une certaine assise, celle de l'indépendance à l'égard de l'Occident et de la lutte armée contre l'État d'Israël. Lorsque Moubarak et Assad décident de soutenir l'invasion occidentale de l'Irak, ils perdent définitivement le soutien d'une partie de leur population, qui vit cette guerre comme une croisade de l'Occident contre les musulmans.

18 Le cas de la guerre civile algérienne et du GIA face à la veille garde de l'armée algérienne FLN ou de la montée du Hamas face à l'OLP sont autant de menaces au sein de l'ancien camp nationaliste « socialisant ».

De l'insertion des économies du Moyen-Orient au sein du capitalisme mondialisé aux révoltes de 2008-2011

À partir de la fin des années 1980, de nombreuses économies du Moyen-Orient s'ouvrent plus au commerce et pour certaines, aux investissements oc-

Au moment le plus intense de la spéculation, des cargaisons de riz de super-containers sont achetées et revendues trente fois sur les marchés financiers au cours de leur transport maritime.

cidentaux. Des accords de libre-échange sont signés et une libéralisation commerciale progressive se met en place (processus de Barcelone Euromed à partir de 1995, union douanière avec la Turquie en 1996, accord de libre-échange UE-Israël, accords de libre-échange US-Maroc et US-Jordanie au début des années 2000). Le tourisme, les *call-center* (Maroc, Tunisie), les sous-traitants dans le textile (Tunisie, Turquie) ou dans l'équipement automobile (Turquie, Maroc) accroissent le degré d'interdépendance de ces économies avec les marchés occidentaux et principalement l'Europe.

La financiarisation croissante de l'économie mondiale a également entraîné une plus grande volatilité du prix des matières premières et des denrées alimentaires sur les marchés mondiaux, particulièrement après l'écla-

tement de la bulle immobilière aux États-Unis en 2006-2007. Des banques d'investissement comme Goldman Sachs voyant les marchés financiers s'effondrer renforcent leurs activités vers les *commodities* (matières premières et biens alimentaires). En 2008, la spéculation financière entraîne une très forte volatilité des matières premières. Malgré certains commentateurs journalistiques biaisés qui expliquent la montée des prix du pétrole par la seule demande chinoise, l'observation des mouvements de capitaux montre

bien que les opérateurs financiers internationaux ont un rôle déterminant sur les fluctuations insensées des matières premières au cours des années 2007-2010. Au moment le plus intense de la spéculation, des cargaisons de riz de super-containers sont achetées et revendues trente fois sur les marchés financiers au cours de leur transport maritime. La hausse des prix des denrées alimentaires entraîne des émeutes de la faim à travers plusieurs pays pauvres, surtout ceux qui ne sont plus autosuffisants sur le plan alimentaire du fait de l'urbanisation galopante et de l'extraversion croissante de leur économie. Ainsi éclatent en Égypte d'importantes contestations sociales, dont certaines créeront des réseaux de protestation du régime que l'on verra réapparaître en 2011.

L'effondrement des marchés internationaux, et notamment



du marché européen, en 2009-2010 se propage aux économies du Moyen-Orient et c'est dans ce contexte de crise globale et de misère croissante qu'éclate une vague de contestations des régimes en place dans l'ensemble du Moyen-Orient, de l'Iran en 2009 à la Tunisie et finalement jusqu'en Syrie.

Mais ce n'est pas seulement la crise économique et les révoltes sociales qui ont provoqué cet afflux de réfugiés mais les guerres civiles et le chaos qui a rendu la vie impossible à des millions de personnes. Dans l'explosion de cette barbarie sectaire qui provoque la mort de centaines de milliers de personnes dans cette région, la responsabilité des gouvernements des grandes puissances occidentales et de leurs alliés (dont la Belgique), et de certaines grandes firmes pétrolières et de producteurs d'armes est accablante.

Les puissances occidentales, principalement les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France ont poursuivi leur politique de diviser pour régner. Ils ont retourné leur veste à plusieurs reprises, soutenant des dictateurs avant de les abandonner, attisant des conflits en suivant le principe « les ennemis de mes ennemis sont mes amis » ce qui les a amenés à armer et former les troupes militaires de dirigeants aussi démocratiques et respectueux de la liberté de leurs populations que Saddam Hussein, Khomeiny, Ben Laden, Kadhafi ou les pères et fils Assad.

Il n'est pas possible ici de retracer l'histoire très complexe de l'ensemble des pays du Moyen-Orient, mais il faut rappeler

quelques interventions occidentales aux conséquences catastrophiques que ces populations payent toujours aujourd'hui.

La destruction de l'Irak

Il n'est évidemment pas question de soutenir un dictateur tel que Saddam Hussein, qui a torturé des milliers de personnes dans son pays et utilisé des armes chimiques contre sa propre population kurde et les soldats iraniens. Le dictateur militaire irakien a été formé dans sa jeunesse à bonne école par la répression d'un régime corrompu soutenu par la Grande-Bretagne.

Saddam Hussein, que l'administration de George W. Bush considère comme un des trois régimes de l'axe du Mal, n'a pas toujours été jugé infréquentable. Il a reçu le soutien de l'Occident pendant la longue guerre meurtrière qu'il a déclenchée contre l'Iran de 1980 à 1988. Pour être plus précis, les deux belligérants sont à l'époque armés par les gouvernements occidentaux et leurs marchands d'armes. Comme une vingtaine de nations, les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Italie vendent aussi bien à l'Iran qu'à l'Irak. À l'époque, de nombreux gouvernements occidentaux ne voient pas cette guerre d'un mauvais œil : l'Iran de Khomeiny est une république théocratique hostile à l'Occident tandis que l'Irak, non aligné, a des relations jugées trop proches de l'URSS. On peut soutenir les deux parties, de sorte qu'elles s'épuisent le plus longtemps possible pendant que les coffres des marchands d'armes se remplissent. Le résultat fut la

mort d'un million de personnes, le renforcement de la répression dans les deux dictatures, facilité par la guerre et le nationalisme.

À cette époque où Saddam Hussein a déjà recours à la torture et aux exécutions massives, le gouvernement américain de Reagan envoie en 1983 un émissaire pour

Saddam Hussein, que l'administration de George W. Bush considère comme un des trois régimes de l'axe du Mal, n'a pas toujours été jugé infréquentable.

aider le gouvernement irakien sur le plan militaire. Cet envoyé qui serre la main de Saddam Hussein s'appelle Donald Rumsfeld. Il deviendra le ministre de la Défense de George W. Bush pour attaquer le régime de Saddam Hussein qui sera alors comparé à celui d'Hitler. Mais là aussi il est vrai qu'une partie importante des « élites » américaines (dont notamment le grand-père de George W. Bush, Prescott Sheldon Bush, qui a réalisé de nombreuses transactions commerciales avec l'Allemagne nazie) avait soutenu Hitler dans les années 1930 par crainte du communisme avant de se décider à l'attaquer pour que l'Allemagne ne domine pas économiquement l'Europe au détriment des intérêts économiques américains¹⁹.

Lorsque Saddam Hussein met fin à la guerre en 1988, il n'a obtenu aucun gain territorial, ses troupes sont démoralisées ►

¹⁹ K. Phillips, *American Dynasty*, Allen Lane, 2004.



► et son économie est épuisée. La dette extérieure de l'Irak s'élève à 70 milliards de dollars, dont 30 dus à des pays du Golfe²⁰. L'Arabie Saoudite, le Koweït et l'Occident qui lui avaient accordé des prêts pour lutter contre l'Iran coupent les robinets financiers. Le Koweït et l'Arabie Saoudite qui craignent de voir le régime de Saddam tenter de s'étendre vers le sud (la plupart des gouvernements irakiens n'ont jamais accepté la création artificielle du Koweït par la Grande-Bretagne) veulent l'affaiblir²¹. Ils font chuter les cours du pétrole pour fragiliser l'économie irakienne qui a besoin de fortes rentrées d'exportations pétrolières pour reconstruire le pays et combler la dette extérieure. En 1990, Saddam Hussein fait pression contre le Koweït en exigeant le relèvement du prix de l'énergie. Il se heurte à un refus, tant de l'Arabie Saoudite que du Koweït qui ne veulent pas du redressement de l'État irakien.

Saddam Hussein consulte le gouvernement américain pour connaître sa position sur le différend historique frontalier entre l'Irak et le Koweït. Les réponses sibyllines des autorités américaines encourageront le dictateur irakien à tenter l'annexion du Koweït. L'ambassadrice américaine en Irak, Gillespie, déclare fin juillet que «*là où nous n'avons de point de vue, c'est sur les différends interarabes, tel*

votre différend frontalier avec le Koweït»²². Tutwiler, la porte-parole du département d'État américain réitère cette neutralité dans le conflit Koweït-Irak : «*Nous n'avons aucun traité de défense commune avec le Koweït, ni d'en-*

Certains ont suggéré que G.H. Bush avait tendu un piège à Saddam Hussein pour faire un exemple de son «*nouvel ordre mondial*» et renforcer la présence militaire au Moyen-Orient...

gagements spécifiques auprès du Koweït en matière de défense et de sécurité»²³.

Certains ont suggéré que G.H. Bush avait tendu un piège à Saddam Hussein pour faire un exemple de son «*nouvel ordre mondial*» et renforcer la présence militaire au Moyen-Orient. D'autres considèrent que la présidence américaine était concentrée sur d'autres parties du monde (l'Europe de l'Est après la chute du mur de Berlin, la Chine avec Tien Anmen ou le Panama après l'invasion américaine de 1989)²⁴ et qu'elle réagit de manière opportuniste. Des motifs purement politiques peuvent avoir joué. Ainsi Margaret Thatcher, Premier ministre du pays de BP et Royal Dutch Shell, encourage

Bush à être ferme en lui rappelant qu'elle s'apprêtait à subir une défaite électorale en 1982 quand la guerre des Falklands éclata et qu'elle était ensuite restée 8 ans à la tête du gouvernement²⁵

La CIA avait pourtant prévenu le président américain de l'imminence de l'invasion irakienne le 28 juillet 1990, soit quatre jours avant son lancement et le 31, John Kelly un haut officiel du département d'État américain pour le Moyen-Orient répétait encore devant le Congrès américain qu'aucun traité n'obligeait les États-Unis à assister le Koweït en cas d'invasion irakienne²⁶.

Quoi qu'il en soit, une coalition internationale, sous l'égide de l'ONU et sous le commandement militaire des États-Unis, qui comprend 7 États de l'Union européenne, dont la Belgique²⁷, décide d'attaquer l'Irak pour le contraindre à évacuer le Koweït. La plupart du monde musulman et du monde arabe sont hostiles à l'intervention des troupes essentiellement composées de forces armées occidentales. La légitimité de la dynastie koweïti était faible, la majorité de la région le considérant comme un régime fantoche placé par les Britan-

20 Al. Gresh & D. Vidal, *Golfe, clefs pour une guerre annoncée*, Le Monde éditions, 1991, p. 201.

21 Al. Gresh & D. Vidal, *op. cit.*, p. 57.

22 Idem, p. 200.

23 «We do not have any defense treaties with Kuwait, and there are no special defense or security commitments to Kuwait», in K. Phillips, *op. cit.*, p. 307.

24 Al. Gresh & D. Vidal, *op. cit.*

25 K. Phillips, *op. cit.*, p. 308.

26 Idem, p. 307.

27 En plus de la Belgique, on retrouve la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, l'Espagne, la Grèce et les Pays-Bas.



niques et les intérêts pétroliers occidentaux.

Pour convaincre les opinions publiques des pays de la coalition contre l'Irak de se lancer dans une guerre lointaine et coûteuse qui opposait deux pays peu connus en Europe et aux États-Unis, les gouvernements occidentaux se lancent dans une véritable campagne de désinformation. Outre les nombreuses analogies entre Saddam Hussein et Hitler professées par des politiciens américains et des médias occidentaux²⁸ (ce qui contribue à banaliser l'horreur unique du régime nazi, responsable de plus de 40 millions de morts en moins de dix ans, dont la barbarie de la Shoah), les médias comme CNN ou La 5 française martèlent que l'Irak, nation de 18 millions d'habitants, petite économie dont le PIB ne dépasse pas un cinquième de celui de la Belgique, bombardé par Israël en 1981 sans pouvoir réagir, incapable de battre l'Iran, disposerait de la quatrième armée du monde²⁹ ! Un des mensonges les plus éhontés est celui du soi-disant assassinat de centaines de bébés koweïtis par des soldats irakiens. Une jeune fille koweïtie de quinze ans présente son témoignage devant le caucus des droits de l'homme de la Chambre des représentants des États-Unis. Elle affirme que des bébés avaient été

volontairement jetés en dehors de leurs couveuses par les soldats irakiens qui les ont laissés mourir sur le sol. G.H. Bush reprend ce témoignage, parlant de « 312 bébés » tués. Ce récit marque l'opinion et permet aux sénateurs américains de justifier leur vote en faveur de l'intervention militaire américaine³⁰. On s'aperçoit par la suite que ce témoin n'était autre que la fille de l'ambassadeur du Koweït aux États-Unis, qu'elle ne pouvait pas avoir été présente pour voir ce soi-disant massacre et qu'il n'y avait aucun bébé dans les rares couveuses dans le pays. Ce témoignage fait partie d'une campagne visant à favoriser l'intervention américaine en faveur du Koweït, payée par le cheik et organisée par la firme de lobbying américaine Hill & Knowlton³¹. Les télévisions d'Europe reprennent ce témoignage sans le remettre en cause.

Lorsque la guerre commence en janvier 1991, les communiqués officiels des armées occidentales et les médias parlent de frappes militaires chirurgicales. On dénombre alors officiellement moins de 400 morts du côté des forces de la coalition (essentiellement des erreurs de tirs de troupes amies et des accidents liés au transport des troupes) et « un grand nombre » imprécis d'Irakiens tués³². Malgré les insistances du CICR pour obtenir le chiffre des victimes irakiennes,

les États occidentaux n'en fournissent aucun³³.

La réalité est évidemment tout autre que celle d'une guerre propre. La guerre commence avec la mort de 8000 soldats irakiens en première ligne, ensevelis vivant sous le sable par les unités motorisées américaines et avec le bombardement de l'Irak qui touche des milliers de civils. Selon le *New York Times*, pendant

Lorsque la guerre commence en janvier 1991, les communiqués officiels des armées occidentales et les médias parlent de frappes militaires chirurgicales.

les premières semaines de bombardement, les avions de la coalition déversèrent presque autant de tonnes de bombes sur l'Irak chaque jour qu'en subirent le Japon et l'Allemagne au cours de l'entièreté de la Deuxième Guerre mondiale³⁴ ! Et ces frappes n'ont rien de chirurgical comme le souligne un rapport du Congrès américain de 1992³⁵. Un épisode assez révoltant de cette bouche-rie est celui connu sous la sinistre appellation d'autoroute de

28 <http://urlz.fr/44ym> & <http://urlz.fr/44yn>

29 Donc, selon ce classement qui place l'Irak en quatrième position, on doit conclure que parmi les pays suivants, trois disposent d'armées plus petites que l'Irak : États-Unis, URSS, Grande-Bretagne, France, Chine, Allemagne...

30 K. Phillips, *idem*, p. 309.

31 Également très présente dans le lobbying à Bruxelles.

32 R. Fisk, *La grande guerre pour la civilisation*, La Découverte, 2007, p. 669.

33 R. Fisk, *op. cit.*, p. 671.

34 T. Weiner, « Smart weapons were overrated study concludes », *New York Times*, 9 juillet 1996 consulté le 27 juin sur <http://urlz.fr/44yG>.

35 T. Weiner, *op. cit.*, consulté le 27 juin sur <http://urlz.fr/44yG>.



► la Mort³⁶ où des milliers de soldats irakiens, souvent de simples conscrits, mais aussi de civils palestiniens en fuite³⁷, meurent carbonisés sous les bombes incendiaires américaines. Des pilotes américains parleront de « tir aux dindes » (« *shooting turkeys* ») pour indiquer la facilité avec laquelle ils ont exterminé ces fuyards. Certains d'entre eux seront profondément démoralisés par cette mission que des commentateurs assimilent à des crimes de guerre³⁸.

Les armées de la coalition mettent en déroute rapidement cette « quatrième armée du monde » et leur commandant Norman Schwarzkopf annonce à Bush qu'il n'y a plus d'opposition sérieuse jusqu'à Bagdad. C'est alors que Bush, à la surprise de Schwarzkopf, ordonne d'arrêter la progression des troupes occidentales. Pendant ce temps, des appels radio sont lancés depuis l'Arabie Saoudite et sponsorisés par la CIA pour encourager à la révolte irakienne contre Saddam Hussein³⁹. Ces révoltes éclatent, notamment dans les communautés chiïte et kurde. Alors que les

armées de la coalition disposent d'une maîtrise totale des airs et imposeront une immense « *no-fly zone* » à l'Irak pendant des années, G.H. Bush laisse Saddam Hussein utiliser son aviation pour écraser dans le sang les révoltes, provoquant la mort de dizaines de milliers de personnes. Beaucoup s'interrogent alors sur la raison qui pousse G.H. Bush à laisser Saddam Hussein aux commandes de l'État irakien.

Pourtant, il suffit de comprendre que ce n'est nullement l'intérêt de la population ira-

de vendre pour des dizaines de milliards de matériel militaire à ces pays et pour le gouvernement de Bush d'obtenir ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait réussi auparavant, à savoir une présence militaire américaine permanente en Arabie Saoudite, sur les lieux saints de l'islam... et des plus grandes réserves pétrolifères mondiales.

Le gouvernement charge une démographe fonctionnaire du département du commerce d'État fédéral du décompte macabre des morts irakiens liés à la guerre (il faut bien savoir combien de consommateurs vivants il reste auxquels vendre des produits américains). Lorsque cette dernière rend publique son étude alors que ministre de la Défense Dick

Pour faire un exemple face à ceux qui contesteraient le nouvel ordre mondial du gouvernement américain et de ses alliés, les nations occidentales imposent alors un blocus d'une dureté inouïe à l'Irak.

kienne qui motive Bush mais bien celui de la puissance des États-Unis dans cette région stratégique, ainsi que les intérêts des grandes firmes pétrolières dont le président texan est fort proche. Par la répression, Saddam Hussein peut empêcher la création d'un État kurde indépendant qui serait très problématique pour le gouvernement turc, allié américain de l'Otan. Saddam Hussein peut aussi empêcher un rapprochement entre la communauté chiïte d'Irak et l'Iran, jugé hostile à l'Occident. Mais surtout, même affaibli, le dictateur irakien constitue une menace pour ses voisins du Golfe, le Koweït et l'Arabie Saoudite. Cela permet aux États-Unis et aux pays européens

Cheney affirme qu'il n'y a aucun moyen de connaître le nombre de morts irakiens, elle se fait licencier et son rapport est confisqué. Elle sera par la suite réintégrée et les chiffres connus : 86 000 hommes, 40 000 femmes et 32 000 enfants tués par les troupes de la coalition et par les troupes de Saddam Hussein suite aux révoltes encouragées par la CIA⁴⁰.

Mais le pire est à venir pour les populations de ces pays. Pour faire un exemple face à ceux qui contesteraient le nouvel ordre mondial du gouvernement américain et de ses alliés, les nations occidentales imposent alors un

36 Highway of Death, voir à ce sujet un extrait documentaire américain éclairant : <http://urlz.fr/44y1>.

37 L'OLP s'est positionnée en faveur de l'Irak au début du conflit, le Koweït compte près de 400 000 immigrants palestiniens qui craignent les représailles des autorités koweïties et fuient l'avance des troupes de la coalition qui remettent en place le régime du sheik. 360 000 seront expulsés du Koweït après le conflit.

38 R. Fisk, idem, p. 613.

39 R. Fisk, idem, p. 617.

40 R. Fisk, idem.





blocus d'une dureté inouïe à l'Irak qui frappe avant tout les civils car les proches de Saddam Hussein gardent leurs privilèges. Les bombardements réguliers des troupes américaines et européennes se poursuivent pendant des années. La guerre a détruit des centrales électriques, des stations d'épuration d'eau, le système de transport, la poste, le système bancaire⁴¹. Elle a laissé des milliers de munitions à l'uranium appauvri dont les effets chimiques nocifs provoquent des milliers de cas de leucémies et d'autres maladies respiratoires; même les soldats américains ne seront pas épargnés avec le notoire syndrome de la guerre du Golfe dont se plaignent des milliers de vétérans américains. Les sanctions économiques sont telles que pour la première fois depuis des décennies, l'Irak connaît des problèmes de sous-alimentation et des maladies comme le choléra font leur réapparition. Face à ce blocus punitif aveugle, deux responsables du programme des Nations-Unies pour l'Irak démissionnent, ne voulant pas cautionner ce qu'ils considèrent comme des « crimes »⁴². Face à une journaliste de l'émission télévisée *Sixty minutes* qui lui demandait en 1996 si les sanctions visant à affaiblir le régime de Saddam justifiaient l'agonie d'un demi-million d'enfants irakiens, la secrétaire d'État de Bill Clinton, Madeleine Albright, déclare, sans sour-

41 J.-M. Benjamin, *Irak, l'apocalypse*, Favre, 1999, p. 133 & R. Fisk, *idem*.

42 D. Halliday, « En Irak, des sanctions qui tuent », *Le Monde Diplomatique*, février 1999, pp. 18-19 & Robert Fisk, *idem*.

ciller et sans remettre en cause ce chiffre tragique qu'elle ne doit que trop bien connaître, que cela le justifie⁴³.

Le sort dramatique de la population irakienne au cours des années 1990 contribue à renforcer un sentiment anti-occidental dans la plupart des pays de la région. Il contribue à décrédibiliser les régimes dictatoriaux corrompus égyptiens, syriens et saoudiens qui ont participé à la coalition. Cette situation radicalise des courants islamistes qui décident de passer à la lutte armée contre l'Occident. Pour Osama Ben Laden, le riche entrepreneur saoudien reconverti en djihadiste contre les Soviétiques en Afghanistan, la présence militaire américaine sur les lieux saints de l'Islam et dans son pays constitue un tournant qui le pousse à recourir à des attentats terroristes, d'abord contre les troupes occidentales en Arabie Saoudite et dans le monde musulman, puis à considérer des attentats contre des civils en Occident⁴⁴. Les attentats criminels du 11 septembre 2001 qui coûteront la vie à 3000 civils (américains et étrangers) sont le résultat de cette politique impérialiste au Moyen-Orient.

Le gouvernement de George W.

43 Dans le magazine d'information politique le plus connu aux États-Unis, diffusé par la chaîne CBS, la journaliste Lesley Stahl demande « We have heard that half a million children have died. I mean, that's more children than died in Hiroshima. And, you know, is the price worth it ? », Madeleine Albright répond « We think the price is worth it ». <http://urlz.fr/44yS>

44 D. Byman, *Al Qaeda, the Islamic State and the global jihadist movement*, Oxford University Press, 2015, p. 15.

Bush envahit l'Afghanistan mais le pétrole irakien l'intéresse également, comme les groupes industriels qui l'ont soutenu. La composition du gouvernement de George W. Bush est particulièrement caricaturale. En plus du président texan dont la famille est traditionnellement liée au pétrole, on retrouve Condoleezza Rice, conseillère du président au Conseil National de Sécurité et ensuite secrétaire d'État qui est,

Le sort dramatique de la population irakienne au cours des années 1990 contribue à renforcer un sentiment anti-occidental dans la plupart des pays de la région.

jusqu'à la semaine avant sa nomination, directrice chez le pétrolier Texaco Chevron. Dick Cheney, le vice-président de Bush, était le directeur d'Halliburton spécialisé dans l'équipement pétrolier. Après sa démission pour conflit d'intérêts lors de sa prise de fonction comme vice-président, c'est sa femme qui dirige la société⁴⁵ ! Tony Blair attendra sa retraite politique pour travailler avec BP en Asie centrale et au Moyen-Orient⁴⁶.

Ce gouvernement arrive en pleine récession économique, à une époque où l'on craint la montée de la Chine, la reconstitution d'un pouvoir plus fort en Russie

45 K. Phillips, *idem*.

46 Fr. Beckett, D. Hencke, N. Kochan, *Blair Inc, The Man behind the Mask*, John Blake, 2015.

Après des velléités d'opposition pour certains d'entre eux, les gouvernements européens soutiennent en ordre dispersé la politique impérialiste des gouvernements américains.

► et où les États-Unis paraissent plus dépendants que jamais du pétrole⁴⁷. Le gouvernement Bush voit à quel point la présence américaine en Arabie Saoudite génère une hostilité et fragilise la famille royale saoudienne, alliée de toujours des États-Unis et de leurs compagnies pétrolières. Au sein du gouvernement américain se développe alors une stratégie visant à sécuriser l'accès au pétrole et à développer une politique visant à contenir la Chine et la Russie, déjà exprimée par les géostratèges américains⁴⁸. L'invasion de l'Afghanistan, le développement d'une base militaire à Diego Garcia (Madagascar) bouclent l'accès chinois à l'Océan indien et à l'Asie du Sud. L'invasion de l'Irak permet d'y installer une présence militaire qui permettra d'évacuer l'Arabie Saoudite tout en mettant la main sur une des plus grandes sources pétrolifères au monde. Et puis, une bonne guerre relance toujours l'économie qui connaît une crise de surproduction.

En 2003, George W. Bush poursuit alors le désastre inachevé de son père, suivi par de nombreux gouvernements européens cherchant à obtenir les miettes du gâ-

47 Les effets de l'exploitation du gaz de schiste qui rendent les États-Unis beaucoup moins dépendants ne se font sentir qu'à la fin des années 2000.

48 Zb. Brzezinski, *The Grand Chessboard*, Basic Books, 1997.

teau irakien. Cette double invasion coûte 3000 milliards de dollars à la seule économie américaine pendant sa première décennie selon le prix Nobel d'économie Stiglitz. Le président Obama qui arrive en 2009, malgré les naïfs qui lui décernèrent le Prix Nobel de la paix, poursuit la guerre par d'autres moyens⁴⁹ et maintient les dépenses militaires au même pourcentage de PIB que son prédécesseur⁵⁰. Ces guerres firent encore des centaines de milliers de morts et détruisirent encore plus l'économie de ces pays et sacrifièrent une génération de plus sur l'autel des profits des majors pétrolières et de l'hégémonie de l'impérialisme américain. Après des velléités d'opposition pour certains d'entre eux, les gouvernements européens soutiennent en ordre dispersé la politique impérialiste des gouvernements américains.

La poursuite de la destruction de l'Afghanistan (2001-2016)

Sous la présidence de Reagan, le gouvernement américain avait soutenu Ben Laden en Afghanistan via les services secrets pakistanais dans le contexte de la guerre froide. Le soutien américain aux forces antisoviétiques aggrava considérablement l'intensité de la guerre qui

49 Notamment par des mercenaires et des « instructeurs ».

50 Sipri military expenditures database 2015, <http://urlz.fr/44yX>

fit près d'un million de victimes entre 1980 et 1988⁵¹. Après le départ des Soviétiques en 1989, le pays plongea dans la guerre civile entre chefs de guerre et factions rivales soutenues par des pays différents⁵². Lorsque, en 1996, les Talibans prirent le pouvoir en Afghanistan avec l'aide des djihadistes de Ben Laden et soutenus par l'Arabie Saoudite, le Pakistan et les États-Unis, le département d'État américain déclara qu'il s'agissait d'un développement positif⁵³.

Finalement, ce n'est que lorsque les djihadistes basés en Afghanistan, que les États-Unis avaient indirectement contribué à financer et à former, perpétrèrent des attentats terroristes en Occident que les gouvernements occidentaux décidèrent de les renverser en envahissant un pays qui avait subi quinze ans de guerre, un million de morts et cinq millions de réfugiés⁵⁴. Ainsi l'Afghanistan est-il envahi en 2001. Les gouvernements de l'Otan promettent alors de construire un État moderne et démocratique et des milliards de dollars pour la reconstruction économique du pays.

Quinze années après, la guerre se poursuit avec des bombardements de civils (y compris des hô-

51 A. Ashraf, *La désolation : qu'avons-nous fait en Afghanistan ?*, Bayard, 2012, & L. Gayer, *Mondes Rebelles Asie du Sud*, Michalon, 2009, p. 23.

52 A. Ashraf, *op. cit.*

53 F. Nahavandi, *Afghanistan*, de Boeck, 2014.

54 F. Nahavandi, *op. cit.*



pitains comme celui de MSF qui fit trente morts en octobre 2015⁵⁵) et un recours à la torture soutenu directement par le président Bush et par les troupes pro-occidentales⁵⁶. Le président du nouveau gouvernement afghan mis en place par les États-Unis et leurs alliés de l'Otan a travaillé comme consultant pour la compagnie pétrolière américaine Unocal sur la question de la construction de pipeline en Afghanistan. Ce président ne dirigera jamais l'entière du pays déchiré entre les talibans et les seigneurs de guerre occidentaux. Il préside une administration totalement corrompue, ce qui explique que moins de la moitié de l'aide internationale arrive à la population⁵⁷. Les États occidentaux renient régulièrement leurs promesses de dons qui sont pourtant de moitié inférieures aux demandes afghanes⁵⁸. Les flots de réfugiés économiques et militaires vers Kaboul entraînent une hypertrophie de la capitale dont les infrastructures sont trop faibles pour gérer ses 5 millions d'habitants⁵⁹. L'effondrement économique du pays et le financement de la guerre par les Talibans et autres seigneurs de guerre expliquent qu'en 2012, l'Afghanistan produit 95% de la production

d'opium dans le monde tandis que 15% de son PIB provient de l'exportation de drogue⁶⁰. L'entourage de la présidence de Karzai est largement impliqué dans le trafic, et aux dires d'officiels américains, même son propre frère en bénéficierait⁶¹. Les élections sont une farce meurtrière dont les campagnes truquées sont rythmées par des attentats et des actes de tortures pendant que la fraude se compte en dizaines de pour cent du PIB⁶². Autant dire que la population ne doit plus se faire d'illusion sur les institutions mises en place par les États-Unis et leurs alliés de l'Otan⁶³. Après 36 années de guerre presque ininterrompue, des milliers de civils sont tués chaque année par des « dommages collatéraux » ou des mines antipersonnelles. Les statistiques incomplètes indiquent que le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat est inférieur à 5% du niveau belge, plus d'un tiers des Afghans vit sous le seuil de pauvreté absolue et le chômage avoisine les 35%⁶⁴. La croissance ne bénéficie pas aux pauvres qui continuent de s'appauvrir et les inégalités ne cessent de croître⁶⁵.

60 <http://urlz.fr/44z1>.

61 L. Gayer, *idem*, p. 40 & <http://urlz.fr/44z3>.

62 <http://urlz.fr/44z4> & <http://urlz.fr/44z5>.

63 <http://urlz.fr/44z4>.

64 CIA World Factbook 2016, <http://urlz.fr/44z7> & IMF 2015.

65 Banque mondiale 2015 : <http://urlz.fr/44z8>.



L'acharnement contre l'Irak (2003-2016)

Évidemment, motiver les populations occidentales à attaquer l'Irak qui agonise sous les sanctions alors que le régime de Saddam Hussein n'a rien à voir avec les attentats du 11 septembre n'a rien d'évident. Il faut à nouveau un matraquage de mensonges grossiers relayés par les mêmes

Après 36 années de guerre presque ininterrompue, des milliers de civils sont tués chaque année par des « dommages collatéraux » ou des mines antipersonnelles.

médias serviles. Seuls les naïfs ou les ignorants peuvent s'interroger sur la capacité de certains médias de récidiver dix ans après en reprenant leur rôle de relais des mensonges du gouvernement américain et de ses alliés. Qui-conque connaît les liens étroits entre ces médias et les producteurs d'armements ou les grandes compagnies de construction et d'énergie ne peut être surpris de l'énormité de certains journalistes de la presse de Murdoch, de Lagardère et de Dassault, de CNN, CBS ou de TF1 dès qu'il s'agit de défendre les intérêts de leurs actionnaires, groupes industriels

55 <http://urlz.fr/44yZ>.

56 B. Phyllis, *Afghanistan, in the Wikileaks Files : the world according to US Empire*, Verso, 2015, pp. 368-394.

57 L. Gayer, *idem*, p. 23.

58 L. Gayer, *idem*, p. 23.

59 A. Ashraf, *idem*.

► et financiers⁶⁶. Dick Cheney et Bush, niant les nombreuses analyses existant sur le sujet, essayent de créer un lien entre Saddam Hussein et Al Qaeda⁶⁷ qui n'existe pourtant pas. Tony Blair en « *good puppy* » du gouvernement Bush affirme sur la base d'un rapport officiel d'une légèreté plus que suspecte que Saddam Hussein dispose d'armes de destruction massive et qu'il peut les déployer en 45 minutes⁶⁸. Bien sûr, on ne trouvera pas de telles armes après l'invasion de 2003 ni de connexions entre Saddam Hussein et Al Qaeda⁶⁹ mais l'occupation militaire de l'Irak est alors un fait accompli.

L'invasion de 2003 entraîne d'importantes dissensions au sein des pays européens. Pour la première fois, le gouvernement allemand rejoint son homologue français pour s'opposer ouvertement à la stratégie américaine, les gouvernements belges et luxembourgeois suivent leurs puissants voisins. Cette deuxième invasion

66 On peut consulter les ouvrages de Serge Halimi, *Les nouveaux chiens de garde*, de Michel Collon ou de Geoffrey Geuens.

67 <http://urlz.fr/44z9> & pour voir Bush l'affirmer encore <http://urlz.fr/44za>.

68 <http://urlz.fr/44zf> et *Le Monde* du 25 septembre 2003 : « Un rapport intermédiaire ne conclut pas à la présence d'armes de destruction massive en Irak », consulté en ligne le 25/09/2003.

69 <http://urlz.fr/44zi>.

n'est pas populaire en Europe, d'importantes manifestations pacifistes ont lieu à travers le continent. La majorité de l'opinion publique italienne ne suit pas le gouvernement de Berlusconi qui se rallie aux va-t-en-guerre Bush et Blair. Avec un prétexte aussi faible et sans la feuille de vigne de l'ONU, certains dirigeants européens peuvent craindre une perte de crédibilité de l'Occident au sein du Tiers-monde et des populations arabes, voire une radicalisation d'une partie de leur population d'origine musulmane. L'Europe est divisée en deux. Do-

Certains dirigeants chinois et russes se bercent d'illusions en rêvant à un contrepoids européen à l'hégémonie américaine.

nald Rumsfeld parle alors de « *Old and New Europe* ». Certains dirigeants chinois et russes se bercent d'illusions en rêvant à un contrepoids européen à l'hégémonie américaine. Mais la division de l'Europe s'explique aussi par des intérêts économiques divergents. Les firmes allemandes, françaises ou belges (mais aussi russes et chinoises) continuent de signer des contrats avec l'État irakien et tablent sur une stratégie de normalisation des relations économiques avec Saddam Hussein⁷⁰. Ces firmes essaient de se positionner commercialement sur ce marché au potentiel important du fait des ressources pétro-

lières du pays (dans le cas où les sanctions seraient levées comme c'est en passe d'être le cas pour l'Irak). Ces pays européens craignent, avec raison, qu'un gouvernement pro-américain en Irak n'octroie les plus gros contrats aux grandes multinationales américaines, ne leur laissant que des miettes du gâteau irakien et que leurs créances vis-à-vis du gouvernement de Saddam Hussein soient annulées.

Le gouvernement américain militaire d'occupation dirigé par Paul Bremer commença le partage des ressources pétrolières et de la reconstruction. Les firmes des pays comme l'Allemagne, la France, la Russie ou la Chine qui avaient refusé de soutenir la « *coalition of the willing* »

(comme s'appelaient les gouvernements de l'invasion) sont exclues des appels d'offres des autorités d'occupation⁷¹. La Commission européenne, dont le commissaire au Commerce est le français Pascal Lamy, menace d'en appeler à l'arbitrage de l'OMC, mais sans suite⁷². Les entrepreneurs irakiens eux-mêmes se plaignent de n'avoir aucune chance face aux concurrents étrangers⁷³. Les firmes américaines Haliburton et Bechtel gagneront les gros

71 <http://urlz.fr/44zk>.

72 <http://urlz.fr/44zk>.

73 Al. Beattie, « Surprise » revamp for Iraq's economy? », *Financial Times*, 21 septembre 2003.

70 M. Klare, *Blood and Oil*, Penguin, 2004, p. 104.





contrats de reconstruction et de sécurité pour l'exploitation du pétrole irakien⁷⁴. Le capital britannique aura sa part, proportionnelle à son engagement, de même que l'Italie et l'Espagne ; une vraie scène de partage de butin digne des films de gangsters maffieux. Pour être sûr que les auteurs du hold-up ne soient pas inquiétés, le gouverneur américain Paul Bremer décrète une amnistie pour les étrangers impliqués dans l'occupation et la « reconstruction » économique de l'Irak, comme à l'époque coloniale et ses concessions internationales. Plus ça change...

La fronde de la « *Old Europe* » franco-allemande ne dure pas. Les gouvernements de ces pays ne veulent pas être exclus de la région. Avec l'arrivée au pouvoir de Merkel en 2005 et de Sarkozy en 2007, l'Allemagne et la France adoptent un rapprochement pro-américain, la France réintègre même l'Otan en 2009.

L'Irak ne rapporte pas autant que prévu du fait des sabotages de la résistance irakienne anti-américaine. L'exploitation du pétrole irakien n'est pas aussi facile et sa sécurité coûte de plus en plus cher. Comme en Afghanistan, les gouvernements irakiens mis en place avec le soutien des forces occidentales sont corrompus, l'usage de la torture est courant et les exécutions sectaires sur base ethnico religieuse (chiïtes, sunnites, kurde, chré-

tiens) se multiplient⁷⁵. Le gouvernement de Nouri Al-Maliki soutenu par les États-Unis perd tout soutien dans les communautés sunnites et kurdes du fait des exactions sectaires de son armée. Sur le plan économique, l'Irak est à terre. Le PIB irakien s'élevait en dollars courants à 179 milliards avant la guerre de 1991, il est à 36 milliards en 2004. En dollars constants, le revenu national net en 2014 reste inférieur de 50% à celui de 1990⁷⁶. Dans les prisons irakiennes où les prisonniers sont soumis aux humiliations et à la torture, des radicaux islamistes d'Al Qaeda et leurs anciens ennemis, des cadres et officiers déchus du régime de Saddam Hussein se rencontrent, réunis par la même haine de l'occupant occidental. Parmi ces prisonniers se trouve Abou Bakr al-Baghdadi qui en 2014 s'autoproclame Calife Ibrahim de l'État Islamique⁷⁷. La gestion catastrophique de l'occupation, les répressions, les humiliations, la corruption et l'utilisation cynique du sectarisme par les politiciens locaux comme par les forces d'occupation occidentales ont généré un pourrissement de la société en Irak comme en Afghanistan. C'est de ce chaos qu'est né l'État islamique qui s'est d'abord développé en Irak avant de profiter du vide de pouvoir laissé par la guerre civile en Syrie.

Il n'est pas possible ici de

s'étendre sur le cas de la Palestine, de la Libye et de la Syrie, mais les populations de ces pays ont également subi les revirements cyniques, le double langage, les politiques à court terme dictées par

C'est de ce chaos qu'est né l'État islamique qui s'est d'abord développé en Irak avant de profiter du vide de pouvoir laissé par la guerre civile en Syrie.

des intérêts économiques ou politiques. Le cas du président Sarkozy est parmi les plus caricaturaux. Après avoir développé une relation proche, voire suspecte⁷⁸ avec le dictateur libyen en 2007 – Sarkozy l'a fait venir en grande pompe à l'Élysée pour signer une série de contrats juteux, y compris du matériel militaire et nucléaire⁷⁹ ; personne ne le considérait comme respectueux des droits de l'homme – en 2011, au cours des révoltes, Sarkozy décide – au nom des droits de l'Homme – de soutenir les rebelles ▶

78 Plusieurs journalistes et des procureurs de Paris prennent au sérieux les affirmations de la famille Kadhafi selon laquelle cette dernière aurait contribué au financement de la campagne électorale présidentielle de 2007. Voir Sch. Daneshkhu & B. Daragahi, « Inquiry probes Sarkozy Libya cash claims », *Financial Times*, avril 19, 2013 et le long dossier de *Mediapart* sur ce sujet. On se rappelle de la libération insolite des infirmières bulgares par l'ancienne épouse de Sarkozy, au grand dam des négociateurs de l'UE qui avaient construit patiemment un long dialogue avec les autorités libyennes.

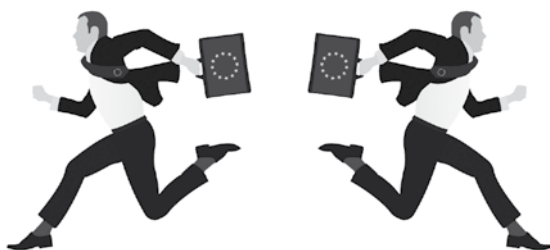
79 C. Graciet, *Sarkozy Kadhafi*, Document Point, Seuil, 2013.

74 M. Klare, *Blood and Oil*, Penguin, 2004, p. 104.

75 P. Cockburn, *The Occupation, War and Resistance in Irak*, Verso, 2007.

76 <http://data.worldbank.org/country/iraq> et calculs de l'auteur sur la base de l'inflation.

77 D. Byman, *op. cit.*, p. 164.



du Conseil national de transition. Il est suivi par le Britannique Cameron. Ils obtiennent une résolution de l'ONU visant à protéger les populations des attaques de Kadhafi mais l'Allemagne s'abstient et ne participe pas à l'opération. La résolution est interprétée de manière très élastique par les gouvernements français

L'intervention militaire qui se fait dans le cadre de l'Otan a lieu exactement un siècle après la colonisation de la Libye par l'Italie, tout un symbole.

et britanniques qui envoient des forces spéciales pour aider les rebelles au sol et bombardent les forces gouvernementales libyennes. L'intervention militaire qui se fait dans le cadre de l'Otan a lieu exactement un siècle après la colonisation de la Libye par l'Italie, tout un symbole. La Belgique, elle aussi, a vendu des armes au dictateur libyen en 2009 (qui furent ensuite utilisées contre la population en 2011)⁸⁰; quelques mois après avoir livré les armes, le gouvernement belge décide de soutenir l'attaque contre la Libye.

On connaît la suite. En quelques

mois, l'État libyen s'est lui aussi effondré. Comme en Syrie, en Afghanistan et en Irak, le pays s'est retrouvé aux mains de seigneurs de guerre, de milice et de réseaux maffieux de trafics divers, dont les êtres humains, dont des milliers meurent dans la Méditerranée. Le vide de pouvoir crée une brèche dans laquelle les islamistes proches de l'État islamique ou d'Al Qaeda se sont précipités. Le pays entre dans sa cinquième année de chaos, avec des armes occidentales qui circulent à travers le Moyen-

Orient et l'Afrique (notamment au Mali qui s'embrase à la suite de l'intervention de l'Otan en Libye). La Libye qui avait l'indice de développement humain le plus avancé d'Afrique a vu son PIB être divisé par deux. Pendant que le pays s'enfonce dans le chaos, le groupe pétrolier français Total aurait quant à lui obtenu 35% du pétrole libyen selon le journal *Libération*; le ministre français de l'Énergie, Eric Besson, ne considère « pas choquant » que la « France soit récompensée pour son rôle dans la chute du régime Kadhafi »⁸¹. L'État et les firmes chinoises quant à elles ont perdu 19 milliards avec le changement

de régime⁸². L'image d'une Europe belliqueuse et d'un Occident impérialiste et cynique se renforce au sein de populations musulmanes, mais même dans plusieurs autres pays du Tiers-monde, de l'Asie à l'Amérique latine.

Sarkozy a également reçu Assad en 2008 pour le défilé du 14 juillet à Paris. Quand la révolte a commencé, les États occidentaux ont joué un jeu pour tester la solidité d'un régime qui n'était pas jugé assez docile. L'Arabie Saoudite, le Qatar et la Turquie, trois alliés traditionnels de l'Occident soutinrent les groupes armés pour affaiblir ce régime considéré comme faisant partie d'un « croissant chiite »⁸³ qui irait de l'Iran au Hezbollah libanais en passant par le gouvernement irakien de Maliki. La CIA a laissé faire⁸⁴. Aujourd'hui la Syrie est toujours dans le chaos avec plus de cent mille morts et plus de quatre millions de déplacés⁸⁵. Une partie de la population subit la barbarie de l'État islamique, l'autre la répression féroce d'un régime corrompu.

80 Le contrat de 11,5 millions d'euros porte sur des centaines de fusils et pistolets, grenades pour fusils destinés à l'armée, et armes antiémeute destinées à la police. Lire <http://urlz.fr/44zy> et D. Spleeters, « Profit and Proliferation : A Special Report on Belgian Arms in the Arab Uprising, Part I », *New-York Times*, <http://urlz.fr/44zd>.

81 Le CNT dément tout accord sur le pétrole avec la France, *Le Monde*, 1^{er} septembre 2011.

82 J.-Chr. Defraigne & K. Fachqoul, *The evolution of Chinese and European interests in the MENA region in China, the EU and the Developing World*, Eds M. Burnay, J.-Chr. Defraigne & J. Wouters, Edward Elgar, 2015.

83 Z. Taha, *Syrie*, De Boeck, LLN, 2013, p. 68.

84 R. Erlich, *Inside Syria*, Prometheus, 2014.

85 Z. Taha, *Syrie*, op. cit., p. 65.



Quel avenir pour les relations entre l'Europe et le Moyen-Orient ?

Alors que faire face à ces désastres humains et économiques qui sacrifient des générations entières dans plusieurs pays voisins de l'Europe et qui poussent des millions de personnes vers l'exode ? Les interventions militaires répétées de l'Occident au nom de la démocratie et du droit international depuis un quart de siècle ont considérablement accru les souffrances de ces populations. Elles ont généré des États corrompus, réhabilités des dictateurs (comme en Égypte). Elles ont renforcé à la fois l'intégrisme religieux le plus obscurantiste et l'extrême droite occidentale qui, de Trump à Le Pen, assimilent de manière grotesque tous les musulmans aux terroristes. Les politiques de l'Europe et des États-Unis au Moyen-Orient sont en réalité guidées par des considérations économiques, notamment dans les secteurs de l'énergie et de l'armement. Elles profitent essentiellement à quelques grandes multinationales et à quelques politiciens qui les servent, comme Blair ou Sarkozy. Pendant ce temps, le fossé de méfiance et de haine se creuse entre les populations d'ici comme de là-bas.

Alors que notre pays craint les black-out du fait de l'insuffisance des investissements dans la production d'électricité, qu'on laisse GDF-Suez jouer avec le feu en ce qui concerne la sécurité des cen-

trales nucléaires, que les tunnels, les ponts et les toits des écoles et des musées menacent de s'effondrer, que notre système judiciaire est en lambeaux (ce qui rend de plus en plus improbable un accès équitable à la justice pour les plus pauvres), que les accidents ferroviaires se multiplient faute d'investissements suffisants dans la sécurité... le gouvernement s'apprête à se lancer dans un programme pluriannuel d'un montant total de 15 milliards pour moderniser ses avions militaires⁸⁶. Notre gouvernement est prêt, au nom des Belges, à intervenir en Syrie alors que chaque bombe coûte le prix d'une salle de classe et que des milliers d'enfants ont cours dans des containers depuis des années.

Si l'on renonçait à cette énième expédition guerrière, qui n'offrirait pas plus de solutions que les précédentes et qui attisera encore plus la haine et la bêtise des extrêmes droites en Occident comme au Moyen-Orient, on pourrait exiger d'utiliser les fonds y consacrés pour assurer le fonctionnement des services publics. On pourrait les utiliser à créer les emplois publics utiles pour résorber le chômage des jeunes.

Si les populations de Belgique, d'Europe et des États-Unis exprimaient clairement et massivement leur désapprobation vis-à-vis de la politique impérialiste de leurs gouvernements, leur mobilisation pourrait générer un courant de sympathie dans le

monde musulman et dans le Tiers-monde, qui affaiblirait politiquement les intégristes les plus obscurantistes. C'est ce qu'on a pu observer avec des Américains qui manifestèrent contre la guerre au Vietnam ou des Français qui s'opposèrent à la guerre en Indochine et en Algérie. Cela gêna considérablement la capacité des gouvernements de poursuivre leur politique impérialiste.

Bien sûr, un tel élan pacifiste ne suffira pas à éliminer la misère du Moyen-Orient et en Europe car

Les interventions militaires répétées de l'Occident au nom de la démocratie et du droit international depuis un quart de siècle ont considérablement accru les souffrances de ces populations.

le problème fondamental reste l'extrême inégalité de la répartition des richesses dans le monde et au sein de chaque pays, et celle-ci est intrinsèque au capitalisme. Mais de telles mobilisations sont le meilleur moyen de faire reculer la barbarie et d'affirmer que le problème n'est pas un choc de civilisations mais bien un affrontement avec d'un côté quelques multinationales irresponsables et des politiciens qui servent leurs intérêts, et de l'autre, les populations laborieuses à travers le monde quelles que soient leurs origines ou confessions. ■

⁸⁶ <http://urlz.fr/44zJ>.

Outils de lutte





Tout savoir sur les lobbies européens

En acronyme, « Corporate Europe Observatory » donne « CEO », qui sert aussi d'acronyme pour « Chief Executive Officer », autrement dit pour la version anglaise de « Président Directeur Général » (PDG). Le jeu de mots n'a rien d'innocent ! L'association est en effet née il y a 20 ans, à l'initiative de journalistes hollandais, dont la conviction était que la table ronde des industriels, en l'occurrence un regroupement de PDG, exerçait une énorme influence dans la construction du marché économique européen.

En vérifiant les contenus des rapports de la table ronde et en les comparant avec les politiques européennes, leur trouble s'est confirmé : les ressemblances étaient patentes ! La militance était dès lors : le repérage des lobbies actifs, l'identification de leurs méthodes d'influence, la dénonciation.

LORA VERHEECKE

Corporate Europe Observatory

Comment se réunissent les lobbies ? Quelles sont leurs positions ? Comment communiquent-ils ? En théorie, il est assez facile de le savoir puisqu'il existe une législation européenne qui autorise l'accès à des rapports de réunions, des échanges de courriers (y compris par la voie électronique)... Cela permet d'avoir une idée de ce qui se dit et s'échange en amont de la prise de décision proprement dite : c'est évidemment fondamental pour tout qui veut exercer une influence sur ladite prise de position ! Ce l'est tout autant pour qui veut exercer un contrôle sur les lobbies, puisqu'eux-mêmes ne peuvent exercer leur influence sans rencontres, réunions, échanges de documents. Mais voilà : lorsque

c'est de l'exercice du contrôle qu'il s'agit, les résultats ne sont pas systématiquement probants. Exemple concret : CEO a voulu connaître la nature des échanges entre l'industrie du tabac et le Département général du commerce de la Commission. Ce n'est qu'à la quatrième demande qu'une réponse a été reçue, sous la forme d'un document où tout était caché de noir, sous l'argument que l'Union a aussi à protéger le secret commercial ! Cela dit tout de la qualité de la transparence et du poids des enjeux de commerce.

LOBBYING

Le lobbying se définit comme les pratiques d'influence des politiques par des intérêts particuliers. 70% du lobbying sur la Commission relèvent des intérêts privés, 20% des intérêts des pouvoirs locaux et régionaux, 10%

des intérêts publics (dont 3% pour les syndicats et 0,4% pour les ONG). C'est très facile de devenir lobbyiste : il suffit de demander un pass et cela vous autorise à circuler partout, sans que jamais personne ne vous ait demandé qui vous payait ! La Région de Bruxelles-Capitale estime le nombre de lobbyistes dans une fourchette qui va de 20 000 à 30 000 personnes ! À ce jour, CEO n'en a identifié qu'un tiers ! Mais il est certain qu'avec un budget de 123 millions d'euros, le secteur financier est extrêmement influent. Au final, il compte 1700 lobbyistes financiers pour 400 fonctionnaires européens, soit une proportion de 4 sur 1 ! C'est dire la dimen-

Avec un budget de 123 millions d'euros, le secteur financier est extrêmement influent. Au final, il compte 1700 lobbyistes financiers pour 400 fonctionnaires européens, soit une proportion de 4 sur 1 !

sion et l'importance du phénomène. Avec comme résultat que la régulation financière est moins contraignante à Bruxelles qu'à Washington...

Tout cela fonctionne d'autant mieux que l'Union est comme une « bulle » : ne s'y croisent que des personnes qui ont des intérêts communs, une idéologie commune, la même éducation... Bref, ►



- tout le monde s'y connaît ou s'y reconnaît, pour partager la même culture spécifique.

LA MÉTHODE

Mais concrètement, comment font les groupes qui veulent influencer ?

D'abord, ils mettent de l'argent pour organiser leur représentation sectorielle (c'est le cas de Business Europe) ou d'entreprise (par exemple BASF, CEFIC...). C'est-à-dire qu'ils recrutent de beaux parleurs ! Qui, à leur tour, ouvrent un bureau sur la place bruxelloise. Le job consiste à toujours taper sur un même clou, c'est-à-dire faire passer un même message par tous les canaux possibles. Répéter inlassablement la même chose peut finir par donner de la crédibilité aux thèses les plus fumeuses !

Ainsi le lobby « City UK », qui représente toutes les grandes banques de Londres, a-t-il un bureau sur le rond-point Schuman lui-même, c'est-à-dire juste à côté de la Commission. Leur blog ne cache pas la vérité : le chapitre « finance » du TTIP négocié entre l'Union et les USA est pratiquement le copier-coller des positions qu'ils ont défendues ! Lire leur blog, c'est comme si on lisait le contenu d'une dénonciation du CEO¹ ! Malheureusement, la plupart des journalistes ne savent pas ce qu'est le TTIP, et encore moins ce qu'est City UK : aucun d'entre eux ne fait de grand scandale de ce constat. Et comme, en outre, il n'y a tout simplement pas d'opinion publique européenne, la démonstration pourtant offerte sur un plateau percole peu.

On peut aussi atteindre l'efficacité sans passer par l'ouver-

ture d'un bureau. Dans ce cas, on loue des lobbyistes : nombre de cabinets d'avocats, de relations publiques ou « d'affaires européennes » sont prêts à se vendre. D'anciens fonctionnaires connaissant particulièrement bien les rouages de la Commission peuvent s'y faire engager. Par exemple Jean de Ruyt, ancien haut diplomate belge, preste désormais pour le compte de Covington et Burling : « *Je sais exactement comment obtenir ce que je*

Ainsi le lobby « City UK », qui représente toutes les grandes banques de Londres, a-t-il un bureau sur le rond-point Schuman lui-même, c'est-à-dire juste à côté de la Commission.

veux dans le système ». En l'occurrence, il s'assure que la voix de l'industrie est entendue dans le processus législatif et les prises de décision administratives au niveau de l'Union européenne. Le cabinet Alber & Geiger a quant à lui travaillé pour Papier-Mettler, le plus grand fabricant de sacs plastiques de l'Union, pour tuer une interdiction européenne des sacs plastiques. Eux-mêmes expliquent tout en ligne² !

Autre formule praticable : payer un intermédiaire pour pouvoir parler avec des décideurs politiques. Forum Europe est un de ces intermédiaires possibles, localisé à Londres mais disposant de salles de conférences à Bruxelles. La société a organisé un événement en février 2015 : pour 7500 euros, il était possible de participer à un dîner en présence de Cécilia Malmström, la commissaire européenne au

Commerce, pour 10 000 euros, on pouvait même lui parler directement³ !

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Nombre de personnalités européennes font dans le conflit d'intérêts, et sans aucun état d'âme. Notre ancien Premier ministre Guy Verhofstadt en est une parfaite illustration, qui gagne 12 000 euros bruts par mois en plus de son salaire de député européen au titre tout à la fois de

directeur indépendant chez Exmar, entreprise maritime belge pour l'industrie du gaz et du pétrole et de directeur chez Sofina, société qui gère le portfolio de Danone, Colruyt et GDF Suez (dont

Suez Environnement, très intéressé par le marché de l'eau en Grèce). Qui peut croire à la neutralité des votes du président du groupe libéral au Parlement européen dès lors qu'il s'agit des paquets de décisions sur le « sauvetage » de la Grèce ?

Si les contacts ne sont pas assez fructueux avec les décideurs, on peut se tourner vers d'anciens décideurs. Car, malheureusement, nombre d'anciens poursuivent ensuite une carrière dans le privé. C'est par exemple le cas d'Herman Van Rompuy, l'ancien Président du Conseil, qui preste désormais pour le comité consultatif du fonds d'investissement TomorrowLab, qui a des clients tels qu'Axa, DuPont, Hewlett Packard, Mars Food⁴.

1 Blog TheCityUK, février 2014.

2 <http://urlz.fr/44MD>

3 <http://urlz.fr/44MB>

4 <http://urlz.fr/L1S>

Comment trouver des informations pour le combat

NICOLAS VANDENHEMEL

rédacteur en chef de la revue *Démocratie*



Identification de deux outils en ligne, qui peuvent utilement « muscler » les informations utiles.

Le site « **vote watch** »¹ permet de vérifier les votes des parlementaires. Il n'existe malheureusement qu'en anglais, mais on peut y naviguer facilement. Il est possible de vérifier les votes émis par les parlementaires européens en fonction de différents filtres (par groupe politique, par État, par parlementaire). Le site offre également la possibilité de repérer qui, lors de son vote, s'est dissocié de la majorité de son groupe.

À titre d'illustration, en juillet 2015, une résolution a été proposée en vue de donner des « lignes rouges » aux négociateurs du TTIP. En quelque sorte, la voix de la mobilisation de la société civile était arrivée jusqu'au Parlement. Mais pas pour autant dans tous ses aspects : ladite résolution ne remettait pas en cause les ISDS, ces fameux tribunaux privés qui permettent à des investisseurs de poursuivre des États et de les faire condamner. Il existe de nombreux exemples choquants. En voici un parmi d'autres : la multinationale Veolia a fait condamner l'État égyptien qui, à la suite du « printemps arabe », avait eu l'outrecuidante intention de hausser le niveau du salaire minimum ! Le site « vote watch » permet de constater que, par exemple, les députés européens Marie Arena et Claude Rolin n'ont pas suivi leurs groupes politiques respectifs : ils souhaitaient en effet que les tribunaux privés n'aient plus cours dans les futurs accords commerciaux conclus par l'UE.

Le site « **integritywatch** »² quant à lui permet de voir qui (quels lobbies) les parlementaires/commissaires ont rencontré. Il faut en effet préciser qu'il existe un registre de transparence européen. Malheureusement, l'inscription n'y est pas obligatoire, bien que Jean-Claude Juncker en eût fait une promesse de campagne pour accéder à la présidence de la Commission. Pour ne pas dire que la promesse est oubliée, une phase de consultation est en cours : « Est-ce vraiment utile ? ». On peut craindre pour la réponse. Il n'en reste pas moins que la consultation des rendez-vous de l'un ou l'autre commissaire est d'ores et déjà éclairante. A fortiori si on va vérifier, par exemple, l'agenda du commissaire au climat et à l'énergie... qui avait été mis en grosse difficulté au Parlement lors de son audition de prise de fonction. Miguel Arias Cañete a en effet été soupçonné d'avoir des participations dans des compagnies pétrolières de son pays (depuis lors, il a aussi été mis en cause dans les Panama papers).

On peut aussi mentionner d'autres possibilités d'interventions, comme les initiatives citoyennes. Pour être prises en compte, elles doivent néanmoins rencontrer des normes élevées, bureaucratiques, et (souvent) difficiles à obtenir : trois millions de signatures, dans sept États membres, avec des quotas par pays. Si la Commission refuse (comme ce fut le cas pour celle sur le TTIP), rien n'interdit de persévérer, en s'annonçant par exemple « initiative citoyenne autogérée », c'est-à-dire de faire sa propre initiative citoyenne en respectant tous les critères définis pour une initiative citoyenne « reconnue ». En d'autres termes, on transforme l'essai en pétition : à partir d'un certain nombre de signataires, cela peut peser ! ■

LIMITER LES EFFETS

La société civile n'est pas complètement démunie.

Ainsi, la coalition Alter UE demande-t-elle des règles sur le conflit d'intérêts : il devrait être interdit de passer directement d'une fonction de commissaire à une fonction dans le privé.

Il est tout à fait autorisé de demander des informations à la Commission : « De quoi avez-vous parlé, et avec qui ? ». Au vrai, on n'obtient pas toujours facilement de réponse. Auquel cas on peut utiliser la médiatrice de l'Europe (l'ombudsman), qui traite un très grand nombre de plaintes (des demandes qui n'ont pas abouti par la voie administrative normale).

Les citoyens quant à eux peuvent se mobiliser en faveur de consultations publiques : l'une d'entre elles a été obtenue sur le TTIP (97% des répondants à la consultation ont demandé à ce que les tribunaux – privés – d'arbitrage des conflits commerciaux avec les États soient retirés du projet de Traité).

Il ne faut jamais hésiter à demander des comptes à ses élus européens : ils publient leur agenda, on peut les questionner sur leurs options.

Enfin, une évidence s'impose : le secret est la meilleure arme des lobbyistes ! Plus on saura ce qu'ils font, moins ils feront ce qu'ils veulent⁵. ■

5 CEO organise des visites guidées du quartier européen, pour repérer et présenter les principaux lobbies présents. Renseignements : rue d'Édimbourg, 26, 1050 Bruxelles, 02/893.0930, ceo@corporateteurope.org.

1 <http://urlz.fr/42gE>

2 <http://www.integritywatch.eu>

Vers un mouvement social qui, à nouveau, peut gagner

ANNICK COUPÉ

Alter Summit

AUORE DE KEYZER

Jeunes organisés combattifs

MYRIAM DJEGHAM

secrétaire de la fédération MOC de bruxelles

TOM VRIJENS

président du comité des jeunes de la Confédération européenne des syndicats

La réflexion sur l'Europe ne peut faire l'impasse sur le mouvement social, sa santé à l'échelon européen, sa capacité à peser, ses perspectives. À cet effet, un panel a été réuni, de militants qui ne sont pas en contradiction entre eux, mais qui ont néanmoins des positionnements institutionnels différents – ce qui explique les nuances qui peuvent s'exprimer. Comme pilote du panel, Myriam Djegham, secrétaire de la fédération du MOC de Bruxelles, a posé le cadre de l'échange. Pour elle, comme pour de nombreux autres, le tableau du présent de l'Europe est très noir. On a en effet pu lire que la plupart des contributeurs tiennent des propos pessimistes, de Pascale Vielle qui a fait le deuil d'une perspective d'Europe sociale à Jean-Christophe Defraigne qui dépeint des politiques étrangères intéressées et cyniques, en passant par Philippe Pochet qui regrette

que la transition écologique soit insuffisamment prise en compte et Nicolas Van Nuffel pour lequel l'espoir s'est évanoui d'une Europe accueillante et solidaire ! Quant à Vincent Dujardin, il décrit la tension principale comme celle qui oppose les intérêts nationaux et européens.

On peut cependant se demander si la tension fondamentale n'est pas ailleurs : tous les peuples d'Europe n'aspirent-ils pas à un salaire digne, à une protection sociale suffisante, à un emploi pour tou-te-s grâce à la réduction collective du temps de travail, à des services publics de qualité, de l'organisation de la transition écologique, de l'égalité hommes – femmes, le tout dans un cadre démocratique ?

Si on le pense, alors la tension principale se joue entre les intérêts des populations et ceux d'une oligarchie politique et

financière. Depuis l'Acte unique européen, l'Union a œuvré au profit de cette dernière, en faisant sauter une à une toutes les limites à l'exploitation capitaliste des travailleurs et travailleuses et de la nature.

Face à tout cela, poursuit-elle, l'enjeu est de construire un rapport de force. Car des forces existent : depuis 2008, on a pu observer énormément de luttes magnifiques... malheureusement circonscrites aux frontières des États nations : 42 journées de grève générale en Grèce, lutte contre les expulsions de logements en Espagne, lutte des mineurs en Asturies, combat des Anglais contre la destruction de leur système national de santé, lutte en France contre la réforme du code du travail... Il ne manque ni de luttes ni de combativité. Mais il manque d'articulations entre tout cela, en sorte que puisse se développer un mouvement à une échelle



suffisante à atteindre le niveau européen, celui où, aujourd'hui, se prend l'essentiel des décisions. Des outils pourtant existent qui peuvent contribuer à cette convergence souhaitée : la Confédération européenne des syndicats (CES), les fédérations syndicales sectorielles, des lieux mixtes rassemblant des ONG et des syndicats comme le Forum social européen, Blockoccupy¹, l'Alter Summit, ou, cette fois avec des participations de politiques, l'initiative « Plan B pour l'Europe », lancée à Madrid tout récemment (mars 2016). Où sont les forces et les faiblesses de tout cela ? Quels chemins pouvons-nous prendre pour mieux combattre l'Europe du capital ? ■

1 Blockoccupy désigne une forme d'actions coalisées pour l'occupation d'espaces publics là où sont représentées les institutions financières les plus significatives (Francfort pour la Banque centrale européenne, la « City » de Londres, Wall Street...)

En première réponse générale, **Tom Vrijens** décrit la réalité telle qu'il la vit depuis son poste de Président des Jeunes de la CES – fonction que par ailleurs il combine avec celle de responsable des ACV-Jongeren². L'aspect le plus formel consiste en deux réunions annuelles qui réunissent tous les jeunes responsables des différentes confédérations syndicales européennes, soit 90 personnes. À ces occasions, il y a échange des actualités vécues par les jeunes dans tous les pays, et établissement de prises de position. C'est principalement le problème de l'emploi qui est au cœur, car le taux de chômage des jeunes est énorme et en croissance : évalué à 15% en 2007, il est monté à 20% en janvier 2016 ! Ces chiffres ne sont que des moyennes, qui cachent une énorme dispersion : la réalité en Finlande n'est pas celle de la Grèce, rien qu'en Belgique, on sait qu'il y a des communes où le taux peut monter à 30%.

Face à cette réalité, la Commission a pris des initiatives. La plus récente est celle de la « garantie jeune » qui vise à offrir une guidance à tout jeune sans-emploi, par de la formation, des stages, voire le placement dans un emploi. En théorie, c'est bien. La commission se vante d'ailleurs

2 ACV-Jongeren est l'homologue flamand des Jeunes CSC.

de cette formule dont elle soutient qu'elle aurait permis de créer beaucoup d'emplois. Mais de quelle qualité sont ceux-ci ? Car, si le principe trouve son origine dans une revendication conjointe des jeunes de la CES et du Forum européen de la Jeunesse, force est de constater que la gestion concrète du dispositif est très éloignée de ce qui avait été souhaité. Par exemple, la chaîne Mac Donald a-t-elle empêché le subsidé européen pour simplement organiser des « stages de transition », sans aucun débouché vers des emplois stables. Entre parenthèses, 2016 est une année cru-

Par exemple, la chaîne Mac Donald a-t-elle empêché le subsidé européen pour simplement organiser des « stages de transition », sans aucun débouché vers des emplois stables.

ciale pour le processus de garantie jeune : c'est en décembre qu'il s'agira de décider « stop ou encore ». Malheureusement, l'opacité est totale sur les évaluations en cours, et aucune concertation n'est programmée à ce jour avec les partenaires sociaux, ce qui, en soi, en dit long...

En appui de tout ce travail formel, les jeunes sont aussi organisés à des échelons régionaux. Des conférences, des formations, sont organisées pour essayer de créer une sorte d'identité européenne ▶



- chez les jeunes syndicalistes, en formulant des revendications communes. Mais c'est difficile, car l'Europe semble si lointaine, si bureaucratique ! Les jeunes n'en voient pas la valeur ajoutée pour leur problème d'emploi.

Le propos fait écho chez **Aurore De Keyzer**, des JOC. Les gens ont du mal à identifier les acteurs au niveau européen, ainsi que les missions de l'Union. L'Union est d'autant plus détestée que les gouvernements cherchent à se dédouaner de leurs responsabilités propres en expliquant systématiquement les mesures d'austérité par : « C'est l'Europe ». Pourtant, en contrepoint, on voit bien que des acteurs peuvent se parler, et que l'action locale (par exemple organisée par les JOC) peut s'allier, s'articuler à des structurations plus larges telle la CES via ses jeunes : sur la garantie jeunesse, il y a des mobilisations de terrain autant que de l'action institutionnelle. En tout état de cause, chaque fois que des acteurs de la convergence existent, comme Alter Summit, ou D 19-20, ou toutes les alliances impromptues, ponctuelles, imprévisibles, spontanées, c'est aussi parce qu'il y a des bases qui sont en mobilisation en même temps à différents endroits. L'implicite du propos est : les temps ne sont pas glorieux, mais nombre de « germes » sont bel et bien là, qui autorisent l'espoir.

ALTER SUMMIT

Annick Coupé quant à elle a 40 années de militance syndicale française au compteur. Elle est aussi très impliquée dans l'Alter Summit, les marches eu-

ropéennes contre le chômage, la Marche mondiale des femmes. Elle explique le contexte de constitution de l'Alter Summit, dans la foulée de la crise financière de 2008 et sa « résolution » par l'accélération des politiques d'austérité qui se sont déployées dans toute l'Europe, à des degrés di-

On en observe le développement généralisé de la précarité, la pauvreté, la misère, le sentiment pour la jeunesse d'être en absence d'avenir.

vers d'intensité, et pas selon les mêmes timings, mais en première ligne desquelles se sont retrouvés les peuples les plus fragilisés du Sud du continent : Grèce, Espagne, Portugal.

On en observe le développement généralisé de la précarité, la pauvreté, la misère, le sentiment pour la jeunesse d'être en absence d'avenir. Cela s'accompagne d'une profonde crise de la démocratie, un rejet des institutions européennes voire de l'idée même d'Europe, un repli nationaliste et xénophobe, qui ouvre un boulevard à l'extrême droite et ses idées, qui petit à petit irriguent tout le reste de la société, donc bien au-delà de la « clientèle » classique de l'extrême droite.

Le vivier du processus de l'Alter Summit a été les forums sociaux européens, qui étaient déjà des lieux de rencontre, d'expériences, de convergences entre différents mouvements, mais qui s'étaient essouffés. Il est apparu important de relancer une dynamique,

à l'initiative de syndicalistes et d'autres mouvements sociaux pour lesquels il fallait un espace plus large que celui qui regroupe habituellement les acteurs traditionnels : l'idée est à présent de faire agir ensemble des associations, des réseaux européens, des organisations syndicales,

des réseaux féministes, d'autres qui réfléchissent sur la place de la finance dans l'économie, d'autres encore d'associations qui se consacrent aux questions d'écologie. C'est conçu

tout à la fois comme un espace de débats, en vue d'arriver à une culture commune, c'est-à-dire à des références communes à tous les participants (ne pas confondre avec « culture unique » !) et comme lieu d'organisation d'un meilleur rapport de force pour peser plus efficacement sur le changement.

Pour ce qui est de la culture commune, l'Alter Summit s'est donné un manifeste, composé à Athènes en 2013, et qui constitue une sorte de « bien commun » des diverses composantes : ce qu'on dénonce ensemble ainsi que les éléments d'alternatives sur lesquels il y a accord. C'est le « Manifeste des peuples : nos revendications communes et urgentes pour une Europe démocratique, sociale, écologique et féministe »³. Entre autres choses, la question des migrations n'est pas oubliée,

³ Disponible en téléchargement gratuit www.altersummit.eu/MG/pdf/manifeste_v7-fr.pdf.



ni la revendication de l'effectivité des droits (car force est de constater que l'existence d'un droit dans un texte n'en garantit nullement l'effectivité).

Quant à l'action, l'Alter Summit a participé au D 19-20⁴ à Bruxelles, aux manifestations impulsées par le mouvement syndical, aux campagnes contre le TTIP⁵ et les traités de libre-échange, au blocage à l'occasion de l'inauguration de la Banque centrale européenne à Francfort. Il prend aussi des initiatives concrètes de solidarité, par exemple avec le peuple grec, en soutien aux dispensaires auto-gérés, des délégations apportent leur appui dans les mobilisations des peuples. Ça peut paraître symbolique mais ça n'en est pas moins important et apprécié pour et par les peuples dans la mouise et le combat.

Pour autant, les difficultés à structurer sont bien présentes, notamment parce que le rythme de déploiement de l'austérité est très variable de pays à pays. La tendance au repli sur sa situation nationale existe («Autant pour les Grecs que pour nous»), encouragée d'ailleurs par les gouvernants («Les Grecs n'ont que

ce qu'ils méritent»). Nous avons à montrer que des alternatives existent, et à en faire partager la conviction. La responsabilité est de retravailler à un imaginaire social collectif qui autorise de penser à la transformation sociale. On ne pourra pas se contenter de la simple reproduction de ce qui a existé dans le passé et été porté par le mouvement social : il faudra absolument que soient intégrés les enjeux écologiques et d'égalité hommes-femmes. Il s'agit aussi de se souvenir des propos de Pierre Bourdieu⁶ qui parlait du libéralisme comme (entre autres) «une entreprise de dépolitisation». Il importe de repolitiser la société, dans le sens : «Dans quelle société voulons-nous vivre ? ». La réponse à une telle question ne peut être laissée aux seules organisations politiques.

Comme pour les autres grands thèmes abordés durant la «Semaine Sociale», un groupe de militants s'est réuni pour construire ses commentaires et questionnements à propos de l'état du mouvement social. La suite de l'échange s'organise autour des principaux «chapitres» ouverts à cette occasion.

SE DONNER DES OBJECTIFS COMMUNS

Au rang de ceux-ci des propos sur la capacité à pouvoir définir des objectifs communs à tous. **Myriam Djegham** les répercute,

en insistant sur l'importance, autant que la difficulté, à articuler des luttes sur des enjeux de terrain bien concrets à d'autres enjeux tout aussi concrets, ou plus globaux. En général, il est relativement plus facile de coaliser «contre» une situation ou une mesure, le souci vient lorsqu'on veut définir ce «pour» quoi on est dans le combat. On sent bien

Il importe de repolitiser la société, dans le sens : « Dans quelle société voulons-nous vivre ? ». La réponse à une telle question ne peut être laissée aux seules organisations politiques.

qu'on ne peut pas se satisfaire du défensif, qu'il faut aussi programmer de l'offensif, mais les divergences sont grandes sur le contenu des alternatives à promouvoir. En tout état de cause, simplement proclamer «On veut autre chose» n'est pas suffisant, car beaucoup trop vague. Comment trouver les voies de l'unité?

Le constat des militants est largement partagé par **Aurore De Keyzer** qui y ajoute le fait qu'on est moins dans des mouvements qui ont des revendications réellement partagées que dans l'addition de celles-ci. C'est compréhensible au moins en ceci que les Belges en plein marasme se mobilisent d'abord relativement à leur situation propre : c'est le cas dans chacun des pays. Comme il n'existe pas d'opinion publique européenne, la mécanique négative se renforce, qui donne à chaque gouvernement une sorte

4 D19-20 : regroupement constitué en vue de la lutte contre les politiques d'austérité et les traités de libre-échange. Il tire son nom de sa première action publique, l'encerclement du sommet européen des 19 et 20 décembre 2013.

5 TTIP : acronyme de « Transatlantic Trade and Investment Partnership » ou « accord de partenariat transatlantique sur le commerce et l'investissement ». Aussi connu sous la dénomination de « Traité de libre-échange transatlantique », qui donne en anglais l'acronyme Tafta (« Transatlantic Free Trade Area »).

6 Pierre Bourdieu (1930-2002) : sociologue français spécialisé dans l'analyse des mécanismes de reproduction des hiérarchies sociales et des dominations, il était aussi très publiquement engagé aux côtés des mouvements sociaux.

► de sentiment d'impunité – chacun ne doit se tracasser que de son opinion locale, aucun risque que les autres s'en mêlent.

Ceci dit, poursuit-elle, se battre sur du concret, c'est bien, mais cela ne peut suffire : on doit aussi trouver des valeurs communes transversales. La notion de « l'emploi digne » ne pourrait-elle pas être l'une d'entre elles, qui permettrait « d'aller ensemble », tous les mouvements des 28 États membres réunis ?

Sans surprise, le point de vue est partagé par **Tom Vrijens**, tant c'est de cela qu'il est question au sein des Jeunes CES. Si les articulations sont difficiles entre tous les niveaux, en particulier avec le niveau européen qui semble si lointain, la volonté d'emploi digne est bien là, qui unit toutes les branches. On peut travailler sur toutes les réalités des dispositifs concrets qui éloignent de l'objectif : contrat zéro heure, mini-job, garantie jeune en ceci qu'elle conforte l'idée qu'en début de carrière il faut nécessairement en passer par des situations incertaines et précaires. En organisant les échanges d'expériences entre jeunes travailleurs de tous les pays, on contribue à construire une identité syndicale européenne.

Annick Coupé revient sur la tension « défensif – offensif ». À son estime, il faut jouer sur les deux tableaux à la fois. On est bien obligé de se défendre quand on est attaqué, mais pour être efficace, il faut aussi pouvoir montrer qu'on a des propositions. Elles doivent devenir aussi fortes que celles du camp d'en face, qui explique depuis 30 ans, en l'oc-

currence depuis la chute du Mur de Berlin, que c'en est désormais fini avec l'idéologie, que seul le capitalisme est apte à faire marcher le monde.

Pour ce qui est du volet défensif, elle prend l'exemple de la lutte contre la loi de réforme du travail en France. Le projet comprend 150 pages, illisibles par le citoyen lambda, qui modifient énormément d'articles du Code du travail. Les militants ex-

L'idée est de montrer que la solution aux questions écologiques est moins une menace qu'une opportunité, car susceptible de créer de très nombreux emplois – il s'agit donc bien d'une alternative praticable.

perts ont fait un minutieux travail d'analyse, article par article, pour vérifier chaque signification et identifier qui allait être touché par quoi : il y en a pour les jeunes, pour les femmes, pour les hommes, pour les plus âgés... Faire la démonstration claire des impacts concrets pour les personnes concrètes qu'on a face à soi est fameusement mobilisateur ! Ainsi existe-t-il dans le code actuel un « délai de prévenance » de 7 jours pour informer de son horaire un travailleur soumis aux horaires irréguliers. On sait évidemment qu'en l'occurrence « travailleur » peut massivement s'entendre « travailleuse »... Le projet sur la table prévoit de ramener le délai à 3 jours. Comment pense-t-on que réagissent les femmes lorsqu'on leur explique à quel point l'orga-

nisation de la conciliation entre leur vie privée et leur vie professionnelle va être rendue plus difficile ?

Quant au volet offensif, elle prend pour exemple l'enjeu de l'articulation des droits sociaux à la résolution des problèmes écologiques. On sait qu'un nœud crucial est la crainte de travailleurs de perdre leur emploi. C'est pourquoi l'idée est de montrer que la solution aux questions

écologiques est moins une menace qu'une opportunité, car susceptible de créer de très nombreux emplois – il s'agit donc bien d'une alternative praticable. C'est le cadre dans lequel, en suite de la COP

21⁷, la coalition française a entrepris un ambitieux programme de chiffrage des emplois qui seront créés, tout à fait concrètement, par secteur professionnel et par région.

STRATÉGIES ET FORMES DE L'ACTION

Sur les stratégies et les formes de l'action, les militants, explique **Myriam Djegham**, souhaitent vraiment qu'on dépasse l'éphémère, les actions *one shot*, sans lendemain. La stratégie doit s'organiser dans une perspective de continuité articulant court, moyen et long termes. Nous ne sommes pas face à des enfants de chœur : le rapport de force

7 COP21 : 21^e conférence des parties à la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Elle s'est tenue à Paris en novembre-décembre 2015.



doit être à la hauteur. Sans être naïf : la police est et sera de plus en plus au rendez-vous, confortée dans ses violences par des dispositions législatives restreignant les droits des mouvements sociaux. Confrontés à toutes ces dispositions et menaces, des militants se demandent pourquoi on ne parvient pas à construire une grève générale au niveau européen.

Sans doute, est-il poursuivi, faut-il accepter que nous soyons dans une phase de test, de réinvention des manières de se coaliser. De ce point de vue, il nous reviendrait de nous considérer comme des « laboratoires ».

Les trois participants au panel convergent pour exprimer qu'ils n'ont ni formule magique, ni recette miracle.

Tom Vrijens explique qu'en tout cas ce n'est pas lui, ni d'ailleurs aucune personne en particulier, qui a le pouvoir de décider d'une grève générale européenne : ce sont tous les syndicats qui doivent la décider en même temps ! Il est pourtant clair que rien de significatif n'a été gagné simplement en organisant des réunions. Autrement dit, il faut de la lutte, mais celle-ci peut se décliner en toute une série de formes différentes : la grève n'est pas le seul outil disponible pour la protestation. En même temps, il est vrai qu'il faut des mobilisations de grande ampleur pour créer la crainte chez l'adversaire : une mobilisation européenne de 100 000 manifestants n'est pas suffisante à impressionner l'Union.

Pour **Aurore De Keyzer**, la grève reste un bon outil mais il

n'est pas certain qu'il soit actuellement exploité au mieux de ses capacités.

Aussi, elle aime bien l'expression « laboratoire » : « C'est bien trouvé ». En particulier, elle l'associe à tout ce qui est entrepris et qui implique nos publics, nos bases, dans la construction de nouvelles manières de se battre et de revendiquer des droits.

Annick Coupé partage le point de vue selon lequel les meilleures expertises, propositions, projets de loi ne gagneront jamais toutes seules – ce qui ne veut pas dire qu'on n'a pas besoin d'experts qui connaissent les dossiers, bien au contraire ! Mais il y a ce rapport de force à construire. Pour elle, de la pétition à la grève générale, il n'y a pas une forme d'action qui soit meilleure que l'autre. Le tout est d'avoir la forme d'action adaptée à l'objectif qu'on vise ainsi qu'à la capacité de mettre les gens concernés en mouvement. De ce point de vue, mieux vaut une grève d'une heure suivie par 90% des concernés qu'une grève d'une journée qui n'est suivie que par 3%, mieux vaut occuper une place avec beaucoup de monde que de mettre en marche une manifestation immédiatement bloquée par la police. Un des aspects les plus cruciaux du rapport de force est l'implication réelle des personnes concernées, pour un objectif précis, mais dans un cadre et contexte plus généraux. On a de plus en plus besoin de réussir, car plus l'État social régresse, plus l'État pénal progresse, et c'est très inquiétant.

LE COMBAT DES IDÉES

Sur le nécessaire combat des idées, les militants ont deux préoccupations majeures, rapporte **Myriam Djegham**. D'abord ils soulignent la force des médias dominants, acharnés à donner une image très négative des mouvements sociaux et à répercuter :

Les meilleures expertises, propositions, projets de loi ne gagneront jamais toutes seules – ce qui ne veut pas dire qu'on n'a pas besoin d'experts qui connaissent les dossiers, bien au contraire !

« Il n'y a pas d'alternative ». Il faudrait parvenir à déconstruire ce qui apparaît comme l'ordre des choses et oser bousculer les idées préconçues, à travers, notamment, une force médiatique alternative. Mais au-delà, il faut aussi mener un travail d'éducation populaire à l'intérieur même de nos organisations, tant il est clair que la convergence des luttes n'y est pas acquise. Une pierre dans notre propre jardin, en quelque sorte.

Les trois intervenants sont d'accord tant sur le fait qu'il faut un travail « en interne » que sur celui qu'il faut gagner la bataille de l'opinion publique (quoique, dira quand même **Tom Vrijens**, la notion est assez floue : ne sommes-nous pas nous-mêmes participants de ladite opinion ?). ►



► Nos collectifs militants sont sans arrêt le nez dans le guidon, ils passent d'une urgence à l'autre. On ne prend pas assez le temps de «replacer les choses». Bref, c'est tout à fait vrai qu'il y a un travail de formation à faire en interne de nos réseaux, exprimera ainsi **Annick Coupé**, rejointe par **Aurore De Keyzer** : «Nous avons pris de grandes claques, année après année. On finit par oublier qu'on pourrait tout aussi bien transformer l'essai si on s'y mettait tous ensemble». Dès lors, notre rôle de mouvements organisés se dessine comme de réapprentissage de la solidarité entre les gens, l'instillation de cette idée : «Ensemble, ça peut marcher». Chaque fois qu'on parvient à créer une dynamique de succès, même modeste, les gens ont envie de continuer, d'aller plus loin. En quelque sorte, il nous faut une méthode qui permette de retrouver la confiance, de manière à renforcer la croyance qu'on peut gagner à nouveau.

À l'égard de l'opinion publique, **Annick Coupé** insiste sur l'importance d'un travail d'éducation populaire qui explique ce qui figure dans les textes les plus obscurs – on se demande souvent si ce n'est pas fait exprès par les technocrates en vue de gruger les gens. En France, sur le Traité constitutionnel européen, sur la réforme du Code du travail, ce sont d'innombrables groupes de 50 à 100 personnes qui se réunissent et produisent de l'expertise citoyenne : il est possible d'avancer malgré les médias dominants. L'actualité des «Panama papers»

peut elle aussi être une belle opportunité d'éducation populaire pour montrer l'impact de ces circuits d'évasion fiscale massive sur le fonctionnement de l'économie. L'objectif doit être de reconquérir l'hégémonie culturelle⁸.

COHÉRENCE

Le dernier propos militant recueilli est aussi une interpellation/revendication de cohérence entre ce que nous revendiquons à l'extérieur et nos pratiques internes. C'est d'un exemple syndical que **Myriam Djegham** se

Le dernier propos militant recueilli est aussi une interpellation/revendication de cohérence entre ce que nous revendiquons à l'extérieur et nos pratiques internes.

fait la messagère (des délégués en conseil d'entreprise européen volontaires à participer à une négociation qui ont appris que les responsables de leur fédération avaient passé accord sans même les avoir consultés).

⁸ En référence à Antonio Gramsci (1891-1937), écrivain et théoricien marxiste italien. Membre fondateur du Parti communiste italien, dont il fut un temps dirigeant, il est emprisonné par le régime de Mussolini dès 1927 et jusqu'à sa mort, le procureur fasciste ayant conclu : « Nous devons empêcher ce cerveau de fonctionner pendant 20 ans ». Un de ses sujets d'étude a été le problème de la culture : la bourgeoisie ne domine pas que par la force, mais aussi par le consentement, son hégémonie culturelle fait que le prolétariat adopte les intérêts de la bourgeoisie.

Mais d'évidence il n'y a là qu'un exemple parmi d'autres, qui peuvent concerner nombre de structures organisées... dont la nôtre.

Bien sûr, plus l'organisation est importante, plus il est difficile d'avoir tout le monde en accord en même temps sur le même axe, ou sur la même position, explique **Tom Vrijens**. A fortiori dans un cadre aussi large et décentralisé que la CES. Il peut arriver qu'une position soit prise, par exemple pour s'opposer à un salaire qui serait spécifique aux jeunes : cela n'empêche pas certains syndicats de quand même signer des accords en ce sens, au nom de leur autonomie.

Et puis, ajoute **Aurore De Keyzer**, il faut être compréhensif : il y a des moments où il faut pouvoir conclure un accord, c'est-à-dire dégager un compromis, une position médiane : chacun doit faire des concessions, mais l'évaluation est qu'il y a plus d'avantages que d'inconvénients à signer. Constaté cela n'interdit pas la vigilance. L'idéal est de partir de la base, et, à chaque étape, de vérifier qu'il y a bien accord sur ce qu'on organise : c'est cela la participation des militants. C'est lorsqu'on est porté par une base qui a construit avec nous qu'on se sent légitime.

Annick Coupé partage ce point de vue sur les allers-retours qui permettent d'impliquer les personnes concernées. Au-delà, on doit s'interroger sur nos modes

de fonctionnement, en particulier en matière de mandats : durée, renouvellement, cumul... Les syndicats ont été structurés de manière très verticale : la demande démocratique actuelle est de plus d'horizontalité. Les deux ne s'opposent pas, ils doivent parvenir à se féconder : certains domaines justifient la verticalité hiérarchique, tandis que d'autres doivent fonctionner en logique horizontale de réseaux.

Il ne faut en tout cas pas croire que les assemblées générales de démocratie directe constituent le summum de la démocratie.

Enfin, un point essentiel lui semble indispensable à améliorer : celui de l'égalité hommes - femmes. Beaucoup de nos mouvements ne sont pas encore à la hauteur de l'enjeu, ne serait-ce que parce les paroles et les actes sexistes y restent parfois trop banalisés.

En tout état de cause, le problème dit « de la cohérence » renvoie *in fine* à toute la gamme des questions de démocratie interne : il faut prendre cela à bras-le-corps, faute de quoi nous finirons par passer comme des institutions « pas différentes des autres », ce qui serait assez mortel pour nos organisations ! ■

Semeurs de possibles

Parler de l'Union européenne aujourd'hui, c'est dresser le constat du désenchantement.

À la place d'un projet démocratique fédérateur, nous assistons à un retour des nationalismes, des égoïsmes, des frontières internes, des remises en question d'un projet commun. Nous avons perdu tout enthousiasme à l'égard du projet européen. Au contraire, ce sont le désarroi et la colère qui s'emparent de nous face à l'hégémonie du libéralisme triomphant et de la priorité absolue au marché, la dérégulation accentuée du marché du travail avec la directive sur le déplacement des travailleurs, les coups de boutoirs donnés à la protection sociale seulement vue comme entrave à la compétitivité et rigidité pour le marché du travail, le carcan budgétaire et les règles strictes d'équilibre des finances publiques qui menacent les politiques publiques et sociales.

En un mot, nous sommes confrontés à un mode de pensée et de décision politique qui se veut unique (TINA – *there is no alternative*) : l'austérité.

CHRISTIAN KUNSCH

président du Mouvement ouvrier chrétien

Deux crises majeures ont achevé de nous enlever nos illusions : la crise Grecque et la crise migratoire. Sans compter que nous n'avons sans doute pas pris encore toute la mesure des conséquences du référendum britannique autour du Brexit.

L'UNION EUROPÉENNE SURVIVRA-T-ELLE ?

Pourtant, pour notre part, nous continuons à croire en l'importance d'institutions européennes supranationales. Elles sont indispensables dans un monde globalisé, mondialisé, à côté des grandes puissances comme les États-Unis, la Russie, la Chine...

Sans de telles institutions supranationales, comment pouvoir aborder des questions aussi cruciales que : une fiscalité incluant une taxation des transactions financières, la lutte contre les placements dans des paradis fiscaux, style Panama Papers, d'une part, la lutte contre le dumping social par l'instauration d'un système de protection sociale pour toutes et tous et le respect d'un droit du travail incluant un salaire minimum garanti et des conditions de travail décentes, d'autre part ?

Car aujourd'hui, dans la zone Euro, les ajustements compétitifs ne se jouent plus sur la variable valeur des monnaies (il n'y a plus de taux de change), mais sur celles du niveau salarial et de la protection sociale.

► Le marché et avant tout les entreprises multinationales, entendent soumettre l'intérêt public et général à leur profit exclusif, en levant toutes les entraves à leur liberté d'agir à leur guise.

C'est pour cela que nous combattons les négociations des trai-

Depuis la mise sur pied de la coalition fédérale, nous vivons au rythme du flot continu d'attaques et de régressions sociales.

tés transatlantiques Ceta, TTIP, et du traité Tisa. Si l'Europe est au bord du gouffre, si ces traités sont adoptés, ce sera certainement un grand pas dans le précipice!

Tout particulièrement, nous combattons :

- Le mécanisme d'arbitrage ICS permettant aux entreprises d'attaquer les États qui prendraient des décisions pouvant nuire à leurs profits,

- La mise sous tutelle des États par un organe de coopération réglementaire à consulter avant de pouvoir prendre des décisions,

- L'harmonisation des normes sur le moins-disant,

- Les menaces de libéralisation qui planent sur les services publics, les soins de santé, l'enseignement, etc.

- Les perspectives et risques de pertes d'emplois et de baisse des salaires.

En quelque sorte, tout cela consacre la politique dite des « ajustements structurels » prônée

depuis des décennies par l'École de Chicago de Milton Friedman.

UNE BELGIQUE « BONNE ÉLÈVE »

La Belgique connaît hélas trop bien ces ajustements structurels, véritable marque de fabrique du programme du gouvernement fédéral de Charles Michel. Nous pouvons les résumer comme suit :

- Moins d'États, moins de fonctionnaires, d'investissements et de services publics,

- Moins de protection sociale,
- Affaiblissement des acteurs intermédiaires entre les citoyens et l'État que sont les organisations et mouvements sociaux comme les syndicats et les mutualités et remise en question de leur rôle et missions.

Depuis la mise sur pied de la coalition fédérale, nous vivons au rythme du flot continu d'attaques et de régressions sociales :

- Plutôt que de rendre la fiscalité plus juste et solidaire, le gouvernement fédéral entend réaliser l'équilibre budgétaire par des économies et des coupes sombres dans les budgets sociaux et les services publics.

- Le jour même de la révélation dans la presse du scandale dit des Panama Papers, une éviction fiscale massive via des paradis fiscaux et des sociétés offshore impliquant des centaines de ressortissants belges, le gouvernement fédéral par la voie du ministre Willy Borsu, annonçait l'obligation d'un contrat pour les

bénéficiaires du Revenu d'intégration sociale avec sanctions à la clé en cas de non-respect de l'engagement signé. « Sanctionner pour responsabiliser ». Quel cynisme ! Or, c'est suite aux exclusions des allocations d'insertion que le nombre de bénéficiaires du RIS a augmenté de 12,5%. Le ministre Borsu entend poursuivre le travail.

- Pour rappel, le RIS représente une allocation mensuelle de 567 euros pour un-e cohabitant-e, 850 euros pour un-e isolé-e et 1134 euros pour un-e chef-fe de famille. Quel est le « hors la loi » fiscal qui va utiliser des montages financiers savants pour des montants aussi faibles ? À tout le moins, ils ne jouent pas dans la même division.

- Les bénéficiaires du RIS seront quant à eux bien pieds et poings liés pour signer n'importe quoi afin de recevoir les moyens de leur subsistance. Ils n'auront pas le choix. Obliger de la sorte, c'est méconnaître les réalités de vie des bénéficiaires et les conditions nécessaires à leur réinsertion socio-professionnelle. Un tel changement de réglementation, n'est rien d'autre qu'un exercice de punition, de stigmatisation à l'égard des personnes concernées. Que deviendront ces personnes dès lors qu'elles sont sanctionnées ? Avec quelles ressources pourront-elles vivre encore ? La mendicité ? Un nouveau « Viva for live » ? Tout cela est indigne de notre pays et de son histoire sociale.

- Bien entendu, cette mesure s'ajoute au long catalogue de me-



sures prises précédemment : l'exclusion de milliers de jeunes de l'allocation d'insertion, la diminution drastique de l'Allocation de garantie de revenu qui touche très majoritairement des femmes qui ont accepté un travail à temps partiel, le saut d'index, le recul de l'âge de la pension et la valorisation à la baisse des périodes dites assimilées pour le calcul des pensions, la flexibilité accrue au niveau de l'emploi avec les flexi-jobs comme dans le secteur Horeca, et on en oublie !

– Hélas, ce n'est pas encore fini : le gouvernement fédéral annonce à présent qu'il lui faut encore trouver 2,2 milliards d'euros pour son budget 2016 et que, pour y parvenir, il lorgne sur une nouvelle diminution des dépenses de sécurité sociale.

Manifestement, le gouvernement est atteint de cécité, car l'argent nécessaire, il l'a devant les yeux :

– Près de 6 milliards d'euros abandonnés sur 5 ans, faute d'un effectif de fonctionnaires suffisant pour contrôler les rentrées fiscales. Réengager des fonctionnaires dans l'administration fiscale serait un investissement plus qu'autofinancé !

– Près de 800 millions d'euros de non-taxation de profits de grandes entreprises que la Commission européenne demande à la Belgique de récupérer, mais le gouvernement fédéral n'entend pas s'exécuter : il va en appel de la décision européenne.

– Les milliards qui se cachent dans les Panama Papers, Lux Leaks, et autres techniques d'éva-

sion fiscale. *Rappelons qu'un seul % de la population possède autant que les 50% les plus pauvres !*

Le format est : impunité pour les fraudeurs détenteurs de grosses fortunes, exclusions, précarité, économies à tous crins pour les moins nantis. Comment voulez-vous convaincre les citoyens de croire encore dans notre système politique ? Et de payer leurs impôts ? Comment s'étonner de ce que de plus en plus de citoyens vivent un sentiment d'injustice, expriment des attitudes radicales ou se détournent du système électoral ?

EN FINIR AVEC L'AUSTÉRITÉ

Que ce soit en Europe ou en Belgique, il faut en finir avec cette politique d'austérité dictée par des choix idéologiques et non démocratiques. Il est impératif de la combattre car elle augmente les inégalités et est source d'injustices criantes. L'austérité engendre une perte d'espoir au sein de la population et fige le débat politique comme s'il y avait exclusion de toute alternative et impossibilité de remise en cause. « There is no alternative » : le carcan est tel qu'il est difficile de tenter autre chose, de tester des alternatives qui pourraient montrer un autre possible et surtout qui pourraient redonner de l'espoir et du sens.

Le danger est de ne plus parler de politique mais uniquement de gestion, de « gouvernance ». Pour les questions sur le sens des mots, nous ne pouvons que renvoyer à l'excellent dictionnaire des « mots qui mentent »

des Équipes populaires. Avec l'austérité, nous perdons nos repères, nous subissons une dictature culturelle, notre démocratie est mise en danger.

Voyons la situation de la Grèce : 6 années d'austérité et de régression sociale n'ont pas apporté d'éclaircies. Même après un vote démocratique, le gouvernement Tsipras n'a pu tenter une autre

Le danger est de ne plus parler de politique mais uniquement de gestion, de « gouvernance ». [...] Avec l'austérité, nous perdons nos repères, nous subissons une dictature culturelle, notre démocratie est mise en danger.

voie, placé sous la menace que son pays soit exclu de la zone euro et des possibilités d'accès aux sources de financement.

D'autres dangers guettent notre démocratie :

– Au niveau européen, la façon dont la question des migrants et des réfugiés est traitée : le retour des frontières internes, le marchandage odieux avec un régime turc pas spécialement regardant avec les principes démocratiques, en sorte qu'il maintienne un maximum de candidats réfugiés sur son territoire.

– Au niveau belge, les attaques en règle et répétées contre les organisations et mouvements sociaux, syndicats et mutualités. Leur rôle, leur légitimité, leurs moyens d'action et leurs missions sont remises en question. ►



► Or, si notre pays ne connaît pas une poussée du vote extrême, c'est dû notamment au rôle joué par les syndicats et le tissu associatif.

- Le renforcement des mesures sécuritaires qui même si elles peuvent rassurer une partie de l'opinion publique, dans un contexte particulier après les attentats vécus, peuvent mettre en

Face à l'austérité et aux mesures qui en découlent, l'enjeu est certes de résister, mais aussi de tenter autre chose, pour prouver qu'il existe des alternatives.

péril nos libertés fondamentales. Le comportement des forces de l'ordre à la Bourse de Bruxelles est très significatif à cet égard : laisser parader des hooligans d'extrême droite mais arrêter *manu militari* des pacifistes présents sur le lieu symbolique de la solidarité avec les victimes des attentats est totalement inacceptable.

Face à l'austérité et aux mesures qui en découlent, l'enjeu est certes de résister, mais aussi de tenter autre chose, pour prouver qu'il existe des alternatives. Il nous faut reprendre l'offensive, repolitiser les enjeux sociaux, susciter des débats politiques contradictoires, fédérer autour de nouveaux chantiers, expérimenter partout où c'est possible des alternatives solidaires, équitables, durables, soucieuses de l'environnement,

de la santé, attentives aux personnes précarisées. Nous mobiliser autour de nouvelles utopies. D'une certaine façon, il s'agit de prolonger en actes le thème de la campagne des « Semoins des possibles » initiée par le Ciep, le Pac et le Cal¹, qui est un peu notre film *Demain* à nous.

Donnons-nous un nouvel espace de réflexion collective pour des propositions fortes et innovantes qui touchent les différents niveaux institutionnels, du local à l'Europe, en passant par le fédéral et le communautaire.

À titre d'exemple, quelques-uns des thèmes qui nous sont fondamentaux :

- Pour une protection sociale pour tous.
- Pour un autre modèle de développement durable et solidaire.
- Pour une justice fiscale qui réponde aux besoins sociaux, économiques et environnementaux.
- Pour un mieux vivre et mieux agir ensemble, notamment après les événements que nous vivons depuis plusieurs mois et après le 22 mars.
- La place et la répartition du travail dans notre société.
- L'enseignement et la formation comme outils d'émancipation.

- Les luttes contre les formes de discriminations capitalistes, patriarcale, raciste.

- La politique d'asile et de migration.

Pourquoi ne pas empoigner quelques-uns de ces thèmes majeurs, pour nous mettre en mouvement dans la perspective des échéances électorales à venir, pas si lointaines que cela : octobre 2018, élections communales, soit dans 2 ans, mai 2019, élections fédérales, régionales et européennes, soit 7 mois après.

Pour ce faire :

- Soignons les initiatives en matière de formation politique de nos permanents et militants, ainsi que nos modes de communication avec eux et avec le grand public.

- Consolidons et élargissons les alliances avec les plateformes dont nous sommes membres, les organisations sociales, les mouvements citoyens. Allons à la rencontre de personnes et de groupes avec qui nous n'avons pas l'habitude de travailler mais qui partagent notre projet de société solidaire, égalitaire et démocratique.

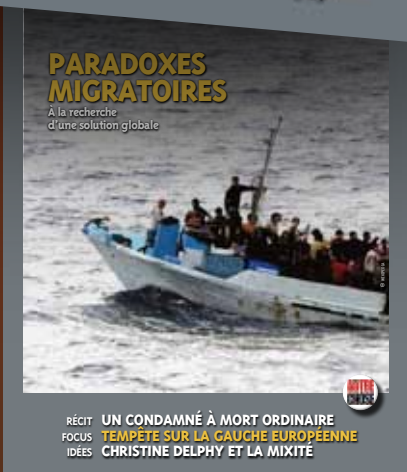
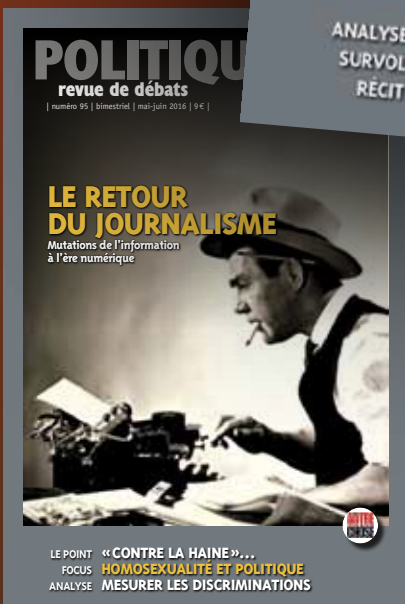
Vaste chantier, mais qui peut redonner sens et espoir aux déçus et exclus de la politique européenne et fédérale.

Cultivons l'utopie, l'imagination, soyons des semeuses et semeurs des possibles partout où c'est possible! ■

¹ Ciep : Centre d'information et d'éducation populaire du Mouvement ouvrier chrétien, Pac : Présence et action culturelle, Cal : Centre d'action laïque.

Texte établi le 8 avril 2016

POLITIQUE, une revue pour toute la gauche



AU BORD DU GOUFFRE, L'EUROPE?

La 94^e Semaine sociale
du Mouvement ouvrier chrétien



Cette Europe que nous avons tant aimée, nous ne sommes plus loin aujourd'hui de la détester !

Or, nous voulons rester des militants de la cause européenne, mais d'« une autre Europe ». Si l'Europe peut aussi permettre le progrès de la solidarité, force est de constater que, malheureusement, la moitié des États membres (ou plus) n'en veut pas !

Nous voulons « positiver l'Europe », sans pour autant « tomber dans le syndrome de Stockholm » (la fraternisation avec l'ennemi).

Notre point de vue est minoritaire. Nous avons à retrouver le chemin de l'alternative, en la dessinant plus clairement, et du rapport de force favorable à un renversement de l'orientation. Une bataille culturelle se joue, pour laquelle nous avons besoin d'armes et de munitions.

La Semaine sociale est une organisation de l'ASBL Centre d'information et d'éducation populaire du Mouvement ouvrier chrétien.